John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
255.2
v.9

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M. LE C.TE DE BUFFON,

ntendant du Jardin du Roi, de l'Académie Françoiſe, de celle des Sciences, &c.

Tome Neuvième.

ISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.

A PARIS,

Suivant la Copie *in*-4.°

E L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVII.

AL.AMS 255.2
v.9

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

ADDITION *à l'article de l'Ours blanc* ou *Ours de mer.* Page 1
ADDITION *aux articles de l'Agouti, du Paca & de l'Akouchy*..... 5
Du Paca..... 7
De l'Akouchy..... 19
ADDITION *à l'article du Coendou & du Tanrec*..... 22
Du Tanrec..... 23
ADDITION *à l'article du Raton.* 25
ADDITION *aux articles du Jaguar, du Cougar & du Margai*..... 31

Jaguar de la nouvelle Espagne..... 32
Jaguar de la Guyane.. 33
Du Cougar..... 38
Cougar de Penſilvanie.ibid.
Cougar noir..... 41
Du Margai..... 46
Chat ſauvage de la nouvelle Eſpagne..... 49
ADDITION *aux articles du Lynx & du Caracal*..... 50
ADDITION *aux articles de l'Hyène, de la Civette & de la Genette*..... 58
De la Civette..... 61
De la Genette..... ibid.
I.re ADDITION *à l'article du Glouton*..... 67
II.e ADDITION *à l'article du Glouton*..... 74
ADDITION *aux articles de la Rouſſette, de la Rougette & de la Chauve-ſouris*.. 90

ADDITION *à l'article des Chauve-souris*..... 109
ADDITION *aux articles du Sarigue, de la Marmose & du Cayopolin*..... 117
Le Crabier..... 125
ADDITION *à l'article du Cabiai*. 132
ADDITION *aux articles du Tamanoir, du Tamandua, du Fourmillier & des Tatous*..... 135
Le Tamandua..... 141
Des Tatous..... 147
ADDITION *à l'article de l'Unau & de l'Aï*..... 154
ADDITION *à l'article de l'Eléphant*..... 159
ADDITION *à l'article du Rhinoceros*..... 168
ADDITION *à l'article du Chameau & du Dromadaire*.. 173
ADDITION *à l'article de l'Hippopotame*..... 176

TABLE.

ADDITION *à l'article de l'Hippopotame*, par M. le Professeur Allamand..... 181
ADDITION *à l'article de l'Hippopotame*, par M. le Docteur Klocner..... 187
OBSERVATIONS *sur la peau de l'Hippopotame*, par M. le Docteur Klocner..... 190
ADDITION *à l'article de la Giraffe*..... 212

FIN de la Table.

HISTOIRE NATURELLE.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE des Animaux quadrupèdes.

ADDITION

A l'article de l'Ours blanc [1].

JE DONNE ici *(planche 1.ere)* la figure de l'Ours blanc de mer, d'après un deſſin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinſon. Si ce deſſin eſt exact, il paroît certain que l'ours de mer eſt fort

[1] Tome III, *page* 18.

différent de celui de terre, & qu'on peut le regarder comme formant une eſpèce particulière. La tête ſur-tout eſt ſi longue en comparaiſon de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère ſeul ſuffiroit pour en faire deux eſpèces diſtinctes; & les Voyageurs ont eu raiſon de dire que ces ours ſont faits tout autrement que les nôtres; qu'ils ont la tête beaucoup plus longue & le cou auſſi plus long que les ours de terre; d'ailleurs, dans ce deſſin de l'ours de mer, il paroît que les extrémités des pieds ſont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque choſe de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer eſt faite à peu-près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnaſſiers de ce genre; d'ailleurs il paroît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Veira dit poſitivement, qu'ayant tué un de ces ours, & ayant meſuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avoit vingt-trois pieds de lon-

gueur, ce qui seroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre *(a)*. On trouve aussi, dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands & bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres, & qu'ils aient la tête & le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé & plus agile, ils sont néanmoins à peu-près de la même grandeur que nos ours *(b)*.

Tous les Voyageurs s'accordent à dire, qu'ils different encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs & si durs en effet, que quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paroissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, & à plus forte raison un

(a) Trois navigations admirables faites par les Hollandois au septentrion. *Paris*, 1599, *pages* 110 & 111.

(b) Recueil des Voyages du Nord. *Rouen*, 1716, *tome II*, *pages* 115 & *suivantes*.

ours ordinaire. Les relateurs conviennent auſſi que la voix de ces ours marins reſſemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade aſſure, qu'aux environs de la rivière de Rupper, on tua deux ours de mer d'une prodigieuſe groſſeur, & que ces animaux affamés & féroces avoient attaqué ſi furieuſement les chaſſeurs, qu'ils avoient tué pluſieurs Sauvages & bleſſé deux Anglois. On trouve *pages 34 & 35*, du troiſième Voyage des Hollandois au Nord, qu'ils tuèrent ſur les côtes de la nouvelle Zemble, un ours de mer dont la peau avoit treize pieds de longueur, en ſorte que tout conſidéré, je ſerois porté à croire que cet animal ſi célèbre par ſa férocité, eſt en effet d'une eſpèce plus grande que celle de nos ours.

De Seve del. Mag. Th. Rousselet Sculp.

L'OURS DE MER.

ADDITION

Aux articles de l'Agouti[1], *du Paca*[2], *& de l'Akouchi*[3].

De l'AGOUTI.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'Agouti. M. de la Borde nous écrit seulement, que c'est le quadrupède le plus commun de la Guyanne; tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, & même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre, sa peau est dure & propre à faire

[1] Tome III, *page* 87.
[2] Tome IV, *page* 127.
[3] Tome VII, *page* 391.

des empeignes de ſouliers qui durent très-long-temps ; il n'a point de graiſſe, ſa chair eſt auſſi blanche & preſque auſſi bonne que celle du lapin, ayant le même goût & le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en eſt toujours tendre, mais ceux du bord de la mer ſont les meilleurs ; on les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chaſſe avec des chiens. Les Indiens & les Nègres, qui ſavent les ſiffler, en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils ſont pourſuivis, ils ſe ſauvent à l'eau, ou bien ils ſe cachent comme les lapins dans des trous qu'ils ont creuſés ou dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils ; leur nourriture ordinaire, & qu'ils cachent ſouvent en terre pour la retrouver au beſoin, ſont des noyaux de maripa, de tourlouri, de corana, &c. & lorſqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laiſſent quelquefois ſix mois dans la terre ſans y toucher ; ils peuplent autant que les lapins. Ils font trois ou quatre petits & quelquefois cinq dans toutes les ſaiſons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou, on les y trouve ſeuls ou bien la mère avec

ſes petits; ils s'apprivoiſent aiſément & mangent à peu-près de tout; devenus domeſtiques ils ne vont pas courir loin & reviennent à la maiſon volontiers; cependant ils conſervent un peu de leur humeur ſauvage. En général, ils reſtent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne faſſe clair de lune, mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, & il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux ſont ſi nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

DU PACA.

Comme nous n'avons donné* que la figure deſſinée ſur un très-jeune Paca, qui n'avoit pas encore pris la moitié de ſon accroiſſement, & qu'il nous eſt arrivé un de ces animaux vivant qui étoit déjà plus grand que celui que nous avons décrit; je l'ai fait nourrir dans ma maiſon, & depuis le mois d'août dernier 1774,

* Tome IV, *Planche XVI, page* 130.

juſqu'à ce jour, 28 mai 1775, il n'a ceſſé de grandir aſſez conſidérablement. J'ai donc cru devoir le faire deſſiner & en donner la figure *(planche 11)* avec les obſervations que l'on a faites ſur ſa manière de vivre ; le ſieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, & je vais en donner ici l'extrait.

On a fait conſtruire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeuroit aſſez tranquille pendant le jour, ſur-tout lorſqu'on ne le laiſſoit pas manquer de nourriture. Il ſemble même affectionner ſa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé ; mais, dès que la nuit vient, il marque le deſir violent qu'il a de ſortir en s'agitant continuellement, & en déchirant avec les dents les barreaux de ſa priſon ; choſe qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne ſoit pour faire ſes beſoins, car non-ſeulement il ne fait jamais, mais même il ne peut ſouffrir aucune ordure dans ſa petite demeure ; il va pour faire les ſiennes au plus loin qu'il peut. Il jette ſouvent la paille qui lui ſert de litière dès qu'elle a

pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle ; il pouſſe cette vieille paille dehors avec ſon muſeau, & va chercher du linge & du papier pour la remplacer. Sa loge n'étoit pas le ſeul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obſcurs ſembloient lui convenir, il établiſſoit ſouvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvoit ouvertes, ou bien ſous les fourneaux de l'office & de la cuiſine ; mais auparavant il s'y préparoit un lit, & quand il s'étoit une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvoit que par force le faire ſortir de ce nouveau domicile ; la propreté ſemble être ſi naturelle à cet animal, qui étoit femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle étoit en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en averſion au moment qu'il fit ſes ordures dans leur cage commune : auparavant elle l'avoit aſſez bien reçu pour en eſpérer quelque choſe, elle lui faiſoit même des avances très-marquées en lui lèchant le nez, les oreilles & le corps ; elle lui laiſſoit même preſque toute la nourriture, ſans chercher à la partager ; mais, dès que le lapin

eut infecté la cage, elle ſe retira ſur le champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle ſe fit un lit de papier & de linge, & ne revint à ſa loge que quand elle la vit nette & libre de l'hôte malpropre qu'on lui avoit donné.

Le paca s'accoutume aiſément à la vie domeſtique, il eſt doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, & lèche les mains des perſonnes qui le careſſent; il connoît fort bien ceux qui prennent ſoin de lui, & ſait parfaitement diſtinguer leur voix. Lorſqu'on le gratte ſur le dos, il s'étend & ſe couche ſur le ventre, quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnoiſſance, & ſemble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le ſaiſiſſe pour le tranſporter, & il fait des efforts très-vifs & très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muſcles très-forts & le corps maſſif; cependant il a la peau ſi ſenſible, que le plus léger attouchement ſuffit pour lui cauſer une vive émotion. Cette grande ſenſibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois

des accès de colère, lorsqu'on le contrarie trop fort, ou qu'il se présente un objet déplaisant; la seule vue d'un chien qu'il ne connoît pas le met de mauvaise humeur. On l'a vu renfermé dans sa loge, en mordre la porte & faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venoit d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne vouloit sortir que pour faire ses besoins, mais on fut assez surpris, lorsqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup sur le chien qui ne lui faisoit aucun mal, & le mordit assez fort pour le faire crier; néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connoît pas & qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui; il n'aime pas les enfans & il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents, & par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, & quelquefois il demeure assez long-temps dans cette situation; il a l'air de se peigner la

tête & la mouſtache avec ſes pattes qu'il lèche & humecte de ſalive à chaque fois; ſouvent il ſe ſert de ſes deux pattes à la fois pour ſe peigner; enſuite il ſe gratte le corps juſqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, & pour achever ſa petite toilette, il ſe ſert de celles de derrière, & ſe gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être ſouillés.

C'eſt cependant un animal d'une groſſe corpulence & qui ne paroît ni délicat, ni leſte, ni léger; il eſt plutôt peſant & lourd, & ayant à peu-près la démarche d'un petit cochon; il court rarement, lentement & d'aſſez mauvaiſe grâce; il n'a de mouvemens vifs que pour ſauter, tantôt ſur les meubles & tantôt ſur les choſes qu'il veut ſaiſir ou emporter. Il reſſemble encore au cochon par ſa peau blanche, épaiſſe & qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle eſt adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris ſon entier accroiſſement, il a déja dix-huit pouces de longueur dans ſa ſituation naturelle & renflée; mais, lorſqu'il s'étend, il a près de

deux pieds depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité du corps. Au lieu que le paca dont nous avons donné la deſcription *, n'avoit que ſept pouces cinq lignes; différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reſte ces deux animaux ſe reſſemblent en tout.

La hauteur priſe aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement étoit de ſept pouces, & cette hauteur priſe aux jambes de derrière étoit d'environ neuf pouces & demi, en ſorte qu'en marchant ſon derrière paroît toujours bien plus haut que ſa tête. Cette partie poſtérieure du corps, qui eſt la plus élevée, eſt auſſi la plus épaiſſe en tout ſens; elle a dix-neuf pouces & demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps eſt couvert d'un poil court, rude & clair-ſemé, couleur de terre-d'ombre & plus foncé ſur le dos; mais le ventre, la poitrine, le deſſous du cou &

* Tome IV, *page* 127.

les parties intérieures des jambes ſont au contraire couverts d'un poil blanc-ſale ; & ce qui le rend très-remarquable, ce ſont cinq eſpèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart ſéparées les unes des autres. Ces cinq bandes ſont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à ſe rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez juſqu'au ſommet du front, a près de cinq pouces de longueur, & elle eſt fort convexe ; les yeux ſont gros, ſaillans & de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces ; les oreilles ſont arrondies & n'ont que ſept à huit lignes de longueur, ſur une largeur à peu-près égale à leur baſe ; elles ſont pliſſées en forme de fraiſe, & recouvertes d'un duvet très-fin preſque inſenſible au tact & à l'œil. Le bout du nez eſt large, de couleur preſque noire, diviſé en deux comme celui des lièvres ; les narines ſont fort grandes. L'animal a beaucoup de force & d'adreſſe dans cette partie, car nous l'avons vu ſouvent ſoulever avec ſon nez la porte de ſa loge qui fermoit à cou-

liſſe. La mâchoire inférieure eſt d'un pouce plus courte & moins avancée que la mâchoire ſupérieure, qui eſt beaucoup plus large & plus longue. De chaque côté, & vers le bas de la mâchoire ſupérieure, il règne une eſpèce de pli longitudinal dégarni de poil dans ſon milieu, en ſorte que l'on prendroit, au premier coup-d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car ſa bouche n'eſt apparente que quand elle eſt ouverte, & n'a que ſix ou ſept lignes d'ouverture; elle n'eſt éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire eſt armée en devant de deux dents inciſives fort longues, jaunes comme du ſafran, & aſſez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal, en une ſeule nuit, faire un trou dans une des planches de ſa loge, aſſez grand pour y paſſer ſa tête. Sa langue eſt étroite, épaiſſe & un peu rude. Ses mouſtaches ſont compoſées de poils noirs & de poils blancs, placés de chaque côté du nez, & il a de pareilles mouſtaches plus noires, mais moins fournies de chaque côté de la tête au-

deſſous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte réſiſtance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre ſont armés d'ongles longs de cinq ou ſix lignes; les ongles ſont couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère conſtant, car, dans pluſieurs animaux, & particulièrement dans les lièvres, on trouve ſouvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui eſt l'interne, ne paroît que quand l'animal a la jambe levée, & n'eſt qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de diſtance des parties naturelles, ſe trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reſte, quoique la queue ne ſoit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur, qui paroît en être l'indice.

Le paca domeſtique mange de tout ce qu'on veut lui donner, & il paroît avoir un très-grand appétit; on le nourriſſoit

ordinairement de pain, & soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin & même dans du vinaigre, il le mangeoit également; mais le sucre & les fruits sont si fort de son goût que, lorsqu'on lui en présentoit, il en témoignoit sa joie par des bonds & des sauts. Les racines & les légumes étoient aussi de son goût, il mangeoit également les navets, le céleri, les oignons, & même l'ail & l'échalotte. Il ne refusoit pas les choux ni les herbes, même la mousse & les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois & du charbon dans les commencemens. La viande étoit ce qu'il paroissoit aimer le moins, il n'en mangeoit que rarement & en très-petite quantité. On pourroit aisément le nourrir de grain; car souvent il en cherchoit dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse & d'une odeur insupportable. Sa fiente est en petites crottes, plus alongées que celles des lapins & des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-portés à croire qu'on pourroit natu-

raliſer cette eſpèce en France; & comme la chair en eſt bonne à manger, & que l'animal eſt peu difficile à nourrir, ce ſeroit une acquiſition utile. Il ne paroît pas craindre beaucoup le froid, & d'ailleurs pouvant creuſer la terre, il s'en garantiroit aiſément pendant l'hiver : un ſeul paca fourniroit autant de bonne chair que ſept ou huit lapins.

M. de la Borde dit, que le paca habite ordinairement le bord des rivières, & qu'il conſtruit ſon terrier de manière qu'il peut y entrer ou en ſortir par trois iſſues différentes.

« Lorſqu'il eſt pourſuivi, il ſe jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il ſe plonge en levant la tête de temps en temps, mais enfin lorſqu'il eſt aſſailli par les chiens, il ſe défend très-vigoureuſement. Il ajoute que la chair de cet animal eſt fort eſtimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, & que de quelque manière qu'on la prépare elle eſt excellente.

Le paca habite ſeul dans ſon terrier, & il n'en ſort ordinairement que la nuit pour ſe procurer ſa nourriture. Il ne ſort pen-

De Seve del. Le Villain sc.

LE PACA.

dant le jour que pour faire ſes beſoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans ſon terrier, & toutes les fois qu'il rentre il a ſoin d'en boucher les iſſues avec des feuilles & des petites branches. Ces animaux ne produiſent ordinairement qu'un petit, qui ne quitte pas la mère que quand il eſt adulte, & même ſi c'eſt un mâle il ne s'en ſépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reſte, on en connoît de deux ou trois eſpèces à Cayenne, & l'on prétend qu'ils ne ſe mêlent point enſemble. Les uns pèſent depuis quatorze juſqu'à vingt livres, & les autres depuis vingt-cinq à trente livres.

De l'Akouchi.

Nous avons donné une notice* au ſujet de l'Akouchi, & nous avons dit que c'étoit une eſpèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, & que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère

---

* Tome VII, *page* 391.

plus gros qu'un lapereau de ſix mois; on ne le trouve que dans les grands bois. Il vit des mêmes fruits, & il a preſque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie & de la Grenade on l'appelle *Agouti ;* ſa chair eſt un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale, elle eſt blanche & a du fumet comme celle du lapereau. Lorſque les akouchis ſont pourſuivis par les chiens, ils ſe laiſſent prendre plutôt que de ſe jeter à l'eau. Ils ne produiſent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoiſe aiſément dans les maiſons ; ils ont un petit cri qui reſſemble à celui du cochon-d'inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons ici *(planche 111)* la figure de cet animal, qui manquoit dans notre Ouvrage, & que nous avons fait graver d'après ſa dépouille bien conſervée. M.rs Aublet & Olivier m'ont aſſuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti le lièvre, & l'akouchi le lapin ; mais que l'agouti eſt le meilleur à manger ; &, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les

De Seve del. Baron.

L'AKOUCHI.

tatous ſont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-cabaſſou qui a une forte odeur de muſc ; qu'après les tatous le paca eſt le meilleur gibier, parce que la chair en eſt ſaine & graſſe, enſuite l'agouti & enfin l'akouchi. Ils aſſurent auſſi qu'on mange le cougar rouge, & que cette viande a le goût du veau.

ADDITION

A l'article du Coendou & du Tanrec[1].

Le COENDOU.

La Guyane fournit deux eſpèces de Coendous. Les plus grands pèſent douze à quinze livres. Ils ſe tiennent ſur le haut des arbres & ſur les lianes qui s'élèvent juſqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur eſt très-forte, & on les ſent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils ſe nourriſſent des feuilles de ces arbres, & ne ſont pas abſolument bien communs. Leur viande eſt fort bonne : les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux eſpèces ne ſe mêlent

[1] Tome VI, *pages* 11 & 23.

pas; on ne les trouve deux à deux que quand ils ſont en chaleur; dans les autres temps ils ſont ſeuls, & les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits; ces animaux mordent quand on s'y expoſe, ſans cependant ſerrer beaucoup.

Ceux de la petite eſpèce peuvent peſer ſix livres; ils ne ſont pas plus nombreux que les autres; les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux eſpèces de coendous*, leſquelles exiſtent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

DU TANREC.

M. DE BRUGNIÈRES, Médecin du Roi, très-habile Botaniſte, qui a été envoyé pour faire des recherches d'Hiſtoire Naturelle aux terres Auſtrales, en 1772, nous a donné un petit animal que nous

* Tome VI, *pages* 14 *& ſuivantes.*

avons reconnu pour être un jeune Tanrec, & que nous avons fait graver *(planche IV)*. On a vu la figure du tanrec adulte *. La figure du jeune tanrec, que nous donnons ici, eſt de grandeur naturelle, & ne diffère de l'autre que par ſa petiteſſe & par trois bandes blanchâtres, qui nous paroiſſent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le muſeau tout le long de la tête, & continue ſur le cou & ſur l'épine du dos : les deux autres bandes ſont chacune ſur les flancs ; & comme tous les autres caractères, notamment la forme du muſeau, les longs poils parſemés ſur le corps, la couleur noire des piquans, &c. ſe trouvent dans ce petit tanrec ſemblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une ſeule & même eſpèce.

* Tome VI, *Planche IV, page* 24.

ADDITION

De Seve del. Cath. Haussard Sc.

LE JEUNE TANREC.

ADDITION

A l'article du Raton [1].

M. BLANQUART DES SALINES m'a écrit de Calais le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal, dans les termes suivans :

« Mon Raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt ; dans cette captivité, il se montroit assez doux, quoique peu caressant ; les personnes de la maison lui faisoient toutes le même accueil, mais il les recevoit différemment ; ce qui lui plaisoit de la part de l'une, le révoltoit de la part d'une autre, sans que jamais il prît le change. »

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate).

[1] Tome III, *page* 75.

« Sa chaîne s'eſt rompue quelquefois, & la liberté le rendoit inſolent ; il s'emparoit d'un appartement & ne ſouffroit pas qu'on y abordât ; ce n'étoit qu'avec peine qu'on raccommodoit ſes liens. Depuis ſon ſéjour chez moi, ſa ſervitude a été fréquemment ſuſpendue. Sans le perdre de vue je le laiſſe promener avec ſa chaîne, & chaque fois mille gentilleſſes m'expriment ſa reconnoiſſance. Il n'en eſt pas ainſi quand il s'échappe de lui-même ; alors il rode quelquefois trois ou quatre jours de ſuite ſur les toits du voiſinage, & deſcend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, & n'épargne pas ſurtout les peintades. Sa chaîne ne le rendoit pas plus humain, mais ſeulement plus circonſpect ; il employoit alors la ruſe, & familiariſoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partager ſes repas, & ce n'étoit qu'après leur avoir inſpiré la plus grande ſécurité qu'il en ſaiſiſſoit une & la mettoit en pièces. Quelques jeunes chats ont de ſa part éprouvé le même ſort..... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvemens obliques, & je doute

qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres, il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière, puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit le plus foible; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage.

Si le raton n'est pas fort reconnoissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitemens; un domestique de la maison l'avoit un jour frappé de quelques coups de fouet, vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier : ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage, les yeux étincelans, il s'élance contre lui, pousse des cris de douleur, tout ce qu'on lui

préſente alors il le refuſe, juſqu'à ce que ſon ennemi diſparoiſſe. Les accens de la colère ſont chez lui ſinguliers; on ſe figureroit entendre, tantot le ſifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

Si quelqu'un le frappe, s'il eſt attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppoſe aucune réſiſtance; ſemblable à un hériſſon, il cache & ſa tête & ſes pattes, forme de ſon corps une boule: aucune plainte ne lui échappe; dans cette poſition, il ſouffriroit la mort.

J'ai remarqué qu'il ne laiſſoit jamais ni foin ni paille dans ſa niche. Il préfère de coucher ſur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'inſtant même. Je ne me ſuis point aperçu qu'il fût ſenſible au froid: de trois hivers il en a paſſé deux expoſé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri & ſe portant très-bien... Je ne penſe pas qu'il recherche beaucoup la chaleur: pendant les gelées dernières, je lui faiſois donner ſéparément & de l'eau tiède & de l'eau preſque glacée pour détremper ſes alimens; celle-ci a conſtam-

ment eu la préférence. Il lui étoit libre de passer la nuit dans l'écurie, & souvent il dormoit dans un coin de ma cour.

Le défaut de salive ou son peu d'abondance est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture; il n'humecte point une viande fraîche & sanglante, jamais il n'a mouillé une pêche, ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

Les enfans sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent, il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avois cinq souris blanches; je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle, je continuai, elles l'étranglèrent.

Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été; le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines : pendant ce temps, on ne sauroit la fixer, tout lui déplaît, à peine

ſe nourrit-elle ; cent fois le jour elle paſſe entre ſes cuiſſes, puis entre ſes pattes de devant, ſa queue touffue, qu'elle ſaiſit par le bout avec ſes dents, & qu'elle agite ſans ceſſe pour frotter ſes parties naturelles. Durant cette criſe, elle eſt à tout moment ſur le dos, grognant & appelant ſon mâle, ce qui me feroit penſer qu'elle s'accouple dans cette attitude.

L'entier accroiſſement de cet animal ne s'eſt guère fait en moins de deux ans & demi. »

ADDITION

Aux articles du Jaguar, du Cougar[1]*, & à l'article du Margai*[2]*.*

JAGUAR ou *LÉOPARD.*

NOUS DONNONS ici *(planche V)* la figure d'un animal de l'espèce des Léopards ou des Jaguars; le dessin nous en a été envoyé par feu M. Colinson, mais sans nom & sans aucune autre notice. Et, comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, & qu'en même temps il diffère de l'once & du léopard par la forme des taches, & plus encore du jaguar & de l'ocelot, nous ne

[1] Tome III, *pages* 289 & 298.

[2] Tome VI, *page* 183.

pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter; ſeulement il nous paroît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.

JAGUAR
DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

DANS le mois de juin dernier il a été donné à M. Lebrun, Inſpecteur général du Domaine, un jaguar femelle, envoyé de la nouvelle Eſpagne, qui étoit fort jeune, puiſqu'il n'avoit pas toutes ſes dents, & qu'il a groſſi depuis qu'il eſt à Chaillot, où M. de Sève l'a deſſiné au commencement d'octobre *(Voy. pl. VI)*. Nous eſtimons qu'il pouvoit avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur du muſeau juſqu'à l'anus étoit d'un pied onze pouces, ſur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar, qui eſt gravé dans le *volume IX*, avoit deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, ſur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avoit deux ans. Au reſte, il y a une grande conformité entre ces deux animaux,

quoique de pays différens. Il y a quelques différences dans la forme des taches, qui ne paroiſſent être que des variétés individuelles. L'iris eſt d'un brun tirant ſur le verdâtre, le bord des yeux eſt noir, avec une bande blanche au-deſſus comme au-deſſous ; la couleur du poil de la tête eſt d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui ſont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches & ces bandes ſont ſur un fond d'un blanc-ſale rouſſâtre, & tirant plus ou moins ſur le gris. Les oreilles ſont noires, & ont une grande tache très-blanche ſur la partie externe ; la queue eſt fort grande & bien fournie de poil.

JAGUAR DE LA GUYANE.

M. SONINI DE MANONCOUR a fait quelques bonnes obſervations ſur les jaguars de la Guyane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crêpé lorſqu'il eſt jeune, comme le dit

M. de Buffon, *Hiſtoire Naturelle**. J'ai vu de très-jeunes jaguars, qui avoient le poil auſſi liſſe que les grands ; cette obſervation m'a été confirmée par des chaſſeurs inſtruits. Quant à la taille des jaguars, j'oſe encore aſſurer qu'elle eſt bien au-deſſus de celle que leur donne M. de Buffon, lorſqu'il dit, *page 291*, qu'il eſt à peine de la taille d'un dogue ordinaire, ou de moyenne race, quand il a pris ſon accroiſſement entier. J'ai eu deux peaux de jaguars que l'on m'a aſſuré appartenir à des ſujets de deux ou trois ans, dont l'une avoit près de cinq pieds de long, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, laquelle a deux pieds de largeur ; il y en a de bien plus grands. J'ai vu moi-même, dans les forêts de la Guyane, des traces de ces animaux, qui faiſoient juger, ainſi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres ou les animaux que l'on appelle ainſi en Amérique, ne différoient pas en grandeur de ceux

* Tome III, *page* 290.

d'Afrique. Je penſe même qu'à l'exception du vrai tigre (le tigre royal) celui de l'Amérique eſt le plus grand des animaux auxquels on a donné cette dénomination, puiſque, ſelon M. de Buffon, la panthère, qui eſt le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou ſix pieds de longueur lorſqu'elle a pris ſon accroiſſement entier, & que bien certainement il exiſte en Amérique des quadrupèdes de ce genre, qui paſſent de beaucoup cette dimenſion. La couleur de la peau du jaguar varie ſuivant l'âge, les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé preſque roux & même brun ; cette couleur s'éclaircit à meſure que l'animal vieillit.

Le jaguar n'eſt pas auſſi indolent ni auſſi timide que quelques Voyageurs, & d'après eux M. de Buffon l'ont écrit : il ſe jette ſur tous les chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur ; il fait beaucoup de dégât dans les troupeaux : ceux qui habitent dans les déſerts de la Guyane ſont même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans ces grandes forêts, nous fumes tourmentés pendant deux nuits de ſuite par un jaguar, malgré

un très-grand feu que l'on avoit eu ſoin d'allumer & d'entretenir ; il rodoit continuellement autour de nous : il nous fut impoſſible de le tirer ; car, dès qu'il ſe voyoit couché en joue, il ſe gliſſoit d'une manière ſi prompte, qu'il diſparoiſſoit pour le moment ; il revenoit enſuite d'un autre côté, & nous tenoit ainſi continuellement en alerte ; malgré notre vigilance nous ne pumes jamais venir à bout de le tirer ; il continua ſon manège durant deux nuits entières ; la troiſième il revint, mais laſſé apparemment de ne pouvoir venir à bout de ſon projet, & voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignoit d'approcher de trop près, il nous laiſſa en hurlant d'une manière effroyable. Son cri *hou, hou*, a quelque choſe de plaintif, & il eſt grave & fort comme celui du bœuf.

Quant au goût de préférence que l'on ſuppoſe au jaguar pour les naturels du pays plutôt que pour les Nègres & les blancs, je préſume que c'eſt un conte. A Cayenne, j'ai trouvé cette opinion établie ; mais j'ai voyagé avec les Sauvages dans

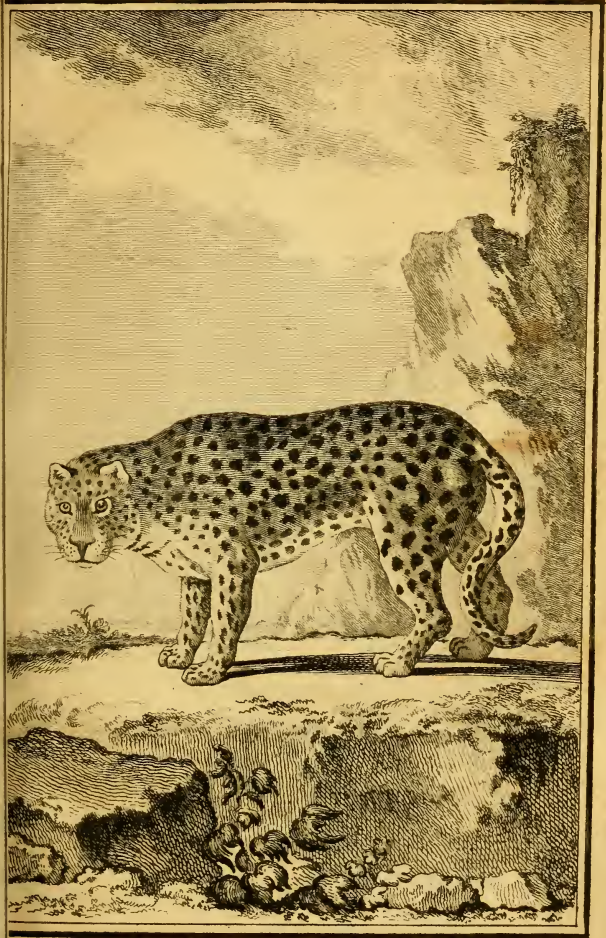

e Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE JAGUAR ou LEOPARD.

De Seve del. Cath. Haussard. Sc.

LE JAGUAR DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

des endroits, où les tigres d'une grandeur démesurée étoient communs, jamais je n'ai remarqué qu'ils aient une peur bien grande de ces animaux ; ils suspendoient, comme nous, leurs hamacs à des arbres, s'éloignoient à une certaine distance de nous, & ne prenoient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu ; ils se contentoient d'en faire un très-petit, qui le plus souvent s'éteignoit dans le cours de la nuit ; ces Sauvages étoient cependant habitans de l'intérieur des terres, & connoissoient par conséquent le danger qu'il y avoit pour eux ; j'assure qu'ils ne prenoient aucune précaution, & qu'ils paroissoient fort peu émus, quoiqu'entourés de ces animaux. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à manger ; ils font la guerre avec le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau continent,

qui tous le fuient & le redoutent. Les jaguars n'ont point de plus cruel ennemi que le fourmillier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point de dents pour ſe défendre; dès qu'il eſt attaqué par un jaguar, il ſe couche ſur le dos, le ſaiſit avec ſes griffes qu'il a d'une grandeur prodigieuſe, l'étouffe & le déchire. »

DU COUGAR.

NOUS AVONS DONNÉ* la figure du cougar mâle, & nous donnons ici *(planche VII)* celle du cougar femelle, que nous avons eu occaſion de faire deſſiner ces années dernières.

COUGAR DE PENSILVANIE.

LE JAGUAR, ainſi que le cougar, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale; mais il y a une autre eſpèce de cougar dont nous donnons ici la figure *(planche VIII)*

* Tome III, *Planche x, page* 302.

qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, sur-tout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Pensilvanie & des provinces adjacentes. Le dessin de ce cougar m'a été envoyé d'Angleterre par feû M. Colinson, avec la description ci-jointe; si elle est exacte, ce cougar ne laisse pas de différer beaucoup du cougar ordinaire, auquel on peut le comparer. Voici ce que m'en a écrit alors M. Colinson.

« Le cougar de Pensilvanie diffère beaucoup, par sa taille & par ses dimensions, du cougar de Cayenne *: il est plus bas de jambes, beaucoup plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. Au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la forme de la tête & par celle des oreilles. Le cougar de Pensilvanie, ajoute M. Colinson, est un animal remarquable par

* Tome III, *Planche x, page* 302.

ſon corps mince & très-alongé, ſes jambes courtes & ſa longue queue. Voici ſes dimenſions. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le muſeau juſqu'à l'anus ...	5.	4.	//
Longueur de la queue....	2.	6.	//
Longueur des jambes de devant.....	1.	//	//
Longueur des jambes de derrière.....	1.	3.	//
Hauteur du corps à l'avant.	1.	9.	//
Hauteur du corps à l'arrière.....	1.	10.	//
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros (*a*)....	2.	9.	//

M. Edwards, dont l'habileté dans l'art du deſſin & les connoiſſances en Hiſtoire Naturelle, méritent les éloges de tous les amateurs des Sciences, m'a envoyé quelques gravures qu'il n'avoit pas encore publiées, & qui ſont relatives au deſſin ci-deſſus, envoyé par feû M. Colinſon.

(*a*) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon, 30 *Avril* 1763.

COUGAR NOIR.

M. DE LA BORDE, Médecin du Roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, & que l'on appelle *tigre ;* le second, le cougar, qu'on nomme *tigre rouge*, à cause de la couleur uniforme de son poil roux ; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, & qu'il pèse environ deux cents livres ; que le cougar est plus petit, moins dangereux & en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, & que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir*, & c'est celui que nous avons fait représenter ici *(planche IX)* sous le nom de cougar noir.

« La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des cougars, mais il a le poil noir & long, la queue fort longue aussi, avec d'assez fortes moustaches.

Il ne pèſe guère que quarante livres. Il fait ſes petits dans des trous d'arbres creux. »

Ce cougar noir pourroit bien être le même animal que Piſon & Marcgrave ont indiqué ſous le nom de *jaguarette* ou *jaguar à poil noir*, & dont aucun autre Voyageur n'a fait mention ſous ce même nom de jaguarette; je trouve ſeulement, dans une note de M. Sonini de Manoncour, que le jaguarette s'appelle à Cayenne *tigre noir*, qu'il eſt d'une eſpèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille & ayant le corps fort effilé; cet animal eſt très-méchant & très-carnaſſier, mais il eſt aſſez rare dans les terres voiſines de Cayenne.

« Les jaguars & les cougars, continue M. de la Borde, ſont fort communs dans toutes les terres qui avoiſinent la rivière des Amazones, juſqu'à celle de Sainte-Marthe; leur peau eſt aſſez tendre pour que les Indiens leur envoyent des flèches qui pénètrent avant, pouſſées avec de ſimples ſarbacanes. Au reſte, tous ces

animaux ne ſont pas abſolument avides de carnage, une ſeule proie leur ſuffit; on les rencontre preſque toujours ſeuls, & quelquefois deux ou trois enſemble quand les femelles ſont en chaleur.

Lorſqu'ils ſont fort affamés, ils attaquent les vaches & les bœufs en leur ſautant ſur le dos, ils enfoncent les griffes de la patte gauche ſur le cou, & lorſque le bœuf eſt courbé, ils le déchirent & traînent les lambeaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine & le ventre pour boire tout le ſang dont ils ſe contentent pour une première fois. Ils couvrent enſuite avec des branches les reſtes de leur proie, & ne s'en écartent jamais guère; mais, lorſque la chair commence à ſe corrompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils ſe mettent à l'affût ſur des arbres pour s'élancer ſur les animaux qui viennent à paſſer. Ils ſuivent auſſi les troupes de cochons ſauvages & tombent ſur les traîneurs; mais, s'ils ſe laiſſent une fois entourer par ces animaux, ils ne trouvent de ſalut que dans la fuite.

Au reſte, les jaguars, ainſi que les cougars, ne ſont pas abſolument féroces,

& n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne ſe ſentent bleſſés ; mais ils ſont intrépides contre les attaques des chiens, & vont les prendre près des habitations ; lorſque pluſieurs chiens les pourſuivent & les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent ſur les arbres. Ces animaux rodent ſouvent le long des bords de la mer, & ils mangent les œufs que les tortues viennent y dépoſer. Ils mangent auſſi des caïmans, des lézards & du poiſſon, quelquefois les bourgeons & les feuilles tendres des palétuviers. Ils ſont bons nageurs & traverſent des rivières très-larges. Pour prendre les caïmans, ils ſe couchent ventre à terre au bord de la rivière, & battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, qui ne manque pas de venir auſſitôt, & de lever la tête, ſur laquelle le jaguar ſe jette, il le tue & le traîne plus loin pour le manger à loiſir.

Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contrefaiſant ſon cri ; mais ils ajoutent qu'ils attirent auſſi le caïman par un cri ſemblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaiſant la voix

ève del. Jlle Mansard sc.

LE COUGAR FEMELLE.

De Seve del. Mad. Th. Rousselet Sculp.

LE COUGAR DE PANSILVANIE.

Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE COUGAR NOIR.

d'un homme qui touſſe, ce qui eſt plus difficile à croire.

Ces animaux carnaſſiers détruiſent beaucoup de chiens de chaſſe qu'ils ſurprennent à la pourſuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut préſerver les chiens de leur attaque, en les frottant avec une certaine herbe dont l'odeur les éloigne.

Quand ces animaux ſont en chaleur, ils ont une eſpèce de rugiſſement effrayant, & qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un petit, qu'ils dépoſent toujours dans des gros troncs d'arbres pourris. On mange, à Cayenne, la chair de ces animaux, ſur-tout celle des jeunes, qui eſt blanche comme celle du lapin *(b)*. »

Le cougar réduit en captivité, eſt preſque auſſi doux que les autres animaux domeſtiques.

« J'ai vu (dit l'Auteur des Recher-

(b) Extrait des obſervations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

ches ſur les Américains) un cougar vivant, chez Ducos, maître des bêtes étrangères: il avoit la tranquillité d'un chien & beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue; il eſt haut monté ſur ſes jambes, ce qui le rend ſvelte & alerte; ſes dents canines ſont coniques & très-grandes. On ne l'avoit ni déſarmé ni enmuſelé, & on le conduiſoit en leſſe..... Il ſe laiſſoit flatter de la main, & je vis de petits garçons monter ſur ſon dos & s'y tenir à califourchon. Le nom de tigre poltron lui a été bien donné *(c)*.

DU MARGAI.

NOUS DEVONS rapporter à l'article du margai le chat tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes ſuivans:

« La peau du chat tigre, eſt comme celle de l'once fort tachetée; il eſt un

---

(c) Défenſe des Recherches ſur les Américains, *page* 86.

peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tels que les agoutis, akouchis, perdrix, faisans & autres oiseaux qu'il prend dans leurs nids quand ils sont jeunes. Il est fort leste pour grimper sur les arbres, où il se tient caché. Il ne court pas vîte, & toujours en sautant. Son air, sa marche, sa manière de se coucher, ressemblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plusieurs dans les maisons de Cayenne qu'on tenoit enchaînés; ils se laissoient un peu toucher sur le dos; mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poisson & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toutes saisons, soit l'été, soit l'hiver, & font deux petits à la fois dans des creux d'arbres pourris. »

Il y a un autre chat tigre ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feû M. Colinson m'a envoyé la notice suivante :

« Le mâle étoit de la grandeur d'un chat commun ; il avoit dix-neuf pouces Anglois, du nez à la queue qui étoit de quatre pouces de long, & avoit huit anneaux blancs comme le *mococo*. La couleur étoit d'un brun-clair, mêlé de poils gris, mais ce qu'il avoit de plus remarquable ſont les raies noires, aſſez larges, placées en forme de rayons tout le long de ſon corps, ſur les côtés, depuis la tête juſqu'à la queue. Le ventre eſt d'une couleur claire avec des taches noires ; les jambes ſont minces, tachetées de noir ; ſes oreilles avoient une large ouverture, elles étoient couvertes de poils fins. Il avoit deux larges taches noires très-remarquables ſous les yeux de chaque côté du nez ; & de la partie la plus baſſe de cette tache joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils roides & noirs. La femelle eſt de taille plus mince, elle étoit toute gris-rouſſâtre, ſans aucune tache ſur le dos, ſeulement une tache noire ſur le ventre qui étoit blanc-ſale *(d)*. »

(d) Lettre de M. Colinſon à M. de Buffon, 23 *décembre* 1766.

Sève inv. Berthault fils Sculp.

LE CHAT SAUVAGE DE LA NOUV.^LE ESPAGNE.

CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.

On m'a envoyé d'Espagne un dessin colorié, avec la notice suivante, d'un chat tigre ou chat des bois, dont je donne ici la figure *(planche X)*.

« Chat tigre, chat des bois ou chat sauvage de la nouvelle Espagne, sa hauteur est de près de trois pieds, sa longueur, depuis le bout du nez jusqu'à la naissance de la queue, de plus de quatre pieds; il a les yeux petits & la queue assez courte; le poil d'un gris-cendré-bleuâtre, moucheté de noirâtre; ce poil est assez rude pour qu'on en puisse faire des pinceaux à pointe fixe & ferme. »

Ce chat tigre ou chat des bois de la nouvelle Espagne, me paroît être le même que le serval dont j'ai donné la figure*.

* Tome VI, *Planche XIX, page* 174.

ADDITION

A l'article du Lynx & à celui du Caracal[1].

NOUS DONNONS ici *(planche XI)* la figure d'un Lynx de Canada qui eſt au Cabinet du Roi, & qui a été bien préparé; il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps, qui n'eſt élevée que de douze à treize pouces; le corps eſt couvert de longs poils griſâtres, mêlés de poils blancs, moucheté & rayé de fauve, les taches plus ou moins noires, la tête griſâtre, mêlée de poils blancs & de fauve-clair, & comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez eſt noir ainſi que le bord de la mâchoire inférieure, les poils des mouſtaches ſont blancs, longs d'environ trois pouces; les oreilles

[1] Tome III, *pages* 303 & 320.

ont deux pouces trois lignes de hauteur, & ſont garnies de grands poils blancs en dedans, & de poils un peu fauves ſur les rebords; le deſſus des oreilles eſt couvert de poil gris-de-ſouris, & les bords extérieurs ſont noirs; à l'extrémité des oreilles il y a de grands poils noirs, qui ſe réuniſſent & forment un pinceau très-menu de ſept lignes de hauteur; la queue, qui eſt groſſe, courte & bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; elle eſt noire depuis l'extrémité juſqu'à moitié, & enſuite d'un blanc-rouſſâtre. Le deſſous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant & les pattes ſont d'un blanc-ſale; les ongles ſont blancs & ont ſix lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de reſſemblance par les taches & par la nature de ſon poil avec celui qui eſt gravé *, mais il en diffère par la longueur de la queue & par les pinceaux qu'il a ſur les oreilles; on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété aſſez diſtincte du

* Tome III, *Planche 11, page* 324.

lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourroit même dire qu'il s'approche un peu de l'eſpèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a ſur les oreilles; néanmoins il en diffère encore plus que du lynx, par la longueur de la queue & par les couleurs du poil. D'ailleurs les caracals ne ſe trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poil au bout des oreilles, qui paroît faire un caractère diſtinctif, parce qu'il eſt fort apparent, n'eſt cependant qu'une choſe accidentelle, & qui ſe trouve dans les animaux de cette eſpèce, & même dans les chats domeſtiques & ſauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainſi, nous perſiſtons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwège, décrit par Pontoppidam, eſt blanc ou d'un gris-clair ſemé de taches foncées. Ses griffes, ainſi que celles des autres lynxs, ſont comme celles des chats; il voûte ſon dos & ſaute comme eux avec beaucoup de vîteſſe ſur

ſa proie. Lorſqu'il eſt attaqué par un chien, il ſe renverſe ſur le dos & ſe défend avec ſes griffes, au point de le rebuter bien vîte. Cet Auteur ajoute qu'il y en a quatre eſpèces en Norwège, que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, & enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain; ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédens. L'Auteur ajoute des choſes plus probables:

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs, il ſe cache dans les bois & dans les cavernes, il fait ſa retraite tortueuſe & profonde, & on l'en fait ſortir par le feu & la fumée. Sa vue eſt perçante, il voit de très-loin ſa proie; il ne mange ſouvent d'une brebis ou d'une chèvre que la cervelle, le foie & les inteſtins, & il creuſe la terre ſous les portes pour entrer dans les bergeries *(a)*. »

L'eſpèce en eſt répandue non-ſeule-

(a) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

ment en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Aſie. On l'appelle *Chulon* ou *Chelaſon* en Tartarie *(b)*. Les peaux en ſont fort eſtimées, &, quoiqu'elles ſoient aſſez communes, elles ſe vendent également chères en Norwège, en Ruſſie, & juſqu'à la Chine, où l'on en fait un grand uſage pour des manchons & d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au deſſus des oreilles ne ſont pas un caractère fixe, par lequel on doive ſéparer les eſpèces dans ces animaux, c'eſt qu'il exiſte dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on appelle Conſtantine, une eſpèce de caracal ſans pinceaux au bout des oreilles, & qui par-là reſſemble au lynx, mais qui a la queue plus longue; ſon poil eſt d'une couleur rouſſâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou juſqu'à la queue, & des taches ſéparées ſur les flancs, poſées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-deſſus des jambes de

---

(b) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VI, page* 602.

devant, & une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse, & ce poil est retroussé en haut au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps *(c)*.

J'ai dit, à l'article du caracal, que le mot *gal-elchallah* signifioit chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifioit chat du désert ; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appeloit autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie, dont nous avons donné la figure *. Le caracal de Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés ; il n'a pas la croix de mulet sur le garot comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des cuisses, il y a de petites taches fauve-claires, & non pas brunes-

(c) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

* Tome III, *Planche 11, page* 324.

noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne ſont que de légères variétés, dont on peut encore augmenter le nombre, car il ſe trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Lybie, aux environs de l'ancienne Capſa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont auſſi des pinceaux, mais courts, minces & noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité & ceinte de quatre anneaux noirs, & quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils ſont auſſi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la groſſeur d'un grand chat domeſtique; les oreilles qui ſont fort blanches en dedans, & garnies d'un poil fort touffu, ſont d'un roux vif en dehors *(d)*. Si cette différence dans la grandeur étoit conſtante, on pourroit dire qu'il y a deux eſpèces de caracals, qui ſe trouvent également en Barbarie, l'une grande à oreilles

(d) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

e Seve del. Baron Sc.

LE LYNX DU CANADA.

Eve del. Guyot Sc.

LE CARACAL DE BENGALE.

noires & longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. Il paroît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme & la longueur de la queue & par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, que nous donnons ici *(planche XII)*, dont la queue & les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

ADDITION

A l'article de l'Hyène, de la Civette & de la Genette [1].

DE L'HYÈNE.

NOUS DONNONS ici *(planche XIII)* la figure d'une Hyène mâle, qui étoit vivante à la foire Saint-Germain en 1773, parce que celle que nous avons donnée* n'eſt pas correcte, par la difficulté qu'eut le deſſinateur à la faire mettre en ſituation de la bien voir. Cette première hyène étoit très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure ayant été apprivoiſée de jeuneſſe étoit fort douce, car, quoique ſon maître l'irritât ſouvent avec

[1] Tome III, *pages* 325, 342 & 366.

* Tome III, *Planche XII, page* 340.

un bâton pour lui faire hériſſer ſa crinière lors du ſpectacle, l'inſtant d'après elle ne paroiſſoit pas s'en ſouvenir; elle jouoit avec ſon maître, qui lui mettoit la main dans la gueule ſans en rien craindre; au reſte, cette hyène étant abſolument de la même eſpèce, & toute ſemblable à celle dont nous avons donné la deſcription *(Tome III)*, nous n'avons rien à y ajouter, ſinon que cette dernière avoit la queue toute blanche ſans aucun mêlange d'autre couleur; elle étoit un peu plus grande que la première, car elle avoit trois pieds deux pouces, meſurée avec un cordeau, du bout du muſeau à l'origine de la queue. Elle portoit la tête encore plus baiſſée qu'elle ne paroît l'être dans le deſſin. Sa hauteur étoit de deux pieds trois pouces. Son poil étoit blanc, mêlé & rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant ſur le corps que ſur les jambes.

Il exiſte, dans la partie du ſud de l'île de Méroé, une hyène beaucoup plus grande & plus groſſe que celle de Barbarie, & qui a auſſi le corps plus long à proportion, & le muſeau plus alongé

& plus reſſemblant à celui du chien, en ſorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large; cet animal eſt ſi fort, qu'il enlève aiſément un homme & l'emporte à une ou deux lieues ſans le poſer à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes tranſverſales ſont plus noires; la crinière ne rebrouſſe pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a obſervé le premier que cette hyène, ainſi que celle de Syrie & de Barbarie, & probablement de toutes les autres eſpèces, ont un ſingulier défaut; c'eſt qu'au moment qu'on les force à ſe mettre en mouvement, elles ſont boiteuſes de la jambe gauche; cela dure pendant environ une centaine de pas, & d'une manière ſi marquée, qu'il ſemble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on auroit bleſſé la jambe gauche de derrière *(a)*.

(a) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

DE LA CIVETTE.

M. DE LADEBAT a envoyé, en 1772, à M. Bertin, Miniſtre & Secrétaire d'État, une Civette vivante. Cet animal avoit été donné par le Gouverneur Hollandois du fort de la Mine, ſur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770; elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772; elle arriva très-foible; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, & au bout de cinq à ſix mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue & cuite, du poiſſon, de la ſoupe, du lait. On a eu ſoin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paroît beaucoup ſouffrir du froid, & elle devient moins méchante lorſqu'elle y eſt expoſée *(b)*.

DE LA GENETTE.

J'AI DIT, à l'article de la Genette*,

(b) Lettre de M. de Ladebat à M. de Buffon. *Bordeaux, 3 Novembre* 1772.

* Tome III, *page* 367.

que l'eſpèce n'en eſt pas fort répandue, qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Eſpagne & de la Turquie. Je n'étois pas alors informé qu'il ſe trouve des genettes dans nos provinces méridionales, & qu'elles ſont aſſez communes en Poitou, où elles ſont connues ſous le nom de genettes, même par les payſans, qui aſſurent qu'elles n'habitent que les endroits humides & le bord des ruiſſeaux *(c)*.

M. l'abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'agriculture & de pluſieurs autres Ouvrages utiles, eſt le premier qui ait annoncé au public que cet animal exiſtoit en France dans ſon état de liberté; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avoit été tuée à Livray en Poitou, & c'eſt bien le même animal que la genette d'Eſpagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il ſe trouve auſſi des genettes dans les provinces voiſines.

(c) Extrait des affiches du Poitou, du jeudi, 10 Février 1774.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Delpeche, j'ai toujours vu les payſans apporter des genettes mortes, ſur-tout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avoit peu, mais qu'elles habitoient aux environs de la ville de Villefranche, & qu'elles demeuroient pendant l'hiver dans des terriers à peu-près comme les lapins. Je pourrois en envoyer des mortes s'il étoit néceſſaire *(d)*. »

Nous donnons ici la figure *(planche XIV)* d'une genette femelle, qui nous a paru différer aſſez de la femelle genette* pour mériter d'être décrite & deſſinée. On la montroit à la foire Saint-Germain en 1772; elle étoit farouche & cherchoit à mordre; ſon maître la tenoit dans une cage ronde & étroite, en ſorte

(d) Lettre de M. Delpeche, Maître ès Arts, à M. de Buffon. *Villefranche de Rouergue*, 6 *août* 1771.

* Tome III, *Planche XIV*, *page* 368.

qu'il étoit aſſez difficile de la deſſiner ; on ne la nourriſſoit que de viande, elle avoit la phyſionomie & tous les principaux caractères de la genette du *Tome III.* La tête longue & fine, le muſeau alongé & avancé ſur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes. Le poil de la tête & du corps moucheté, la queue longue & velue ; elle étoit un peu plus groſſe que celle du *Tome III*, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avoit grandi aſſez conſidérablement en trois ou quatre mois ; nous n'avons pu ſavoir de quel pays elle venoit ; ſon maître l'avoit achetée à Londres ſept ou huit mois auparavant. C'eſt un animal vif & ſans ceſſe en mouvement, & qui ne ſe repoſe qu'en dormant.

Cette genette avoit vingt pouces de longueur, ſur ſept pouces & demi de hauteur ; elle avoit le deſſus du cou plus fourni de poil que l'autre genette, celui de tout le corps eſt auſſi plus long ; les anneaux circulaires de la queue ſont moins diſtincts & même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la

queue ; les mouſtaches ſont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces ſept lignes, couchées ſur les joues & non droites & ſaillantes comme dans les chats ou les tigres. Le nez noir & les narines très-arquées ; au-deſſus du nez s'étend une raie noire, qui ſe prolonge entre les yeux, laquelle eſt accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-deſſus de l'œil, & une bande blanche au-deſſous. Les oreilles ſont noires, mais plus alongées & moins larges à la baſe que les oreilles de la première genette. Le poil du corps eſt d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paroît former des ondes noires ; le deſſus du dos eſt rayé & moucheté de noir ; le reſte du corps moucheté de même, mais d'un noir plus foible. Le deſſous du ventre blanc, les jambes & les cuiſſes noires, les pattes courtes ; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs & crochus, la queue longue de ſeize pouces, groſſe de deux pouces à l'origine ; dans le premier tiers de ſa longueur, elle eſt de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs aſſez mal terminés. Les deux autres

tiers de la queue ſont tous noirs juſqu'à l'extrémité.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du bout du muſeau à l'angle extérieur de l'œil.....	//	1.	8.
Ouverture de l'angle à l'autre.....	//	//	9.
Diſtance entre les angles extérieurs des yeux.....	//	//	11.
Diſtance entre l'angle poſtérieur de l'œil à l'oreille...	//	//	11.
Longueur de l'oreille....	//	1.	5.
Largeur à la baſe.....	//	1.	//

e Sève del. Jne Mansard sc.

LA GENETTE DE FRANCE.

ADDITION

A l'article du Glouton [1].

NOUS DONNONS ici *(planche XV)* la figure du Glouton, qui manquoit dans le *Tome VI* de notre Ouvrage. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Ruſſie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il étoit ſi fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce & ne faiſoit de mal à perſonne; ſa voracité a été auſſi exagérée que ſa cruauté; il eſt vrai qu'il mangeoit beaucoup, mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le deſſin repréſente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la

[1] Tome VI, *page* 213.

deſcription : il avoit deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue ; le muſeau noir juſqu'aux ſourcils, les yeux petits & noirs ; depuis les ſourcils juſqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun ; les oreilles fort courtes, c'eſt-à-dire, d'un pouce de longueur ; le poil ras ſur les oreilles ; ſous la mâchoire inférieure, il eſt tacheté de blanc, ainſi qu'entre les deux pieds de devant ; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des ongles juſqu'au corps ; celles de derrière un pied ; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à ſon extrémité. Les quatre jambes, la queue & le deſſus du dos noirs, ainſi que le deſſous du ventre ; au nombril une tache blanche, les parties de la génération rouſſes ; le poil roux, depuis les épaules juſqu'à l'origine de la queue ; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'eſt pas auſſi épais dans ces endroits que ſur le dos ; les pieds de devant, depuis le talon juſqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus & ſéparés, celui

du milieu d'un pouce & demi de long, cinq durillons ſous les ongles, quatre ſe tenant enſemble & formant ſous le pied un demi-cercle & un autre au talon ; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons & point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces & demi ; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes ; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, dont une de chaque côté, un peu plus groſſe que les quatre autres ; deux groſſes dents de ſept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche ; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, & dont deux ſont beaucoup plus groſſes que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort groſſe ; deux grandes dents un peu crochues, & ſix petites preſque ras ; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule & au-deſſus des yeux.

Cet animal étoit aſſez doux, il craint l'eau, il a peur des chevaux & des hommes

habillés de noir ; il marche en ſautant ; mange conſidérablement ; quand il avoit bien mangé, & qu'il reſtoit de la viande, il avoit ſoin de la cacher dans ſa cage & de la couvrir de paille. En buvant, il lape comme un chien ; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ſes pattes ce qui reſte d'eau par-deſſous ſon ventre ; il eſt rare de le voir tranquille, parce qu'il ſe remue toujours ; il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour ſi on les lui donnoit ; il ne mange point de pain & mange ſi goulument preſque ſans mâcher, qu'il s'en étrangle *(a)*.

Cet animal, qui n'eſt pas rare dans la plupart des contrées ſeptentrionales de l'Europe, & même de l'Aſie, ne ſe trouve fréquemment en Norwège, ſelon Pontoppidam, que dans le diocèſe de *Drouthein*. Il dit que la peau en eſt très-précieuſe, & qu'on ne le tire point à coups de fuſil pour ne la pas endommager ; que le poil en eſt doux & d'un noir nuancé de brun & de jaune *(b)*.

(a) Deſcription donnée par M. de Sève.

(b) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger, Juin* 1756.

Nous donnons auſſi *(planche XVI)* la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, ſous le nom de *Carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois penſé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord; car il ſemble même approcher de très-près de l'eſpèce de notre blaireau d'Europe; ſes ongles ne ſont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuſer la terre; en ſorte que nous le regardons comme une eſpèce voiſine, ou même comme une variété de l'eſpèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau* pour en reconnoître la reſſemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau deſſéchée; il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le

* Tome II, *Planche XII, page* 228.

glouton a auſſi, comme le blaireau, cinq doigts aux pieds de devant ; ainſi, nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé ſous le nom de carcajou, ſoit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la deſcription de ſa peau bourrée, qui eſt bien conſervée dans le cabinet de M. le Curé de Saint-Louis. On lui a aſſuré qu'il venoit du pays des Eſquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du muſeau à l'origine de la queue ; quoiqu'il reſſemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur & la qualité du poil, qui eſt bien plus doux, plus ſoyeux & plus long, & ce n'eſt que par ce ſeul caractère qu'il pourroit ſe rapprocher du carcajou & du glouton du nord de l'Europe. Il eſt à peu-près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc-griſâtre ; ſa tête eſt rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles ſont courtes & blanches ; il a trente-deux dents, ſix inciſives, deux canines fort groſſes, quatre mâchelières de chaque côté, & le blaireau en a cinq. Le bout du nez eſt noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces

e Seve del. Jne Mansard sc.

LE GLOUTON.

Seve del

Jlle Mansard Sc.

LE CARCAJOU.

pouces & demi ou cinq pouces, ſont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun-clair depuis l'origine juſqu'à près de la moitié, enſuite fauve-clair, puis noirs près de l'extrémité qui eſt blanche, le deſſous du corps eſt couvert de poils blancs; les jambes ſont auſſi couvertes de longs poils d'un brun muſc-foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts & ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant ſont fort grands; le plus long a juſqu'à ſeize lignes, & le plus long des pieds de derrière n'en a que ſept; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon, elle eſt terminée par de longs poils qui l'environnent, & qui ſont de couleur fauve.

SECONDE ADDITION *A L'ARTICLE DU GLOUTON.*

Je suis persuadé que le Carcajou d'Amérique eſt le même animal que le Glouton d'Europe, ou du moins qu'il eſt d'une eſpèce très-voiſine; mais je dois obſerver que, faute d'être aſſez informé, je crois être tombé dans une mépriſe occaſionnée par la reſſemblance du nom & de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou *, & je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un étoit à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé ſur l'affiche, *animal inconnu à tous les Naturaliſtes ;* & il l'étoit

* Tome VI, *page* 214.

en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la nouvelle Espagne, & M. Messier, Astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure *(planche XVII)*, & que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez alongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, & surtout des dents canines pareilles, & telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire, anguleuses & cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend & s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés, il s'en sert heureusement pour saisir & appro-

cher de lui les choſes auxquelles il ne peut atteindre; il ſe couche & dort dès qu'il voit le jour, & s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il eſt d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, & furete par-tout. Il arrache tout ce qu'il trouve, ſoit en jouant, ſoit en cherchant des inſectes, ſans cela on pourroit le laiſſer en liberté; & même, avant d'être en France, on ne l'attachoit pas du tout, il ſortoit & alloit où il vouloit pendant la nuit, & le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à la même place; on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour; mais il ſemble que le ſoleil ou ſa réverbération l'effraie ou le ſuffoque. Il eſt aſſez careſſant, ſans cependant être docile, il ſait ſeulement diſtinguer ſon maître & le ſuivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin & même de l'eau-de-vie, ſur-tout s'il y a du ſucre, & il en boit juſqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant pluſieurs jours; il mange auſſi de tout indiſtinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, princi-

palement des fruits ; on lui a donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes & des fruits. Il aime passionnément les odeurs, & est très-friand de sucre & de confitures.

Il se jette sur les volailles, & c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit ; il paroît en boire le sang, & il les laisse sans les déchirer ; quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, & cependant il craint l'eau. Il a différens cris ; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue, & qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu-près comme une oie ; quand il est en colère, ce sont des cris confus & éclatans. Il ne se met guère en colère que quand il a faim ; il tire une langue d'une longueur démésurée lorsqu'il baille ; c'étoit une femelle, & l'on a cru remarquer que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur, elle

étoit alors preſque toujours furieuſe *(d)*. »

Voici la deſcription que M. de Sève a faite d'un animal tout ſemblable, qui étoit à la foire Saint-Germain, en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres animaux ; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds ; il a la queue auſſi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'eſt que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par ſon corps alongé, mais il n'y reſſemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle de la loutre ; l'œil eſt plus gros que celui de la fouine qui a le muſeau plus alongé ; la tête de face tient un peu du petit chien Danois ; il a une langue extrêmement longue & menue, qu'il alonge quelquefois dans la journée ; cette langue eſt douce lorſqu'il lèche. Car cet animal paroît être d'un aſſez bon naturel ; il étoit fort

(d) Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner, mais le public qui l'agace, l'a rendu méchant; à présent, il mord quelquefois après avoir lèché. Il est jeune, & ses dents ne me paroissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre, & fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élancer, & son cri, dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue & aime à s'attacher de façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe, ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres

animaux, & les pieds ont par conſéquent une forme alongée; il a auſſi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal *(au dire de Saint-louis, oiſeleur, rue de Richelieu à Paris, qui l'a acheté d'un particulier)*, vient de la côte d'Afrique; on l'appeloit *Kinkajou*, & l'eſpèce en eſt rare; il ſe figure que c'eſt le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les perſonnes qui le lui ont vendu, les éclairciſſemens néceſſaires; je dirai ſeulement que ce kinkajou, qui eſt femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux, par rapport aux poils qui ſont courts & épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps & de la queue, ſont d'une teinte jaune-olivâtre, mêlés de gris & de brun; par le luiſant du poil, qui eſt changeant à l'aſpect du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres (qui eſt le dominant) ou plus brun. Ce poil eſt de couleur griſe-blanchâtre dans la plus grande partie, & d'un fauve-verdâtre-ſale à l'extrémité; il eſt mêlangé d'autres poils dont l'extrémité

eſt de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, & qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, & une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre, la pupille eſt fort petite, & l'iris d'un brun-muſc ou rouſſâtre. Le muſeau eſt d'un brun-noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez eſt méplat, comme aux petits chiens, & les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche eſt de quinze lignes, les dents, qui paroiſſent jaunes, ſont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire ſupérieure, il y a ſix inciſives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, & quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines ſont très-groſſes, la ſupérieure croiſe l'inférieure. Auſſi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les inciſives & la canine inférieure pour y recevoir la ſupérieure. Les mâchelières paroiſſent peu fournies, ſurtout les dernières, qui annoncent la jeuneſſe de ce petit animal. Ainſi, il a douze

dents inciſives, quatre canines, ſeize mâchelières qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, ſont arrondies à leurs extrémités, & couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés & le deſſous du cou, le dedans des jambes ſont d'un jaune-doré, extrêmement vif par endroits. Cette même teinte dorée & plus foncée domine dans pluſieurs endroits de la tête & des jambes de derrière. Le ventre eſt d'un blanc-griſâtre, teint de jaune par endroits; la queue eſt par-tout garnie de poils, elle eſt groſſe à l'origine du tronçon, & va en diminuant imperceptiblement, & finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le deſſous de ſes pattes, qui eſt ſans poil, eſt couleur de chair vermeille. Les ongles ſont blancs, crochus & faiſant la gouttière en deſſous.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, priſe en ligne ſuperficielle.....	2.	5.	6.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite.	2.	3.	//
Longueur de la tête, du bout du muſeau à l'occiput.	//	2.	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du bout du museau.....	//	5.	9.
Circonférence du museau au-dessus des yeux.....	//	5.	1.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.....	//	1.	5.
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil.....	//	1.	7.
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	//	7.
Ouverture de l'œil.....	//	//	6.
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle.....	//	//	11.
La même distance en ligne droite.....	//	//	9.
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles.	//	7.	6.
Longueur des oreilles....	//	1.	1.
Largeur de la base mesurée en ligne droite.....	//	//	7.
Longueur du cou.....	//	1.	9.
Circonférence du cou....	//	6.	11.
Hauteur du train de devant.....	//	6.	9.
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.....	//	3.	1.
Longueur de l'avant-bras près du coude.....	//	1.	9.

	pieds.	pouces.	lignes.
Épaiſſeur de l'avant-bras près du coude.....	//	1.	2.
Circonférence du poignet.	//	2.	7.
Circonférence du métacarpe.....	//	2.	8.
Longueur du poignet juſqu'au bout des ongles.....	//	1.	9.
Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant.....	//	10.	4.
Circonférence du corps, priſe à l'endroit le plus gros.	//	11.	6.
Circonférence du corps devant les jambes de derrière.....	//	9.	10.
Hauteur du train de derrière.....	//	7.	3.
Longueur de la jambe depuis le genou juſqu'au talon.....	//	4.	7.
Largeur du haut de la jambe.....	//	2.	1.
Épaiſſeur.....	//	1.	4.
Largeur à l'endroit du talon.....	//	1.	3.
Circonférence du métatarſe.....	//	2.	9.
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles....	//	3.	//
Largeur du pied de devant.....	//	1.	8.

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur du pied de derrière.....	//	1.	2.
Longueur des plus grands ongles.....	//	//	$4\frac{1}{2}$.
Largeur à la base.....	//	3.	//
Longueur de la queue....	1.	3.	9.
Circonférence de la queue à son origine.....	//	4.	6.
Diamètre de la queue à son origine *(e)*.....	//	2.	1.

La conformité des noms de kinkajou & de carcajou m'avoit porté à croire, avec tous les autres Naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens Voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie *, parce que j'avois imaginé que ce Voyageur s'étoit trompé, en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres Voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente

(e) Description donnée par M. de Sève.

* Tome VI, *page* 213.

& ſemblable à celle du glouton. Voici donc ce paſſage en entier.

« Le kinkajou reſſemble un peu à un chat d'un poil roux-brun ; il a la queue longue & la relève ſur ſon dos pliée en deux ou trois plis ; il a des griffes & grimpe ſur les arbres, où il ſe couche tout de ſon long ſur les branches pour attendre ſa proie & ſe jeter deſſus pour la dévorer. Il ſe jette ſur le dos d'un orignal, l'entoure de ſa queue, lui ronge le cou au-deſſus des oreilles juſqu'à ce qu'il tombe. Quelque vîte que puiſſe courir l'orignal, & quelque fort qu'il puiſſe ſe frotter contre les arbres ou les buiſſons, le kinkajou ne lâche jamais priſe, mais s'il peut gagner l'eau il eſt ſauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche priſe & ſaute à terre. Les renards ſont ſes chaſſeurs ; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou eſt en embuſcade, où il attend l'orignal que les renards ne manquent pas de lui amener *(f)*. »

(f) Deſcription géographique & hiſtorique des côtes de l'Amérique ſeptentrionale, par M. Denis, *page* 330.

Cette notice s'accorde assez avec la figure & la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, & que le carcajou & le kinkajou, sont deux animaux d'espèces distinctes & séparées, qui n'ont de commun entr'eux que de se jeter sur les orignaux & sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaique, où les naturels du pays le nomment *Poto*, & non pas kinkajou. M. Colinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou que je donne ici *(planche XVIII)*, avec la notice suivante.

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, & d'un roux mêlé de gris cendré, le poil court mais très-épais, la tête arrondie, le museau court, nu & noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes & arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau & ne forment point de mous-

taches ; la langue étroite, longue, & que l'animal fait ſouvent ſortir de ſa gueule de trois ou quatre pouces ; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de groſſeur juſqu'à l'extrémité, qui ſe recourbe lorſque l'animal le veut, & avec laquelle il s'attache & peut ſaiſir & ſerrer fortement ; cette queue eſt plus longue que le corps qui a quinze pouces, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps, & la queue en a dix-ſept.

Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque, il eſt doux & on peut le manier ſans crainte ; il eſt comme endormi la journée & très-vif pendant la nuit ; il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre eſt déterminé ; ſa langue n'eſt pas ſi rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de la tête & par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui ſont bouclés & très-doux. Les oreilles ſont placées bas & preſque vis-à-vis de l'œil ; quand il dort il ſe met en boule, à peu-près comme

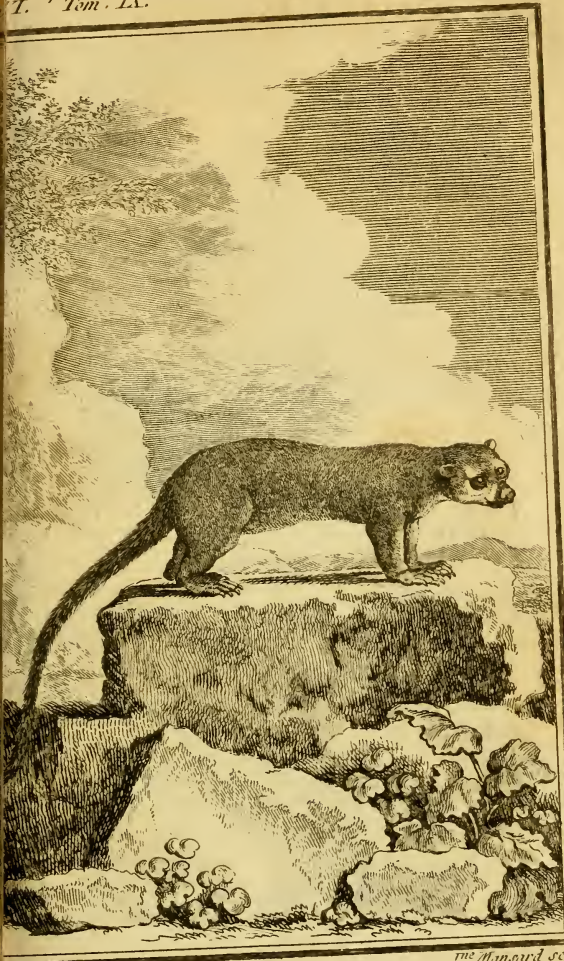

Seve del. Jme Mansard sc.

LE KINKAJOU.

Seve del. Mag. Th. Rousselet Sculp.

LE POTOT ou KINKAJOU POTOT.

le hériſſon, ſes pieds ramaſſés en devant & étendus ſous les joues. Il ſe ſert de ſa queue pour tirer un poids auſſi peſant que ſon corps *(g)*. »

Il eſt évident, en comparant les deux deſſins & la deſcription de M. Colinſon, avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'eſpèce.

(g) Note envoyée par M. Colinſon à M. de Buffon, 12 *Décembre* 1766.

ADDITION

A l'article de la Rouſſette & de la Rougette[1], *& à l'article des Chauve-ſouris*[2].

J'AI TROUVÉ dans une note de M. Commerſon, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes Chauve-ſouris (Rouſſettes & Rougettes) qui voltigeoient ſur le ſoir en bandes comme les corbeaux, & ſe poſoient particulièrement ſur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, priſes dans la bonne ſaiſon, elles ſont bonnes à manger, que leur goût approche abſolument de celui du lièvre, & que leur chair eſt également noire.

---

[1] Tome IV, *page* 10.

[2] Tome VI, *page* 167.

Feû M. de la Nux, qui étoit mon Correſpondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impreſſion de mon Ouvrage, quelques obſervations, & de très-bonnes réflexions critiques ſur ce que j'ai dit de ces animaux, *volume IV*. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort inſtructive qu'il m'a écrite à ce ſujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

« J'aime également, me dites-vous, Monſieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur; ainſi, écrivez-moi, je vous ſupplie, en toute liberté & toute franchiſe... Oh pour le coup je réponds, Monſieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point héſité de me livrer aux détails, & je ne veux point excuſer ma prolixité, bien fâché même de n'en ſavoir pas plus ſur les rouſſettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me ſemble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long-temps. L'on diroit que l'on n'a vu ces animaux

qu'avec les yeux de l'effroi ; on les a trouvés laids, monſtrueux, &, ſans autre examen que la première inſpection de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractère & des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme ſi la méchanceté, la férocité, la mal-propreté étoient inſéparables de la laideur. »

M. de la Nux obſerve que, dans ma deſcription*, le volume de la rouſſette eſt exagéré, ainſi que le nombre de ces animaux, que leur cri n'a rien d'épouvantable ; il ajoute, qu'un homme ouvrant la bouche & rétréciſſant le paſſage de la voix en aſpirant & reſpirant ſucceſſivement avec force, donne à peu-près le ſon rauque du cri d'une rouſſette, & que cela n'eſt pas fort effrayant. Il dit encore, que quand ces animaux ſont tranquilles ſur un grand arbre, ils ont un gazouillement de ſociété léger, & qui n'eſt point déplaiſant.

» *Page 61.* Pline a eu raiſon, dit-il,

* Tome IV, *page* 12.

de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote ; les rouſſettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne ſe jettent point ſur les hommes ; elles les fuient bien loin de les attaquer. Elles mordent & mordent très-dur, mais c'eſt à leur corps défendant, quand elles ſont abattues, ſoit par le *court-bâton*, ſoit par le coup de fuſil, ou priſes dans des filets ; & quiconque en eſt mordu ou égratigné, n'a qu'à s'en prendre à ſa mal-adreſſe, & non à une férocité que l'animal n'a point.

Page 62, notes *a*, *b*, *c*. Le volume des rouſſettes eſt ici plus approchant du vrai. . . . *Les chauve-ſouris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela eſt vrai des rouſſettes & non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela veut ſeulement dire qu'on en voit voler de temps à autre dans le cours du jour ; mais une à une & point en troupes. Alors elles volent très-haut & aſſez pour que leur ampleur paroiſſe moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin & à tire-d'aîles, & je crois très-poſſible qu'elles traverſent de cette île de Bourbon à l'île de France en aſſez peu de temps (la diſ-

tance eſt au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiſeau de proie, comme la frégate, &c. mais dans cette grande élévation au-deſſus de la ſurface de la terre, de cent, peut-être deux cents toiſes & plus, le mouvement de leurs bras eſt lent; il eſt prompt quand elles volent bas, & d'autant plus prompt qu'elles ſont plus proches de terre.

A parler exactement, la rouſſette ne vit pas en ſociété; le beſoin d'alimens, la pâture les réuniſſent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuſes. Ces compagnies ſe forment fortuitement ſur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les rouſſettes y arriver ſucceſſivement, ſe prendre par les griffes de leurs pattes de derrière & reſter là tranquilles fort long-temps, ſi rien ne les effarouche; il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui ſe détachent & font compagnie. Mais qu'un oiſeau de proie paſſe au-deſſus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il ſe tire un coup de fuſil ou ſur elles ou dans le canton, ou

que déjà pourchaſſées & effarouchées, elles entrevoient au-deſſous d'elles quelqu'un, ſoit chaſſeur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, & c'eſt pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obſcurciſſent point l'air ; elles ne peuvent voler aſſez ſerrées pour cela ; l'expreſſion eſt au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit ſur les arbres une infinité de grandes chauve-ſouris qui pendent attachées les unes aux autres ſur les arbres*, c'eſt dire aſſez mal une fauſſeté, ou du moins une abſurdité. Les rouſſettes ſont trop hargneuſes pour ſe tenir ainſi par la main ; &, en conſidérant leur forme, on reconnoît aiſément l'impoſſibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-deſſus ou au-deſſous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour ; elles vivent en ſociété dans des grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne ſortent que ſur le ſoir à la grande brune, & rentrent avant l'aube. L'on

aſſure, & il paſſe en cette île pour conſtant, que quelle que ſoit la quantité d'individus qui compoſent une de ces ſociétés, il ne s'y trouve qu'un ſeul mâle; je n'ai pu vérifier le fait. Je dois ſeulement dire que ces animaux ſédentaires parviennent à une haute graiſſe; que, dans le commencement de la Colonie, nombre de gens peu aiſés & point délicats, inſtruits ſans doute par les Malacaſſes, s'approviſionnoient largement de cette graiſſe pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauve-ſouris (c'eſt ainſi qu'on appeloit les retraites de nos rougettes) étoit une vraie trouvaille. Il étoit facile, comme on en peut juger, de défendre la ſortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, & de façon ou d'autre de connoître le nombre de femelles & de mâles qui compoſoient la ſociété: je n'en ſais pas plus ſur cette eſpèce. Je reviens à la note. . . . Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit en devorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils ſavent diſcerner dans l'épaiſſeur des bois*. . . . . En liſant cela,

cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication? le bruit que l'on entend de fort loin, & de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère, & quand ils se disputent la pâture; & il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour; il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toutes espèces, dont elles sont très-friandes, les pêches & les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois..... *La roussette est un bon gibier.* . . . Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune sur-tout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est à dire, pendant tout l'été & une bonne partie de l'automne. Les mâles sur-tout acquièrent en vieillissant un fumet

déplaiſant & fort. . . . . Il n'eſt pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent*. On ſait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils ; certainement bien des Européens en mangent ; ainſi, dans le vrai, on mange des rouſſettes dans l'Inde quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île, on mange des rouſſettes & des rougettes.

Après l'examen ci-deſſus, je viens au corps de l'hiſtoire ; il a beſoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à oppoſer ce que je connois des rouſſettes, ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont imaginé les autres, d'après leſquels l'Hiſtorien de la Nature a parlé.

Les rouſſettes & les rougettes ſont naturelles dans les îles de France, de Bourbon & de Madagaſcar. Il y a cinquante ans & plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en ſeptembre 1722, ces animaux étoient auſſi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils y ſont rares actuellement. La raiſon en eſt toute naturelle, 1.° la

forêt n'étoit pas encore éloignée des établiſſemens, & il leur faut la forêt ; aujourd'hui elle eſt très-reculée. 2.° La rouſſette eſt vivipare, & ne met au jour qu'un ſeul petit par an. 3.° Elle eſt chaſſée pour ſa viande, pour ſa graiſſe, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne & une partie de l'hiver, par les Blancs au fuſil, par les Nègres au filet; il faut que l'eſpèce diminue beaucoup & en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour ſe retirer dans les lieux qui ne le ſont pas encore, & dans l'intérieur de l'île, les Nègres marrons ne les épargnant pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux eſt ici vers le mois de mai, c'eſt-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la ſortie des fœtus eſt environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainſi, la durée de la geſtation eſt de quatre & demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroiſſement des petits, mais je ſais qu'il paroît fait au ſolſtice d'hiver, c'eſt-à-dire, à peu-près au bout de huit mois, depuis la naiſſance. Je ſais de plus qu'on ne voit plus de petites rouſſettes, paſſé

Avril & Mai, temps auquel on diſtingue aiſément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles griſonnent, je ne ſais pas au bout de quel temps, & c'eſt pour lors qu'elles ſont très-dures, les mâles ſurtout; c'eſt pour lors que ceux-ci ſentent très-fort, comme je l'ai déjà dit; qu'il n'y a que des Nègres qui puiſſent en manger, & qu'il n'y a de bon que leur graiſſe, dont en général l'eſpèce eſt aſſez bien pourvue depuis la fin du printemps juſqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'eſt certainement pas la chair de quelque eſpèce que ce ſoit, qui fournit l'embonpoint des rouſſettes & des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture; ce n'eſt pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne ſont du tout point carnaſſiers, ils ſont & ne ſont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des ſortes de fruits dont nos forêts ſont ſucceſſivement pourvues, les baies de guy & autres, voilà de quoi ils ſe nourriſſent, & ils ne ſe nourriſſent que de cela; ils ſont encore très-friands de ſucs de certaines fleurs à om-

belles, telles entr'autres celles de nos bois puans, dont le *nectareum* eſt très-ſuccinct ; ce ſont ces fleurs très-abondantes en Janvier & Février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les rouſſettes en grand nombre ; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuſes de ces fleurs, & il eſt très-probable que c'eſt pour la ſuccion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différens, que leur langue eſt telle que l'apprend l'exacte & ſavante deſcription qu'en a donnée M. Daubenton. J'obſerverai que la mangue eſt un fruit dont la peau eſt réſineuſe, & que nos animaux n'y touchent point. Je ſais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de ſucre, &c. je n'ai pas ſu ſi on leur avoit fait manger de la viande, crue ſur-tout, mais en euſſent-elles mangé en cage, ce n'eſt point dans l'état d'eſclavage que je les conſidère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui perſonnellement ni pour

ſa volaille. Il leur eſt de toute impoſſibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiſeau. Une rouſſette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, &c. fondre ſur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe & ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puiſſe être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât *. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner mauſſadement & aſſez lentement, auſſi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut; elle n'eſt point faite pour la courſe; voudroit-elle attraper un oiſeau ſur une branche? la dégaine avec laquelle elle eſt ſouvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ſes voiles,

* J'ai vu une rouſſette toute jeune encore entrer au vol dans ma maiſon à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune Négreſſe de ſept à huit ans, & incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur, étoit proche de moi. Je la débarraſſai aſſez promptement pour que les crochets des ailes n'euſſent point encore atteint ou ſes épaules ou ſon viſage.

pour aller prendre son vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réussiroient jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élancer dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises, avant de dépendre ses griffes de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accrochés; & quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse, & pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent quand il faut partir, n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut se trouver des branches trop proches qui l'empêcheroient, & dans cette conjoncture la roussette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volans, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fusil, ou par telle autre épouvantail subit, & surprise sur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les bran-

ches ; il arrive, dis-je, aſſez ordinairement que pluſieurs tombent juſqu'à terre, avant d'avoir pu prendre l'air néceſſaire pour les ſoutenir, & on les voit incontinent remonter le long des arbres qui ſe trouvent à leur portée, pour prendre leur vol ſi-tôt qu'elles le peuvent. Que l'on ſe repréſente des Voyageurs chaſſant ces animaux qu'ils ne connoiſſent point, dont la forme & la figure leur cauſent un certain effroi, entourés tout-à-coup d'un nombre de rouſſettes tombées de leur fait ; que quelqu'un de la bande ſe trouve empêtré d'une ou deux rouſſettes grimpantes, & que, cherchant à ſe débarraſſer & s'y prenant mal, il ſoit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les rouſſettes féroces, ſe ruant ſur les hommes, cherchant à les bleſſer au viſage, les dévorer, &c. & au bout du compte cela ſe réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'eſpèces bien différentes, qui avoient grande peur les uns des autres. J'ai dit plus haut qu'il falloit la forêt aux rouſſettes ; on voit bien ici que c'eſt par inſtinct de conſervation qu'elles la cherchent,

& non par caractère sauvage & farouche. A ce que j'ai déjà fait connoître des rousfettes & des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut qu'elles soient appendues pour prendre leur nourriture, j'aurai, je pense, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, &c. si je dis de plus que leur vol est aussi lourd, aussi bruiant, sur-tout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considérablement encore une espèce de l'autre.

De ce que l'on voit par fois des rousfettes raser la surface de l'eau, à peu-près comme fait l'hyrondelle, on les a fait se nourrir de poisson, on en a fait des pêcheurs, & il le falloit bien, dès qu'on vouloit qu'elles mangeassent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne se nourrissent que de végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent l'eau, & si elles se soutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est

que la réſiſtance de celle-ci intéreſſe le battement des ailes qui eſt libre ſur l'eau. De ceci réſulte évidemment la propreté naturelle des rouſſettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé ſur aucunes d'elles la moindre ſaleté; elles ſont auſſi propres que le ſont en général les oiſeaux.

La rouſſette n'eſt pas de ces animaux que nous ſommes portés à trouver beaux; elle eſt même déplaiſante à voir en mouvement & de près. Il n'y a qu'un ſeul point de vue, & il n'y a qu'une ſeule attitude qui lui ſoit avantageuſe relativement à nous, dans laquelle on la voie avec une ſorte de plaiſir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monſtrueux diſparoît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées & exactement plaquées contre le corps: ainſi ſa voilure, qui fait ſa difformité, de même que ſes pattes de derrière qui la ſoutiennent à l'aide des griffes dont elles ſont armées, ne paroiſſent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun-foncé, très-propre & bien colorié, auquel tient

une tête, dont la physionomie a quelque chose de vif & de fin. Voilà l'attitude de repos des rousſettes; elles n'ont que celle-là, & c'eſt celle dans laquelle elles ſe tiennent le plus long-temps pendant le jour. Quant au point de vue, c'eſt à nous à le choiſir. Il faut ſe placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'eſt-à-dire, à l'élévation au-deſſus de terre de quarante à ſoixante pieds, & dans une diſtance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant qu'on ſe repréſente la tête d'un grand arbre garnie dans ſon pourtour & dans ſon milieu de cent, cent cinquante, peut-être deux cents de pareilles girandoles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, & l'on ſe fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, & qui ſe fait regarder avec plaiſir. Dans les Cabinets les plus riches en ſujets d'Hiſtoire Naturelle, on ne manque pas de placer une rouſſette éployée & dans toute l'étendue de ſon envergure; de ſorte qu'on la montre dans ſon action & dans tout ſon laid. Il faudroit, me ſemble, s'il étoit poſſible, en montrer à côté ou au-

deſſus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos ; car celle que montre l'eſtampe *, n'eſt point encore la véritable : on ne voit jamais les rouſſettes à terre tranquilles ſur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en diſant que la rouſſette & la rougette fourniſſent une nourriture ſaine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce ſoit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès. Cela ne doit point ſurprendre, dès que l'on ſait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de ſucs & de fleurs, & peut-être des exudations de nombre d'arbres. Je le ſoupçonnois fortement ; le paſſage d'Hérodote me le fait croire ; mais je ne l'ai pas aſſez vu pour donner la choſe comme une vérité conſtante.

---

* Tome IV, *Planche 11, page* 22.

ADDITION

A l'article des Chauve-souris [1].

M. PALLAS, qui nous a donné des descriptions de deux Chauve-souris qu'il regarde comme nouvelles, & dont j'ai cru devoir faire copier les figures *(planches XIX & XX)*, avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description & la figure *, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Séba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, & qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette mépriſe.

[1] Tome VI, *page* 167.

* Tome VI, *Planche XVIII*, *page* 167.

Il nous donne enſuite la deſcription d'une de ces chauve-ſouris nouvelles, qu'il dit être des Indes, & qu'il appelle *Céphalotte*, laquelle eſt en effet différente de toutes les chauve-ſouris que nous avons décrites dans notre Ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

« Cette eſpèce de chauve-ſouris, juſqu'à préſent inconnue des Naturaliſtes, ſe trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schloſſer à Amſterdam. La femelle ne produit qu'un petit ; on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la diſſection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus. »

Il appelle cette chauve-ſouris céphalotte, parce qu'elle a la tête plus groſſe à proportion du corps que les autres chauve-ſouris ; le cou y eſt auſſi plus diſtinct, parce qu'il eſt moins couvert de poil.

« Cette chauve-ſouris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents des ſouris ou même des hériſſons,

paroiſſant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie ; les dents canines dans la mâchoire ſupérieure, ſont ſéparées par deux petites dents ; & dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, & les deux canines de cette mâchoire ſont comme les inciſives dans les ſouris. »

Je crois devoir rapporter ici une Table du nombre & de l'ordre des dents dans les eſpèces de chauve-ſouris, & qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux, par cette Table, que la chauve-ſouris céphalotte, & une autre dont je parlerai tout-à-l'heure, ſous le nom de *chauve-ſouris-muſaraigne*, ſont de nouvelles eſpèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVE-SOURIS.	INCISIVES ſupérieures.	INCISIVES inférieures.
Le Fer-à-cheval.....	.....″	.....4.
La Feuille.....	.....″	.....4.
Le Rat volant.....	.....2.	.....2.
Le Mulot volant.....	.....2.	.....2.
La Marmotte volante.	.....2.	.....6.
Le Lérot volant.....	.....″	.....4.
Le Campagnol volant.	.....4.	.....6.
La Noctule.....	.....4.	.....6.
Le Serotine.....	.....4.	.....6.
Le Chien volant.....	.....4.	.....4.
La Rouſſette.....	.....4.	.....4.
La Pipiſtrelle.....	.....4.	.....6.
L'Oreillar.....	.....4.	.....6.
La Chauve-ſouris.....	.....4.	.....6.
Le Muſcardin volant..	.....4.	.....6.
Le Fer-de-lance.....	.....4.	.....4.
La Céphalotte.....	.....2.	.....″
La Chauve-ſouris muſaraigne.	.....4.	.....4.

Mâchelières supérieures.	Mâchelières inférieures.	CANINES.	TOTAL.
.....8.	.....10.	.....4.	...26.
.....8.	.....10.	.....4.	...26.
.....8.	.....10.	.....4.	...26.
.....8.	.....10.	.....4.	...26.
.....8.	.....8.	.....4.	...28.
.....10.	.....10.	.....4.	...28.
.....8.	.....8.	.....4.	...30.
.....8.	.....10.	.....4.	...32.
.....8.	.....10.	.....4.	...32.
.....8.	.....12.	.....4.	...32.
.....8.	.....12.	.....4.	...32.
.....10.	.....10.	.....4.	...34.
.....10.	.....12.	.....4.	...36.
.....12.	.....12.	.....4.	...38.
.....12.	.....12.	.....4.	...38.
.....10.	.....10.	.....4.	...32.
.....6.	.....10.	.....4.	...22.
.....6.	.....6.	.....4.	...24.

« La queue de cette chauve-ſouris céphalotte, n'eſt pas longue; elle eſt, dit M. Pallas, ſituée ſous la membrane entre les deux cuiſſes. La forme des narines eſt un caractère par lequel on peut diſtinguer, au premier coup-d'œil, cette chauve-ſouris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux, diffère auſſi de celle des autres chauve-ſouris ; la poitrine a une plus grande amplitude, & reſſemble plus que dans aucune autre eſpèce à la poitrine des oiſeaux. »

On peut voir la deſcription détaillée des parties extérieures & intérieures de cet animal dans l'Ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimenſions principales.

	pieds.	pouces.	lignes
Envergure.....	1.	2.	6.
Longueur de l'animal juſqu'à l'origine de la queue...	"	3.	9.
Longueur de la tête.....	"	1.	3.
Largeur de la tête.....	"	"	9.
Épaiſſeur de la tête.....	"	"	8.
Longueur des oreilles....	"	"	5.
Largeur des oreilles.....	"	"	4.
Longueur de l'humérus des ailes.....	"	1.	8.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'avant-bras.	"	2.	3.
Longueur du fémur.....	"	"	7 $\frac{1}{2}$.
Longueur des jambes....	"	"	9 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la queue...	"	"	10.
Longueur de la partie de la queue au-delà de la membrane.....	"	"	5 $\frac{2}{3}$.

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *Vespertilio soricinus*, ou chauve-souris-musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, & qui portent une feuille sur le nez, mais c'est la plus petite espèce de ce genre; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caribes & à Surinam. Il paroît que la figure en a été donnée par Edwards, *planche CCI, figure 1*; cette chauve-souris a le museau plus long & plus menu que les autres, & c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par la structure. Le mâle & la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

	pieds.	pouces.	lignes.
Envergure.....	"	8.	3.
Longueur de l'animal juſqu'à la queue.....	"	2.	1.
Longueur de la tête.....	"	"	11.
Largeur de la tête.....	"	"	5.
Longueur de la feuille au-deſſus du nez.....	"	"	2.
Longueur des oreilles....	"	"	4 $\frac{1}{2}$.
Longueur du lobe interne de l'oreille.....	"	"	2.
Largeur de l'oreille.....	"	"	4.
Longueur de l'humérus...	"	1.	"
Longueur de l'avant-bras.	"	1.	4.
Longueur du fémur.....	"	"	6.
Longueur des jambes....	"	"	6.
Longueur des pieds avec les ongles.....	"	"	6 $\frac{1}{2}$.

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la deſcription des parties extérieures & intérieures de cet animal, que ce ſavant Naturaliſte a faite avec beaucoup de ſoin & de préciſion.

Reve del. Jme Mansard sc.

LA CHAUVE-SOURIS CÉPHALOTE.

e del. Hervieu et fils sculp.

LA CHAUVE-SOURIS MUSARAIGNE.

ADDITION

Aux articles du Sarigué, de la Marmose & du Cayopolin[1].

M. DE LA BORDE, Médecin du Roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avoit nourri, dans un petit tonneau, trois Sarigues, où ils se laissoient aisément manier ; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, &c. ils sont continuellement à se lècher les uns les autres ; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes & d'autres plus

[1] Tome IV, *pages* 132, 178 & 183.

petites *(a)*. Ils portent également leurs petits dans une poche ſous le ventre, & ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorſqu'ils dorment; les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne ſe fait pas entendre de fort loin; on les apprivoiſe aiſément; ils cherchent à entrer dans les poulaillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'eſt pas bonne à manger; dans certaines eſpèces, elle eſt même d'une odeur inſupportable, & l'animal eſt appelé *puant* par les habitans de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces ſarigues puans de M. de la Borde, avec les vrais puans ou mouffettes, qui forment un genre d'animaux très-différens de ceux-ci.

M. Voſmaër, Directeur des Cabinets d'Hiſtoire Naturelle de S. A. S. M. le Prince d'Orange, a mis une note, *page 6*,

---

(a) On m'a nouvellement envoyé, pour le Cabinet, une peau de ces petits ſarigues de Cayenne, qui n'avoit que trois pouces & demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, & la queue quatre pouces & demi.

de la description d'un écureuil volant. *Amsterdam*, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Séba, & le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon*, nie absolument son existence aux Indes orientales, & ne l'accorde qu'au nouveau monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre Naturaliste, que Valentin & Séba ont fort bien fait de placer ces animaux, tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales, le mâle & la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le Docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine; quoique pour moi je n'en connoisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes orientales, & celui des Indes

* Tome IV, *page* 139.

occidentales, conſiſte, ſuivant mon obſervation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, eſt tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle eſt un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune ſur le dos. La tête de celui des Indes orientales eſt plus courte, mais le mâle me paroît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette eſpèce, ſont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La deſcription de la ſeconde eſpèce, dont parle auſſi Valentin, eſt trop diffuſe pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Voſmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles & femelles, ſous le nom de *coeſcoes;* mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coeſcoes & les ſarigues, pourroient déjà faire penſer que ce ne ſont pas des animaux de même eſpèce. J'avoue néanmoins que la critique de M. Voſmaër eſt juſte, en ce que j'ai dit, que les trois philanders de Séba n'étoient que le même animal, tandis qu'en

qu'en effet le troisième, c'est-à-dire, celui de la *planche* XXXIX de Séba est un animal différent, & qui se trouve réellement aux Philippines, & peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coescoes* ou *cuscus* ou *cusos*. J'ai trouvé, dans le voyage de Christophe Barchewitz, la notice suivante.

« Dans l'île de Lethy il y a des *cuscus* ou *cusos*, dont la chair a à peu-près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la couleur à une marmotte; les yeux sont petits, ronds & brillans, les pattes courtes, & la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, & alors il fait de sa queue un crochet, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent & sortent pardessous la queue de l'animal. Les vieux

ſautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche *(b)*. »

Il paroît, par le caractère de la poche ſous le ventre & de la queue prenante, que ce cuſcus ou cuſos des Indes orientales, eſt en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique; mais cela ne prouve pas qu'ils ſoient de la même eſpèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce ſeroit le ſeul exemple d'une pareille identité. Si M. Voſmaër eût fait graver les figures de ces coeſcoes, comme il le dit dans le texte, on ſeroit plus en état de juger, tant de la reſſemblance que des différences des coeſcoes d'Aſie avec les ſarigues ou philanders de l'Amérique, & je demeure toujours perſuadé que ceux d'un continent ne ſe trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie ſur cela le Lecteur à ce que j'en ai dit *.

(b) Voyage de Barchewitz. *Erfurt*, 1751, *page* 532.

* Tome IV, *pages* 139 *& ſuiv.*

Ce n'eſt pas qu'abſolument parlant, & même raiſonnant philoſophiquement, il ne fût poſſible qu'il ſe trouvât, dans les climats méridionaux des deux continens, quelques animaux qui ſeroient préciſément de la même eſpèce ; nous avons dit ailleurs *(c)*, & nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets ſur la Nature organiſée, & par conſéquent produire les mêmes êtres, ſoit animaux, ſoit végétaux, ſi toutes les autres circonſtances étoient comme la température, les mêmes à tous égards ; mais il ne s'agit pas ici d'une poſſibilité philoſophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable ; il s'agit d'un fait & d'un fait très-général, dont il eſt aiſé de préſenter les nombreux & très-nombreux exemples. Il eſt certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'exiſtoit dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer. L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopo-

(c) Supplément à l'Hiſtoire Naturelle, *in*-12, *tome* IX, Partie hypothétique. Second Mémoire,

tame, la giraffe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les ſinges, les babouins, les guenons, & nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération *, & que de même le tapir, le lamas, la vigogne, le pécari, le jaguar, le cougar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'ai, & beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'exiſtoient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples, dont on ne peut nier la vérité, ne ſuffit-elle pas pour qu'on ſoit au moins fort en garde lorſqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Voſmaër, que tel ou tel animal ſe trouve également dans les parties méridionales des deux continens.

C'eſt à ce cuſcus ou cuſos des Indes qu'on doit rapporter le paſſage ſuivant.

« Il ſe trouve, dit Mandeſlo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cuſos ;* il ſe tient ſur les arbres, & ne vit que de leurs fruits ; il reſſemble à un lapin & a

* Tome III, *page* 178.

le poil épais, frisé & rude, entre le gris & le roux ; les yeux ronds & vifs, les pieds petits, & la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits *(d)*. »

Il n'est pas question dans ce passage de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders ; mais je le répète, si le cuscus ou cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, & je serois porté à penser qu'il en diffère à peu-près comme le jaguar du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblans & les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continens.

Le CRABIER.

Le nom *Crabier*, ou chien crabier, que l'on a donné à cet animal, vient de

(d) Voyage de Mandesso, suite d'Oléarius, *tome II, pages* 384 *& suiv.*

ce qu'il ſe nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les Voyageurs ont voulu le comparer. Il auroit plus de rapport avec les ſarigues, mais il eſt beaucoup plus gros, & d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du ſarigue, ſes petits dans une poche ſous le ventre ; ainſi, le crabier nous paroît être d'une eſpèce iſolée & différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure *(planche XXI)*, dans laquelle on remarquera la longue queue écailleuſe & nue, les gros pouces ſans ongles plats de devant. Cet animal, que nous conſervons au Cabinet du Roi, étoit encore jeune lorſqu'on nous a envoyé ſa dépouille ; il eſt mâle, & voici la deſcription que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, eſt d'environ dix-ſept pouces.

La hauteur du train de devant, de ſix pouces trois lignes, & celle du train de derrière de ſix pouces ſix lignes.

La queue, qui eſt griſâtre, écailleuſe

& ſans poil, a quinze pouces & demi de longueur, ſur dix lignes de groſſeur à ſon commencement, elle eſt très-menue à ſon extrémité.

Comme cet animal eſt fort bas de jambes, il a de loin quelques reſſemblances avec le chien baſſet ; la tête même n'eſt pas fort différente de celle d'un chien, elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'occiput ; l'œil n'eſt pas grand, le bord des paupières eſt noir, & au-deſſus de l'œil ſe trouvent de longs poils qui ont juſqu'à quinze lignes de longueur ; il y en a auſſi de ſemblables à côté de la joue vers l'oreille. Les mouſtaches autour de la gueule ſont noires, & ont juſqu'à dix-ſept lignes de long ; l'ouverture de la gueule eſt de près de deux pouces ; la mâchoire ſupérieure eſt armée de chaque côté d'une dent canine crochue & qui excède ſur la mâchoire inférieure ; l'oreille, qui eſt de couleur brune, paroît tomber un peu ſur elle-même, elle eſt nue, large & ronde à ſon extrémité.

Le poil du corps eſt laineux & par-

ſemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant ſur les cuiſſes & vers l'épine du dos, qui eſt toute couverte de ces longs poils; ce qui forme à cet animal une eſpèce de crinière, depuis le milieu du dos juſqu'au commencement de la queue : ces poils ont trois pouces de longueur, ils ſont d'un blanc-ſale à leur origine juſqu'au milieu, & enſuite d'un brun-minime juſqu'à l'extrémité. Le poil des côtés eſt d'un blanc-jaune, ainſi que ſous le ventre, mais il tire plus ſur le fauve vers les épaules, les cuiſſes, le cou, la poitrine & la tête, où cette teinte de fauve eſt mêlangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou ſont fauves. Les jambes & les pieds ſont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, & l'ongle en gouttière deux lignes, les doigts ſont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui ſoit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce ſix lignes; il eſt gros, large & écarté

comme dans les singes, l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus & excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit, & n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal étoit fort commun à Cayenne, & qu'il habite toujours les pallétuviers & autres endroits marécageux.

« Il est, dit-il, fort leste pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, sur-tout pendant le jour. Il a de bonnes dents, & se défend contre les chiens; les crabes font sa principale nourriture, & lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se sert comme d'un crochet; le crabe, qui lui serre quelquefois la queue, le fait crier; ce cri ressemble assez à celui d'un homme, & s'entend de fort loin, mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons,

il produit quatre ou cinq petits, & les dépoſe dans des vieux arbres creux ; les naturels du pays en mangent la chair, qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reſte, ces animaux ſe familiariſent aiſément, & on les nourrit à la maiſon comme les chiens & les chats, c'eſt-à-dire, avec toutes ſortes d'alimens ; ainſi, leur goût pour la chair du crabe, n'eſt point tout un goût excluſif *(e)*. »

On prétend qu'il ſe trouve dans les terres de Cayenne deux eſpèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de *crabier*, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier eſt celui dont nous venons de parler, l'autre eſt non-ſeulement d'une eſpèce différente, mais paroît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, & ne prend les crabes qu'avec ſes pattes. Ces deux animaux ne ſe reſſemblent que par

(e) Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon. *Cayenne*, 12 *juin* 1774.

De Seve del. M.R. veuve Tardieu Sculp.

LE CRABIER.

la tête, & diffèrent par la forme & les proportions du corps, auſſi-bien que par la conformation des pieds & des ongles *(f)*.

(f) Note communiquée par M.rs Aublet & Olivier.

ADDITION

A l'article du Cabiai[1].

Nous n'avons que peu de choſes à ajouter aux faits hiſtoriques, & rien à la deſcription très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique, & que nous avons repréſenté, *Tome V, planche XXVIII, page* 472. M. de la Borde nous a ſeulement écrit qu'il eſt fort commun à la Guyane, & encore plus dans les terres qui avoiſinent le fleuve de l'Amazone, où le poiſſon eſt très-abondant : il dit, que ces animaux vont toujours par couple, le mâle & la femelle, & que les plus grands pèſent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, &, s'ils aperçoivent quelqu'un, ils ſe jettent à l'eau, ſans plonger comme les loutres,

[1] Tome V, *page* 470.

mais toujours nageant comme les cochons, quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, & y restent même assez long-temps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil & des légumes, quoique, dans leur état de nature, ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit; ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre & de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourroit que la chair du cabiai, vivant de poisson, eût ce mauvais goût, & que celle du cabiai, vivant de pain & de grain, fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, & que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit, *tome V, page* 471, qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé

depuis qu'il ſupportoit fort bien le froid de l'hiver; mais que, comme on l'avoit enfermé dans un grenier, il ſe jeta par la fenêtre & tomba dans un baſſin où il ſe noya, ce qui ne lui ſeroit pas arrivé s'il n'eût pas été bleſſé dans ſa chûte ſur les bords du baſſin.

ADDITION

Aux articles du Tamanoir, du Tamandua, du Fourmillier & des Tatous[1].

DU TAMANOIR.

NOUS AVONS DONNÉ, *Tome IV, planche II, page* 70, la figure du Tamanoir ou grand Fourmillier; mais, comme le deſſin n'a été fait que d'après une peau qui avoit été aſſez mal préparée, il n'eſt pas auſſi exact que celui qu'on trouvera ici *(planche XXII)*, qui a été fait ſur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Maudhuit, Docteur en médecine, dont le Cabinet ne contient

[1] Tome IV, *pages* 49 & 82.

que des choſes précieuſes, par les ſoins que cet habile Naturaliſte prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, & de maintenir les animaux & les oiſeaux dans le meilleur état poſſible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici ſoit préciſément de la même eſpèce que celui de notre *volume IV*, on verra néanmoins qu'il a le muſeau plus court, la diſtance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits: cinq ongles aux pieds de derrière, & tous ces ongles noirs. Le muſeau juſqu'aux oreilles eſt couvert d'un poil brun fort court; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand, il a deux pouces & demi de longueur ſur les côtés du corps, il eſt rude au toucher, comme celui du ſanglier. Il eſt mêlé de poils d'un brun-foncé, & d'autres d'un blanc-ſale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées & qui la bordent comme dans le tamanoir gravé *tome IV*; celui-ci a trois pieds onze

pouces de longueur, c'eſt-à-dire, trois pouces de plus que le premier. Voici ſes autres dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant.....	1.	8.	"
Hauteur du train de derrière.....	1.	7.	6.
Longueur du bout du muſeau à l'angle de l'œil..	"	7.	9.
Ouverture de l'œil.....	"	"	6.
Ouverture de la bouche..	"	1.	1.
Ouverture des narines....	"	"	4.
Diſtance de l'œil à l'oreille.....	"	2.	1.
Grandeur de l'oreille....	"	1.	2.
Longueur du cou.....	"	8.	"
Longueur du tronçon de la queue.....	2.	1.	9.
Longueur du pied de devant.....	"	3.	6.
Longueur de l'ergot interne.....	"	"	6.
Longueur de ce même ergot à ſon origine.....	"	"	4.
Longueur de l'ergot ſuivant.....	"	1.	8.
Sa largeur à ſon origine..	"	"	5.
Longueur du troiſième ergot.....	"	2.	3.
Sa largeur à ſon origine,.	"	"	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'ergot extérieur.....	"	"	5.
Sa largeur à ſon origine..	"	"	3.
Longueur du pied de derrière.....	"	3.	9.
Longueur de l'ergot interne.....	"	"	7.
Longueur des trois autres ergots.....	"	1.	10.
Largeur à l'origine.....	"	"	3.
Longueur de l'ergot externe.....	"	"	6.
Largeur à ſon origine....	"	"	3.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les obſervations ſuivantes au ſujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connoît de deux eſpèces ; les individus de la plus grande, pèſent juſqu'à cent livres ; ils courent lentement & plus lourdement qu'un cochon ; ils traverſent les grandes rivières à la nage, & alors il n'eſt pas difficile de les aſſommer à coups de bâton. Dans les bois, on les tue à coups de fuſil, ils n'y ſont pas fort communs, quoique les chiens refuſent de les chaſſer.

Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches de poux de bois qui se trouvent par-tout sur les arbres; sur lesquels ils grimpent facilement; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes; il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, cougars, &c. il les déchire avec ses griffes, dont les muscles & les tendons sont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, & c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes; on dit qu'ils se nourrissent de fourmis; son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avoit l'estomac plein de poux de bois, qu'il avoit nouvellement mangés. La structure & les dimensions de sa langue, semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la

chair de cet animal; elle eſt noire, ſans graiſſe & ſans fumet. Sa peau eſt dure & épaiſſe, ſa langue eſt d'une forme preſque conique comme ſon muſeau. »

M. de la Borde en donne une deſcription anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laiſſer les prémices de ce travail qu'il me paroît avoir fait avec ſoin.

« Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert ſon accroiſſement entier qu'en quatre ans. Il ne reſpire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère eſt fort ample, mais elle ſe rétrécit tout-à-coup, & forme un conduit qui ſe continue juſqu'aux narines, dans cette eſpèce de cornet qui lui ſert de mâchoire ſupérieure. Ce cornet a un pied de longueur, & il eſt au moins auſſi long que le reſte de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, & néanmoins l'ouverture des narines eſt ſi petite, qu'on avoit de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux ſont auſſi très-petits, &

il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande & longue queue repliée sur le dos & jusque sur la tête. »

M.rs Aublet & Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse & gluante, avec laquelle il prend des insectes; ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

Du TAMANDUA.

Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du Tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure (*planche XXIII*), & duquel la dépouille bien préparée étoit au Cabinet de M. le duc de Caylus, & se voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse, l'œil est si petit,

qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore eſt-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille eſt ronde & bordée de grands poils noirs pardeſſus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue, & dix pouces foibles de hauteur; le poil de deſſus le dos eſt long de quinze lignes, celui du ventre, qui eſt d'un blanc-ſale, eſt de la même longueur; la queue n'a que ſept pouces & demi de longueur, couverte par-tout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette deſcription, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier eſt la queue qui eſt par-tout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave, a la queue nue à ſon extrémité. Le ſecond, c'eſt qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, & que celui de Marcgrave n'en avoit que quatre; mais du reſte tout convient aſſez pour qu'on puiſſe croire que l'animal dont nous donnons

ici la figure, est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de la Borde semble l'indiquer dans ses observations, sous le nom de petit tamanoir.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, & ne fait qu'un petit. Il vit aussi de même, & se tient dans les grands bois; sa chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurois bien desiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus précises & plus détaillées, qui auroient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmillier, dont nous avons donné la figure, *Tome IV, planche 11, page* 70.

« Il a le poil roux, luiſant, un peu doré; ſe nourrit de fourmis, tire ſa langue qui eſt fort longue & faite comme un ver, & les fourmis s'y attachent. Cet animal n'eſt guère plus grand qu'un écureuil, il n'eſt pas difficile à prendre, il marche aſſez lentement, s'attache comme le pareſſeux ſur un bâton qu'on lui préſente, dont il ne cherche pas à s'en détourner, & on le porte ainſi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve ſouvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, ſur des feuilles qu'ils charient ſur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes ſont dangereuſes & ils les ſerrent ſi fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher priſe. Ils ne ſont pas rares, mais difficiles à apercevoir ſur les arbres. »

M. Voſmaër a fait une critique aſſez mal fondée de ce que j'ai dit au ſujet des fourmilliers *(a)*.

(a) Deſcription d'un grand écureuil volant, *page* 6.

« Je

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon, *Tome IV, pages 69 & suiv.* que l'année passée M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais & Kolbe ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique, aussi-bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans l'esprit-de-vin, paroissant être tout nouvellement né, & ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnoître à cet animal si jeune.

Le groin est à son extrémité un peu gros, rond & aussi comme écrasé en dessus. Leurs oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues & pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier & le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, & le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Leurs quatre onglets sont fort longs, peu crochus, pointus, & à peu-près d'une égale grandeur;

les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires ſont preſque également longs, & les deux extérieurs beaucoup plus courts ; les onglets en ſont moins grands, & les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, ſans être fort longue, eſt groſſe, & ſe termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Séba, *tome I.er, pl. XXXVII, figure 2; & pl. XL, figure 1*, ſont certainement les mêmes, & ne diffèrent entr'eux que par la couleur; la figure en eſt fort bonne. C'eſt une eſpèce particulière tout-à-fait différente du tamanduaguacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croiroit, après la lecture de ce paſſage, que je me ſuis trompé au ſujet de cet animal, donné par Séba, *planche XXXVII, n.° 2*. Cependant j'ai dit préciſément, *Tome IV, page* 59, ce que dit ici M. Voſmaër. Voici comme je me ſuis exprimé: *L'animal que Séba déſigne par le nom de* tamandua, myrmécophage d'Amérique, tome I.er page 60, *& dont il donne la figure*, planche XXXVII, n.° 2, *ne peut ſe rapporter à aucun des trois*

LE TAMANOIR.

w del. Baron.

LE TAMANDUA.

dont il eſt ici queſtion. Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, ſont le tamanoir, le tamandua & le petit fourmillier; donc tout ce que dit ici M. Voſmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puiſque ce que j'ai avancé ſe réduit à ce que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne ſe trouvent qu'en Amérique, & non dans l'ancien continent. Cela eſt ſi poſitif, que M. Voſmaër ne peut rien y oppoſer. Si le *myrmécophage* de Séba, *pl.* XXXVII, *figure* 2, ſe trouve en Afrique, cela prouve ſeulement que Séba s'eſt trompé en l'appelant myrmécophage d'*Amérique ;* mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, & je perſiſte, avec toute raiſon, à ſoutenir que le tamanoir, le tamandua & le fourmillier ne ſe trouvent qu'en Amérique & point en Afrique.

Des TATOUS.

Nous avons donné* la gravure d'une

* Tome IV, *Planche* XV, *page* 126.

dépouille d'encoubert ou tatou à ſix bandes mobiles ; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier ; il nous eſt arrivé depuis, & nous en donnons ici la figure *(planche XXIV)* deſſinée d'après nature vivante, par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la deſcription ſuivante.

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur ſans la queue, il eſt aſſez conforme à la deſcription qui ſe trouve dans l'Hiſtoire Naturelle ; mais il eſt bon d'obſerver qu'il eſt dit dans cette deſcription que le bouclier des épaules eſt formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune : je penſe que cela varie, car celui que j'ai deſſiné a le bouclier des épaules compoſé de ſix rangs parallèles, dont les petites pièces ſont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, compoſés de petites pièces droites, qui forment comme des carrés ; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme carrée & deviennent plus arrondis. La

queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai fait dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, & six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute & un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un test osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, & les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'Histoire Naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé & très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, & la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, & elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le test, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre

lignes. Les ongles de la patte de devant ſont très-longs; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte de derrière ont au plus ſix lignes. Les jambes ſont couvertes d'un cuir écailleux jaunâtre juſqu'aux ongles. Lorſque cet animal marche, il ſe porte ſur le bout des ongles de ſes pattes de devant; ſa verge eſt fort longue, en la tirant elle a ſix pouces ſept lignes de long, ſur près de quatre lignes de groſſeur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'alonge d'elle-même, elle ſe poſe ſur le ventre en forme de limaçon, laiſſant environ une ligne ou deux d'eſpace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler que la femelle ſe couche ſur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il eſt queſtion n'étoit âgé que de dix-huit mois. »

M. de la Borde rapporte, dans ſes obſervations, qu'il ſe trouve à la Guyane deux eſpèces de tatous; le tatou noir, qui peut peſer dix-huit à vingt livres, & qui

est le plus grand; l'autre, dont la couleur est brune ou plutôt gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; sa queue est mollasse, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écaille; il est bien plus petit que l'autre, & ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits & même jusqu'à dix dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois & des fourmis; sa chair est assez bonne à manger & a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré, ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, & il est aussi plus difficile à prendre; il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, & l'on connoît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un

grand nombre de certaines mouches qui ſuivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuſe pour les prendre, ils creuſent auſſi de leur côté, jetant la terre en arrière, & bouchent tellement leurs trous qu'on ne ſauroit les en faire ſortir en y faiſant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la ſaiſon des pluies. »

Il me paroît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au cabaſſou, dont nous avons donné la figure, *tome IV, pl. XIV, page* 126, qui eſt en effet le plus grand de tous les tatous; & que l'on peut de même rapporter le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde diſe que ſa queue eſt ſans cuiraſſe, ce qui mériteroit d'être vérifié.

Nous donnons encore ici *(planche XXV)* la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles & à très-longue queue. La deſcription & la figure ſe trouvent dans les Tranſactions philoſophiques, *volume LIV, planche VII.* M. William Watſon, Docteur en médecine, a donné la deſcription de

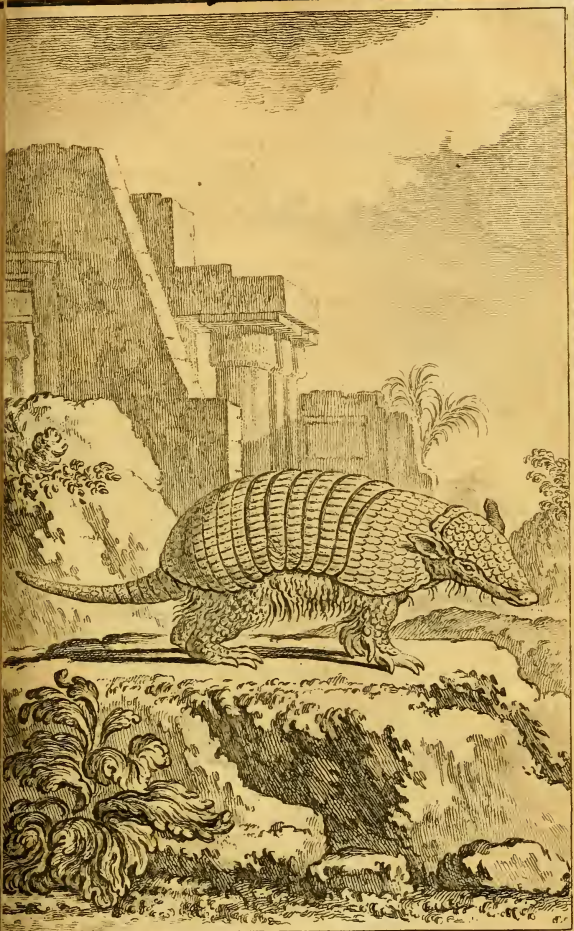

Seve del. Cath. Haussard Sc.

L'ENCOUBERT.

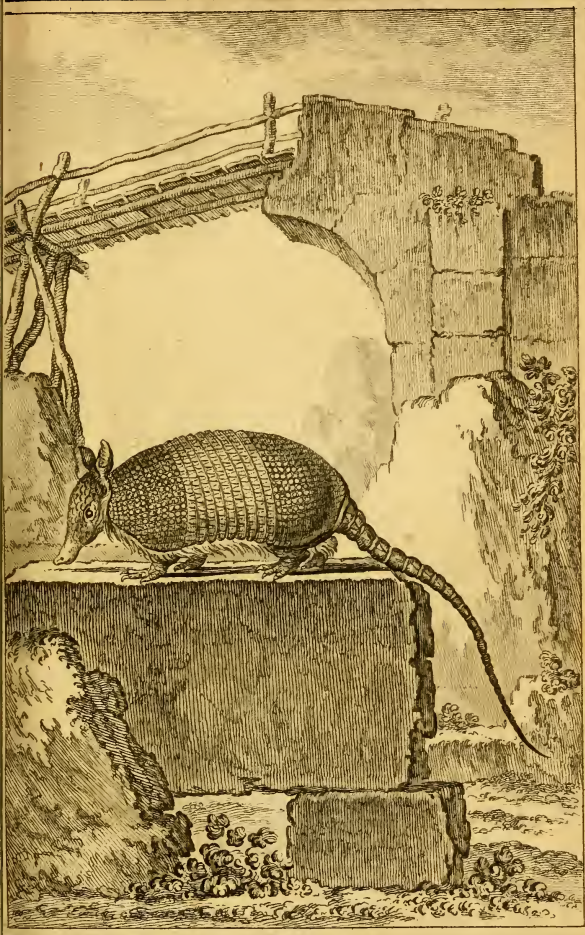

De Seve del. Cath. Haussard. Sc.

LE TATOU A LONGUE QUEUE.

ce tatou, dont voici l'extrait : Cet animal étoit vivant à Londres, chez Mylord Southwell, il venoit d'Amérique ; cependant la figure que cet Auteur en donne, dans les Transactions philosophiques, n'a été dessinée qu'après l'animal mort, & c'est par cette raison qu'elle est un peu dure & roide, comme elle l'est aussi dans la *planche XXV* que nous donnons ici. Cet animal pesoit sept livres, *avoir du poids*, & n'étoit que de la grosseur d'un chat ordinaire ; c'étoit un mâle qui avoit même assez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez Mylord Southwell ; on le nourrissoit de viande & de lait, il refusoit de manger du grain & des fruits ; ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont assuré qu'il fouilloit la terre pour s'y loger.

ADDITION

A l'article de l'Unau & de l'Aï [1].

ON connoît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux eſpèces de ces animaux, l'une appelée *pareſſeux-honteux*, l'autre *mouton-pareſſeux*; celui-ci eſt une fois plus long que l'autre, & de la même groſſeur; il a le poil long, épais & blanchâtre, pèſe environ vingt-cinq livres. Il ſe jette ſur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière ſi lourde & ſi peſante, qu'il eſt aiſé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le pareſſeux-honteux a des taches noires, peut peſer douze livres, ſe tient toujours ſur les arbres, mange des feuilles

[1] Tome VI, *page* 72.

de bois canon, qui ſont réputées poiſon. Leurs boyaux empoiſonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair eſt bonne à manger, mais ce n'eſt que le peuple qui en fait uſage.

Les deux eſpèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de ſuite ſur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas ſur les arbres, mais on n'en eſt pas ſûr. Ils ſe nourriſſent de feuilles de monbin & de bois canon. Les deux eſpèces ſont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils ſe pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui ſe trouvent ſur les rivières, & alors il eſt aiſé de couper la branches & de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point priſe & y reſtent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter ſur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ſes pattes de devant qu'il poſe le plus haut qu'il peut ſur le pied de l'arbre, il s'accroche ainſi avec ſa longue griffe, lève enſuite ſon corps fort lourdement, & petit à petit, poſe l'autre patte, & continue de

grimper. Tous ces mouvemens ſont exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maiſons, ils grimpent toujours ſur quelques poteaux ou même ſur les portes, & ils n'aiment pas ſe tenir à terre; ſi on leur préſente un bâton lorſqu'ils ſont à terre, ils s'en ſaiſiſſent tout de ſuite, & montent juſqu'à l'extrémité, où ils ſe tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & ſerrent avec tout le corps l'endroit où ils ſe ſont ainſi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif & langoureux qui ne ſe fait pas entendre de loin *(a)*. »

On voit que le pareſſeux-mouton de M. de la Bordè eſt celui que nous avons appelé *unau*, & que ſon pareſſeux honteux eſt l'*aï*, dont nous avons donné les deſcriptions & les figures *Tome VI, planches V, VI & VII, pages 72 & ſuiv.*

M. Voſmaër, habile Naturaliſte & Di-

(a) Extrait des obſervations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

recteur des Cabinets de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange, m'a reproché deux choſes que j'ai dites au ſujet de ces animaux; la première, ſur la manière dont ils ſe laiſſent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expreſſions de M. Voſmaër.

« On doit abſolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau & l'aï) trop lents pour deſcendre de l'arbre, ſont obligés de ſe laiſſer tomber comme un bloc lorſqu'ils veulent être à terre *(b)*. »

Cependant je n'ai avancé ce fait que ſur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont aſſuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, & l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, & que par conſéquent *l'on ne doit pas*

(b) Deſcription d'un Pareſſeux pentadactile de Bengale, *page* 5. *Amſterdam*, 1767.

(comme le dit M. Voſmaër) *abſolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le ſecond reproche eſt mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une mépriſe, lorſque j'ai dit que l'unau & l'aï n'avoient pas de dents, & je ne ſais point du tout mauvais gré à M. Voſmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'eſt venue que d'une inattention. J'aime autant une perſonne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée eſt une vérité.

ADDITION

A l'article de l'Éléphant [1].

Je donne ici *(planche XXVI)* la figure d'un Éléphant qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773; c'étoit une femelle qui avoit six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, & qui n'étoit âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, & ses défenses n'avoient que six pouces six lignes de longueur. La tête étoit très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun-foncé. La masse de son corps informe & ramassée, paroissoit varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau étoit fort brune avec

[1] Tome IV, *page* 187.

des rides & des plis aſſez fréquens ; les deux mamelles avec des mamelons apparens ſont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Dimenſions de cet animal.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps meſurée en ligne droite.....	6.	7.	3.
Hauteur du train de devant.....	4.	10.	5.
Hauteur du train de derrière.....	5.	1.	9.
La plus grande hauteur du corps.....	5.	7.	//
Hauteur du ventre.....	2.	3.	6.
Longueur de la tête, depuis la mâchoire à l'occiput.	1.	1.	11.
Longueur de la mâchoire inférieure.....	//	8.	9.
Diſtance entre le bout de la mâchoire inférieure & l'angle de l'œil.....	2.	5.	9.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.....	//	10.	5.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	2.	4.
Largeur entre les deux yeux.....	1.	1.	10.
Longueur des oreilles en arrière.....	1.	3.	7.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur de l'oreille.....	1.	2.	4.
Circonférence du cou....	5.	5.	1.
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.....	7.	8.	//
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière.....	7.	8.	3.
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.....	8.	//	7.
Longueur du tronçon de la queue.....	2.	1.	4.
Circonférence de la queue à son origine.....	1.	1.	9.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude au poignet..	2.	1.	6.
Largeur du haut de la jambe.....	1.	10.	6.
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles.....	//	9.	6.
Largeur du pied de devant.....	//	8.	3.
Largeur du pied de derrière.....	//	10.	5.
Longueur des plus grands ongles.....	//	1.	9.
Largeur.....	//	3.	//
Longueur de la trompe étendue.....	3.	7.	3.

Il nous a paru, en comparant le mâle

& la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, & l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus groſſes & plus charnues que le mâle, au point qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'y tromper; ſeulement elle a les oreilles plus petites, à proportion que le mâle; mais le corps paroiſſoit plus renflé, la tête plus groſſe & les membres plus arrondis.

Dans l'eſpèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres eſpèces de la Nature, la femelle eſt plus douce que le mâle; celle-ci étoit même careſſante pour les gens qu'elle ne connoiſſoit pas, au lieu que l'éléphant mâle eſt ſouvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771, étoit plus fier, plus indifférent & beaucoup moins traitable que cette femelle. C'eſt d'après ce mâle que M. de Sève a deſſiné la trompe & l'extrémité de la verge, repréſentée *(planche XXVII)*. Dans l'état de repos, cette partie ne paroît point du tout à l'extérieur; le ventre ſemble être abſolument uni, & ce n'eſt que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité ſort du fourreau,

comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, étoit, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchoit même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a souvent arraché les poches & les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres même étoient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle sembloit obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vu marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, & ce ne fut qu'à force de contrainte & de coups de poinçon dont on la piquoit parderrière qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage, qui servoit alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'essuyer, & ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avoit de se venger; ce fut de remplir sa trompe & de jeter le volume d'un seau

d'eau au viſage & ſur le corps de celui qui l'avoit le plus harcelée.

Au reſte, on a repréſenté la trompe vue pardeſſous, pour en faire mieux connoître la ſtructure extérieure & la flexibilité.

J'ai dit, dans l'Hiſtoire Naturelle de l'éléphant, *Tome IV, pages 272 & ſuiv.* qu'on pouvoit préſumer que ces animaux ne s'accouploient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la poſition relative des parties génitales dans les individus des deux ſexes, paroît exiger que la femelle ſe renverſe ſur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paroiſſoit plauſible, ne ſe trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcel Bles, ſeigneur de Moërgeſtel, écrit de Bois-le-duc dans les termes ſuivans:

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le Comte de Buffon, qu'il s'eſt trompé touchant l'accouplement des éléphans, je

puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie & en Afrique, où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés & presque inaccessibles, sur-tout dans le temps qu'ils sont en chaleur; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrein étant par-tout habité, ils ne peuvent pas se cacher si bien, & que, les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes; cependant il n'y a qu'une légère différence de situation: j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête & le cou, & appuie les deux pieds & le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternoit par terre, les deux pieds de derrière restant debout & la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir & d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois

ou environ. Au reſte, il eſt vrai que les éléphans ne s'accouplent point lorſqu'ils ne ſont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils ſont en rut, pendant quatre à cinq ſemaines; alors on voit par fois ſortir de leurs parties naturelles une grande abondance de ſperme, & ils ſont ſi furieux pendant ces quatre ou cinq ſemaines, que leurs Cornacks ou gouverneurs ne peuvent les approcher ſans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils entrent en chaleur, car quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuſe qui leur ſort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe & va joindre dans les bois les éléphans ſauvages; mais, quelques jours après, ſon Cornack va la chercher & l'appelle par ſon nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, ſe ſoumet avec docilité, & ſe laiſſe conduire & renfermer, & c'eſt dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait ſon petit à peu-près au bout de neuf mois. »

Il me paroît qu'on ne peut guère dou-

Seve del. Schmits Sc.

L'ELÉPHANT FEMELLE.

ve del

Baron Sc.

ter de la première observation sur la manière de s'accoupler, des éléphans, puisque M. Marcel Bles assure l'avoir vu; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les Voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

ADDITION

A l'article du Rhinocéros[1].

NOUS AVONS VU un ſecond Rhinocéros, nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi. Au mois de ſeptembre 1770, il n'étoit âgé que de trois mois, ſi l'on en croit les gens qui l'avoient amené; mais je ſuis perſuadé qu'il avoit au moins deux ou trois ans, car ſon corps, y compris la tête, avoit déjà huit pieds deux pouces de longueur ſur cinq pieds ſix pouces de hauteur, & huit pieds deux pouces de circonférence. Obſervé un an après, ſon corps s'étoit alongé de ſept pouces; en ſorte qu'il avoit, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête; cinq pieds neuf pouces de hauteur, & huit pieds neuf pouces de circon-

[1] Tome IV, *page* 317.

férence;

férence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, étoit de neuf pieds quatre pouces; la plus grande hauteur, qui étoit celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, & la hauteur du train de devant, étoit de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avoit la couleur & la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir & de gris, & dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formoient des espèces d'écailles. Il n'avoit qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme & dure. Les yeux sont petits & saillans; les oreilles larges & assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle, les jambes sont courtes & très-grosses, les pieds arrondis parderrière, avec des sabots pardevant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, & garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'alonge sur les testicules, & s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse

aſſez loin de lui, & cette partie paroît fort petite relativement à la groſſeur du corps; elle eſt d'ailleurs très-remarquable par ſon extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette; le fourreau ou l'étui dont elle ſort, eſt une partie charnue d'une chair vermeille ſemblable à celle de la verge; & cette même partie charnue, qui forme le premier étui, ſort d'un ſecond fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux; ſa langue eſt dure & rude au point d'écorcher ce qu'il lèche; auſſi mange-t-il de groſſes épines ſans en reſſentir de douleur. Il lui faut environ cent ſoixante livres de nourriture par jour; les Indiens & les Africains, & ſur-tout les Hottentots en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domeſtique en l'élevant fort jeune, & il produiroit dans l'état de domeſticité plus aiſément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raiſon M. P.) pourquoi on a laiſſé en Aſie le rhinocéros dans ſon état ſau-

vage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, & y sert à porter des fardeaux *(a)*.

M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avoit, au centre de l'Afrique, des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie, ont deux cornes; la première, c'est-à-dire, la plus proche du nez est de la forme ordinaire; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première; toutes deux naissent en même temps, mais la première croît plus vîte que l'autre & la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal *(b)*. »

D'autre part, M. Allamand, très-habile Naturaliste, écrit à M. Daubenton, par

---

(a) Défense des Recherches sur les Américains, page 95.

(b) Note communiquée, par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes ſuivans:

« Je me rappele une choſe qu'a dit M. Parſon, dans un paſſage cité par M. de Buffon. Il ſoupçonne que les rhinocéros d'Aſie n'ont qu'une corne, & que ceux du cap de Bonne-eſpérance en ont deux; je ſoupçonnerois tout le contraire. J'ai reçu de Bengale & d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, & toutes celles qui me ſont venues du Cap n'en avoient qu'une. »

Ceci paroît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes, forment une variété dans l'eſpèce, une race particulière, mais qui ſe trouve également en Aſie & en Afrique.

Nous avons fait deſſiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces *(planche XXVIII)*.

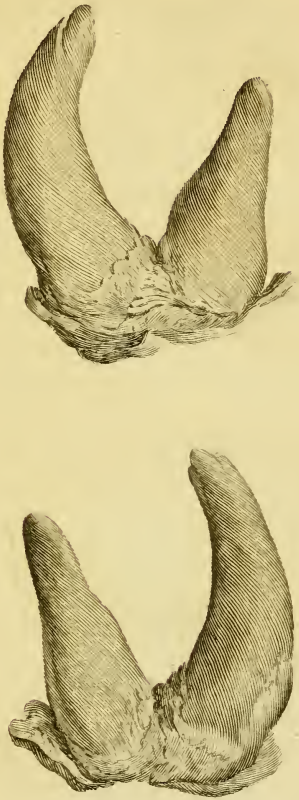

Seve del

Jne Mansard Sculp

ADDITION

A l'article du Chameau & du Dromadaire[1].

NOUS N'AVONS presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des Chameaux & des Dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa description de l'Arabie, *pag.* 144.

« La plupart des chameaux du pays d'*Iman*, sont de taille médiocre & d'un brun-clair; cependant on en voit aussi de grands & lourds, & d'un brun-foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur ses jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne puisse se relever. Le mâle assis derrière comme un chien, touche la terre de ses

[1] Tome V, *page* 1.

deux pieds de devant; il paroît froid pendant l'accouplement & plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois long-temps avant de pouvoir l'exciter; l'accouplement étant achevé, on recouvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une pantouffle au derrière, tandis qu'une autre perſonne la fait marcher. Il en eſt de même, dit-on, en Méſopotamie, en Natolie, & probablement par-tout. »

J'ai dit qu'on avoit tranſporté des chameaux & des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, & qu'ils n'avoient réuſſi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans ſon hiſtoire de la Jamaïque, aſſure y avoir vu des dromadaires que les Anglois y ont amenés en aſſez grand nombre dans ces derniers temps, & que, quoiqu'ils y ſubſiſtent, ils y ſont néanmoins de peu de ſervice, parce qu'on ne ſait pas les nourrir & les ſoigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, & je ne doute pas qu'ils ne puſſent même produire en

France. On peut voir, dans la Gazette du 9 juin 1775, que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ſes terres, près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui ſe porte bien; ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des chameaux & des dromadaires à Dreſde, & je ſuis perſuadé qu'en faiſant venir avec les chameaux des domeſtiques Arabes ou Barbareſques, accoutumés à les ſoigner, on viendroit à bout d'établir chez nous cette eſpèce, que je regarde comme la plus utile de tous les animaux.

ADDITION

A l'article de l'Hippopotame [1].

COMME nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'Hippopotame *(Volume V, planche XVI)*, nous avons cru devoir ajouter ici *(planche XXIX)*, celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M.gr le Prince de Condé, & ſe voit dans ſon magnifique Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez juſqu'au bout du corps ; la tête dix pouces de longueur, ſur cinq pouces dix lignes dans ſa plus grande largeur ; cette tête,

[1] Tome V, *page* 187.

vue de face, reſſemble à celle d'un bœuf ſans cornes. Les oreilles petites & arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes ſont groſſes & courtes, le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'eſt longue que de trois pouces onze lignes, & elle eſt couverte, comme tout le reſte du corps, d'un cuir dur & ridé. Sa forme eſt ronde, mais large à ſon origine, & plus aplatie vers ſon extrémité, qui eſt arrondie au bout en forme de petite palette, en ſorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il aſſure que, dans ſon voyage en Abyſſinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, ſitué dans la haute Abyſſinie, à peu de diſtance des vraies ſources du Nil, & que ce lac Tzana, qui a au moins ſeize lieues de longueur, ſur dix ou douze de largeur, eſt peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes & fort maſſives.

Nous avons reçu de la part de M. L.

Boyer de Calais, Officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'hiſtoire d'une fameuſe bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand & plus gros qu'un cheval de carroſſe. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête eſt monſtrueuſe & ſans cornes, ſes oreilles ſont petites, & il a le moufflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle eſt épaiſſe de quatre pouces. Il a les jambes & les pieds ſemblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'eſt un amphibie qui nage très-bien, & toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe; ſon plaiſir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots; &, après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elle contenoit, il s'en retournoit ſans faire de mal aux hommes; mais comme il ne laiſſoit pas que d'être incommode & même nuiſible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le

coup-d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près, & qu'il étoit assez familier; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes & canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piége de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, & que dès-lors il se tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, & passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de suite, nous fumes cinq nous y embusquer la nuit armés de fusils chargés de lingots, & munis de sabres; l'animal ayant paru, nous tirames tous ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdimes de vue, & ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire, qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues

d'un pied & groſſes comme le poing; il en avoit ſix de cette taille, & trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents ſont d'un très-bel yvoire *(a)*.

(a) Lettre de M. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, *le* 20 *août* 1767.

ADDITION

de l'Editeur Hollandois,

(M. le Professeur Allamand)

à l'article de l'Hippopotame *.

Il ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'Hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens Auteurs en ont publiées ; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage ; &, quant à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer ; il est fort rare dans les lieux même dont

* *Page* 28 *& planche* 111, *volume* XII de cet Ouvrage, Édition de Hollande, *in*-4.°

il eſt originaire, & trop gros pour être tranſporté ſans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curioſités naturelles de l'Univerſité, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-eſpérance. Quoiqu'elle y ſoit depuis près d'un ſiècle, elle a été ſi bien préparée, qu'elle offre encore la figure exacte de cet animal: elle eſt ſoutenue par des cercles de fer & par des pièces de bois aſſez ſolides, pour que le deſſèchement n'y ait produit que des altérations peu conſidérables. Comme c'eſt vraiſemblablement la ſeule curioſité de ce genre qui ſoit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'Hiſtoire Naturelle, me ſauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, & d'en avoir enrichi le magnifique Ouvrage de M. de Buffon. Ainſi la planche, que nous ajoutons ici, repréſente l'hippopotame mieux qu'il n'a été repréſenté juſqu'à préſent, ou plutôt c'eſt la ſeule figure que l'on en ait; car, dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'eſt pas reconnoiſſable, ſi l'on en excepte celle qui ſe trouve dans un livre Hollandois,

où il eſt queſtion du Léviathan, dont il eſt parlé dans l'Écriture Sainte, & qui a été faite ſur le même modèle que l'on a copié ici; mais les proportions y ont été mal obſervées.

Il ſeroit inutile de joindre ici une deſcription de ce monſtrueux animal: il n'y a rien à ajouter à celle que M.rs de Buffon & Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimenſions, priſes avec exactitude. La meſure que j'ai employée eſt celle du pied de Paris. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de la queue.....	9.	4.	8.
Hauteur depuis la plante des pieds juſqu'au ſommet du dos.....	4.	3.	4.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput.....	1.	11.	".
Circonférence du bout du muſeau.....	2.	11.	9.
Circonférence du muſeau, priſe au-deſſous des yeux....	4.	4.	".
Longueur de la gueule ouverte.....	".	9.	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Contour de la gueule ouverte.....	5.	11.	"
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en ſuivant leur courbure.....	"	8.	"
Longueur des dents inciſives de la mâchoire inférieure.....	"	4.	"
Diſtance entre les deux naſeaux.....	"	4.	9.
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil.....	1.	8.	"
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.....	"	5.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	2.	"
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux en ſuivant la courbure du chanfrein...	"	10.	10.
La même diſtance en ligne droite.....	"	9.	11.
Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles..	4.	11.	6.
La longueur des oreilles n'a pu être meſurée, parce qu'elles ſe ſont trop affaiſſées par le deſſèchement.			
Largeur de la baſe des oreilles, meſurée ſur la courbure extérieure.....	"	2.	3.

	pieds.	pouces.	lignes.
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas...	"	9.	2.
Longueur du cou.....	1.	"	"
Circonférence du milieu du corps.....	9.	8.	"
Longueur du tronçon de la queue.....	"	10.	"
Circonférence de la queue à son origine.....	"	10.	4.
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre.....	1.	8.	"
Largeur du haut de la jambe.....	"	8.	"
Épaisseur.....	"	6.	8.
Largeur à l'endroit du talon.....	"	4.	10.
Circonférence du métatarse.....	1.	2.	"
Largeur du pied de devant.....	"	7.	8.
Largeur du pied de derrière.....	"	7.	"
Largeur des plus grands sabots.....	"	3.	"

Comme la figure du jeune hippopotame, que j'ai fait dessiner dans le Cabinet de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver

d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, & qu'elle reſſemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du Cabinet de M.gr le Prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici *(planche XXX)*, la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner ; & je crois devoir y joindre une note avec quelques obſervations du même Auteur, que j'ai fait traduire du Hollandois.

ADDITION

A l'hiſtoire de l'Hippopotame de M. de Buffon.

PAR M. le Docteur Klockner, d'Amſterdam.

NOTES.

« JE M'ÉTONNE que M. de Buffon ne cite pas un paſſage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'Hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet Auteur ancien y obſerve que la voix de cet animal reſſemble au henniſſement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*Hippopotame* ou *Cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie ſon ſentiment ſur cette ſingularité des témoignages des Auteurs anciens & des Voyageurs modernes; & Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi

les Anciens, puiſque non-ſeulement il a voyagé lui-même en Egypte, mais qu'il paſſe encore, avec juſtice, pour un des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité. Quoi qu'il en ſoit, je placerai ici ce paſſage, où il eſt dit : « Le Nil nourrit pluſieurs » eſpèces d'animaux, dont deux entr'autres » méritent de fixer notre attention, qui » ſont le crocodile & l'hippopotame.... » Celui-ci eſt long de cinq coudées; il a » les pieds fourchus comme les bêtes à » cornes, & de chaque côté trois dents » ſaillantes, plus grandes que les défenſes » d'un ſanglier. La maſſe entière du corps » reſſemble beaucoup à celle de l'élé- » phant. Sa peau eſt très-dure & très- » ferme, & peut-être plus que celle d'au- » cun autre animal. Il eſt amphibie, ſe » tenant pendant le jour au fond de l'eau, » où il ſe meut & agit comme ſur la terre » même, où il vient la nuit pour paître » l'herbe des campagnes. Si cet animal » étoit plus fécond, il cauſeroit de grands » dommages à la culture des Egyptiens. » La chaſſe de l'hippopotame exige un » nombre de perſonnes qui cherchent à » le percer avec des dagues de fer. On

Seve del. Schmits Sc.

L'IPPOPOTAME JEUNE.

Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp

L'HIPPOPOTAME ADULTE.

l'assaillit avec plusieurs barques jointes « ensemble, & on le frappe avec des har- « pons de fer, dont quelques-uns ont des « angles ou des acraux ; on attache à quel- « ques-uns de ces dards une corde, & on « laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à « ce qu'il ait perdu ses forces avec son « sang. La chair en est fort dure & de « difficile digestion *(a)*. »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les Anciens, car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

(a) Diodore de Sicile, *Liv. I, page* 42, édit. Wissélingii.

OBSERVATIONS

FAITES en préparant la peau de l'Hippopotame, qui ſe trouve maintenant dans le Cabinet d'Hiſtoire Naturelle de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange.

Par J. C. Klockner, Docteur en Médecine, à Amſterdam.

J'AI REÇU fort sèche, de la Haye, la peau de cet Hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement ſalée, puis ſéchée, & enſuite on avoit pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même eſt placé dans le Cabinet de S. A. S.) trempée de ſaumure, & on l'avoit miſe en-

core mouillée dans celle-ci ; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la groſſe toile & expédiée du cap de Bonne-eſpérance pour la Hollande. La petite peau & la tête, occaſionnoient par conſéquent une odeur infecte de graiſſe gâtée ou rance, ce qui avoit attiré les inſectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau, qui ſe trouvoit la première & la plus expoſée.

Lorſque j'eus trempé la tête, elle ſe gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule étoit de plus de ſeize pouces, meſure d'Amſterdam *(b)*. Les lèvres inférieure & ſupérieure étoient aſſez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement ſe fait avec d'autant plus de facilité que les longues dents ou dents canines inférieures qui ſont courbes, gliſſent par-deſſus les ſupérieures en forme de ciſeaux, & paſſent le long de la courbure des dents canines ſupérieures, dans un

(b) Le pied d'Amſterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de Roi de France.

étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents inciſives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents inciſives, il y a une peau liſſe & dure, & le palais eſt plein d'oches ou en taillures. La langue avoit été coupée..... On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, & la graiſſe qui s'y trouvoit étoit preſque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muſcles très-forts; & ce qui ſe trouvoit de plus ſur le devant dans les lèvres inférieures & ſupérieures, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines & inférieures on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une groſſeur qui, en fermant la gueule, rempliſſoit l'ouverture qui ſe fait derrière les dents canines. Cette ouverture, quoique remplie, s'eſt rétrécie de moitié en ſe ſéchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit auditif,

auditif, qui eſt ſingulièrement petit, il y avoit beaucoup de graiſſe, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles ſont placées comme ſur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'eſt beaucoup rétrécie en ſéchant, mais on l'aperçoit encore diſtinctement à l'oreille gauche.

On ſait que les oreilles de l'hippopotame ſont très-petites; mais celles de notre ſujet préſentent encore une ſingularité que je dois obſerver; ſavoir, que les bords ſupérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, ſelon mon eſtimation, de la moitié ou des trois quarts de pouces; ce qui vraiſemblablement eſt l'ouvrage des inſectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puiſque les bords rongés ſe trouvoient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin & ſerré, mais il n'y en avoit que très-peu au-dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits,

puiſque l'ouverture étoit extraordinairement petite en raiſon de la grandeur de l'animal. Cette petiteſſe des yeux de l'hippopotame ſe trouve confirmée par pluſieurs rapports. Les yeux, que j'ai placés dans mon ſujet, ſont peut-être un peu plus grands que les naturels ; mais, lorſque j'en avois mis de plus petits, ils paroiſſoient ne pas convenir à l'animal, & je fus par conſéquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baiſſant de biais, avec une petite ouverture ; enſuite elles ſe joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, & puis remontent de rechef. Lorſque la peau étoit sèche, on n'apercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux, je les ai un peu élargis avant de les faire ſécher.

Les dents ſont ſi dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la deſcription de *Zerenghi*, ni avec

celle de M. *Daubenton.* Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ſes hippopotames, & le ſecond trente-ſix dans la tête qui ſe trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis aſſurer qu'on n'apercevoit aucune marque que quelques dents en fuſſent tombées, ſinon une des dents inciſives, qui paroît avoir été caſſée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui ſont placées perpendiculairement, huit dents inciſives, quatre dans la mâchoire ſupérieure, dont la poſition eſt perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure qui ſont poſées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires ſupérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un eſpace d'un demi-pouce. »

Je dois obſerver que communément

les hippopotames ont trente-ſix dents, comme nous l'avons dit; ſavoir, quatre inciſives en haut, & quatre inciſives en bas; deux canines en haut, & deux canines en bas; & douze mâchelières en haut, & douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié ſur trois têtes qui ſont anciennement au Cabinet, & en dernier lieu ſur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, Miniſtre & Secrétaire d'État au département de la Marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, eſt beaucoup plus groſſe, plus large, & plus aplatie ſur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je ſerois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie ſuivant l'âge, & qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit & même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres ſupérieure & inférieure ſe trouvent garnies à des diſtances aſſez conſidérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, ſortent d'un

tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une observation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine sous le microscope, & j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau. Ces sept racines se partagent ou se fendent ensuite, & forment chacune plusieurs poils, qui forment des espèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où se fait le baillement, vers le bas, on voit des poils fins qui sont plus serrés que les autres.

De plus, on aperçoit par-ci par-là, sur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre.

L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & supérieure de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

Je n'ai pu découvrir le sexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, où je pense que les parties génitales étoient placées ; mais, comme on n'en avoit laissé aucune marque, il ne m'a pas été possible d'en déterminer le sexe.

La peau du ventre, près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaiſſeur, les inſectes y avoient auſſi fait un trou, ce qui donnoit toute facilité de meſurer cette épaiſſeur. La ſubſtance de cette peau étoit blanche, cartilagineuſe & coriacée, & dans cet endroit elle étoit bien ſéparée de la graiſſe & de la chair. Plus haut, vers le dos, on avoit coupé & enlevé beaucoup de peau, ſans doute pour la rendre plus légère & plus facile à être tranſportée; c'eſt par cette raiſon que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaiſſe que d'un pouce en y paſſant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorſqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon qui ſe retire en arrière & en haut, paroît très-propre à nager, le ſabot quoique épais & durillonné, eſt néanmoins flexible.

Je joins ici pluſieurs meſures, en avertiſſant qu'elles n'ont été priſes qu'après que la peau a été empaillée, & que je me ſuis ſervi de la meſure d'Amſterdam.

	pieds.	pouces.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue du côté droit.....	10.	10.
——— depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe du côté gauche.....	13.	7.
——— du milieu du nez, mesurée pardessus la tête.....	13.	$\frac{1}{2}$.
Nota. La raison de la différence de ces mesures, vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.		
Longueur de la tête.....	2.	9 $\frac{1}{2}$.
Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles.....	6.	4 $\frac{1}{2}$.
——— mesurée devant les oreilles.....	6.	6.
——— entre les yeux & les oreilles.....	6.	2 $\frac{1}{2}$.
——— sur l'élévation de l'orifice des yeux.....	6.	4.
——— entre les yeux & le nez.....	5.	4.
Nota. Cette dernière mesure est prise au-dessus du baillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.		
Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre.....	2.	4.

	pieds.	pouces.
Largeur de la lèvre ſupérieure, en traverſant en ligne droite le palais	1.	$4\frac{1}{2}$.
Circonférence de la lèvre inférieure, meſurée pardeſſous	2.	2.
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre	1.	$3\frac{3}{4}$.
Diſtance des narines, priſe à l'ouverture ſupérieure	//	$5\frac{1}{2}$.
——— priſe à l'ouverture inférieure	//	$3\frac{3}{4}$.
Largeur des narines au milieu	//	$\frac{5}{8}$.
Longueur des narines	//	$2\frac{1}{8}$.
Diſtance entre les oreilles & les yeux	//	6.
——— d'une oreille à l'autre	1.	2.
Longueur des oreilles	//	$1\frac{1}{4}$.
Largeur des oreilles	//	2.
Diſtance entre les deux paupières lorſqu'elles ſont ouvertes	//	$1\frac{1}{4}$.
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre	//	$1\frac{3}{4}$.
Diſtance entre les orifices des yeux	1.	//
Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds juſque ſur le dos	6.	4.
Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds juſque ſur la croix	5.	$1\frac{1}{2}$.
Circonférence du corps, derrière les pattes de devant	10.	//

	pieds.	pouces.
——— au milieu.....	10.	6.
——— devant les pattes de derrière.....	10.	9.
Hauteur, depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu.....	//	7.
——— derrière les pattes de devant.....	//	9.
——— devant les pattes de derrière.....	//	9.
Circonférence du cou derrière la tête.....	6.	3.
——— au milieu.....	7.	7.
——— dessus la poitrine....	8.	5 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine.....	3.	10.
——— au milieu.....	3.	2 $\frac{1}{2}$.
——— au-dessus du sabot...	2.	3 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des pattes de derrière, près du corps.....	4.	7.
——— au-dessus du genou..	2.	8 $\frac{1}{2}$.
——— au-dessus du sabot...	2.	3 $\frac{1}{2}$.
Longueur des pattes de devant, depuis le talon jusqu'au ventre....	1.	5 $\frac{1}{2}$.
——— des pattes de derrière, depuis le talon jusqu'au ventre.....	1.	7. $\frac{1}{2}$.
Longueur des doigts aux pattes de devant jusqu'au bout de l'ongle..	//	2.
Circonférence des doigts derrière les ongles.....	//	8 $\frac{3}{4}$.
——— des doigts de côté...	//	7 $\frac{1}{4}$.

	pieds.	pouces.
Longueur des doigts du côté extérieur	"	3.
——— des doigts de devant des pattes de derrière	"	$1\frac{3}{4}$.
——— des doigts extérieurs des pattes de derrière	"	$1\frac{3}{4}$.
——— des ongles des pattes de derrière & de devant	"	2.
Circonférence des ongles à leur naiſſance	"	$4\frac{3}{4}$.
Longueur de la queue	1.	4.
Circonférence à la naiſſance, où elle eſt ronde	1.	3.
Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate	"	$3\frac{3}{5}$.
—— —— à l'extrémité	"	$2\frac{1}{5}$.
Groſſeur de la queue au milieu	"	$1\frac{1}{3}$.
——— de la queue au bout	"	" $\frac{1}{2}$.
Longueur des dents canines inférieures, meſurées ſur leur courbure	"	$7\frac{3}{4}$.
——— meſurées en ligne droite	"	$6\frac{1}{2}$.
Circonférence des dents, près la racine	"	$5\frac{3}{4}$.
——— au milieu	"	$5\frac{1}{4}$.
——— ſur le tranchant	"	$4\frac{1}{4}$.
Longueur de leur découpure inclinée	"	$3\frac{1}{4}$.
Largeur des dents canines à leur racine	"	$2\frac{1}{8}$.

	pieds.	pouces.
——— au milieu.....	"	2.
Longueur des dents canines supérieures.....	"	$2\frac{3}{8}$.
Circonférence.....	"	$4\frac{3}{8}$.
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre.....	"	11.
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes.....	"	$6\frac{1}{4}$.
Leur circonférence.....	"	$5\frac{1}{2}$.
Distance de l'une à l'autre.....	"	$\frac{7}{8}$.
Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes.....	"	$2\frac{1}{2}$.
Leur distance des grandes.....	"	$\frac{1}{2}$.
Distance entre celles-ci & les dents canines.....	"	$1\frac{1}{3}$.
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre.....	"	$9\frac{1}{2}$.
Leur hauteur.....	"	1.
Leur largeur.....	"	$1\frac{1}{4}$.
Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires.....	"	$1\frac{3}{4}$.
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.. .	"	$1\frac{3}{4}$.
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure.....	"	1.
Leur largeur.....	"	$1\frac{6}{2}$.

	pieds.	pouces.
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires.....	"	1 $\frac{1}{2}$.
Leur largeur.....	"	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur des deux dents inciſives cylindriques, éloignées de la dent canine, celle qui ſe trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui ſe trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure.	"	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la ſeconde, qui ſe trouve un peu plus ſur le devant, & qui eſt un peu plus longue & plus groſſe; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, auſſi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement diſtinguer combien elle eſt uſée; de même que l'endroit uſé près des alvéoles de la grande dent canine, cauſé par le frottement de la petite.....	"	2 $\frac{1}{4}$.
Longueur du poil qui ſe trouve aux lèvres ſupérieure & inférieure, avec la racine.....	"	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur du poil qui ſe trouve aux côtés tranchans & à l'extrémité de la queue; ce poil étant au reſte ſemblable à celui des lèvres.....	"	3.

Nota. Le poil de la partie ſupé-

rieure de la queue eſt tombé en empaillant l'animal ; la figure montre la queue comme elle a été.

Lorſque l'on compare cette meſure avec celle de la femelle de l'hippopotame de *Zerenghi*, & ſi l'on prend garde à la différence des meſures, on verra facilement qu'elles ſont à peu-près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorſqu'il a été tiré par un payſan nommé Charles Marais, d'extraction françoiſe. Ce payſan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, Gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui ſe trouve à Amſterdam. Suivant le dire de cet homme, qui aſſure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame eſt fort agile à la courſe, tant dans la boue & la fange, que ſur la terre ferme ; & il court ſi vîte, que les payſans, quoique bons chaſſeurs, n'oſent tirer ſur lui lorſqu'il ſe trouve

hors de l'eau. Mais ils l'épient au ſoleil couchant : alors cet animal élève la partie ſupérieure de la tête hors de l'eau, tient ſes petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorſque quelque objet, qui peut lui ſervir de proie, ſe fait voir ſur l'eau, il s'élance ſur lui, & part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame eſt occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant ſur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil & l'oreille droite ; & le jeune, qui eſt placé de même au Cabinet de S. A. S. avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame lorſqu'il ſe ſent bleſſé, plonge ſous l'eau, & marche ou nage juſqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire ſur le rivage où on le diſsèque. Un hippopotame, qui a toute ſa croiſſance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on ſale & qu'on envoie au Cap, où il ſe vend fort cher. On aſſure que ce lard eſt fort

bon, & qu'il surpasse toutes les autres graisses pour le goût. Il ne cause jamais d'aigreurs, & quand il est exprimé, il fournit une huile douce & blanche, comme de la crême: on recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame, qui a atteint toute sa croissance, on est confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les mesures données; savoir, que c'est un animal d'une grandeur & d'une pesanteur surprenante.

Quelques soins que je me sois donnés pour rendre cette pièce aussi légère qu'il étoit possible, je me suis vu contraint de me servir de tout ce qui pouvoit aider à la soutenir, & je crois qu'elle pèse quatre mille livres, y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques particularités relatives à l'Histoire Naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-

être ſon nom à la reſſemblance qu'il y a entre ſa voix & le henniſſement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui aſſurent que ſon cri reſſemble plus à celui de l'éléphant, ou aux ſons roulans & bégayans d'une perſonne née ſourde. Quoi qu'il en ſoit, l'hippopotame forme encore une autre eſpèce de ſon ronflant lorſqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il ſe couche pour l'ordinaire ſur des terreins marécageux, dans les roſeaux dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On aſſure, au contraire conſtamment, qu'on l'attaque plus volontiers ſur terre que dans l'eau, ce qui ſeroit contradictoire s'il étoit auſſi léger à la courſe. Selon quelques autres Hiſtoriens, on lui coupe le paſſage à la rivière par des arbres & des foſſés, parce que l'on ſait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il ſe trouve, à cet égard, plus avantageuſement dans l'eau,

où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile, évitent l'hippopotame & n'osent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuisses & des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent pardessus, & que les flèches rebondissent. Mais elle est moins dure & moins épaisse sous le ventre & aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure & ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les Nègres, qui attaquent les requins & les crocodiles avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oseroient peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas plus vîte que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des Blancs que des Nègres.

La femelle de l'hippopotame fait ſon petit à terre; elle l'y allaite & nourrit, & enſuite elle lui apprend de bonne heure à ſe réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, & en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités ſubalternes, qu'ils nomment *Fetiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorſqu'ils peuvent ſe rendre maître d'un de ces animaux.

Je ne ſais, ſi j'oſe citer ici le paſſage du Père Labat, où il dit, que cet animal, qui eſt très-ſanguin, ſait ſe tirer lui-même du ſang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte juſqu'à ce qu'il ſe ſoit fait une ouverture aſſez conſidérable pour en laiſſer couler le ſang. Il ſe donne alors beaucoup de mouvement pour le faire ſortir en plus grande quantité; & lorſqu'il juge qu'il en a perdu aſſez, il ſe roule dans la fange, afin de fermer la bleſſure qu'il s'eſt faite. On ne

trouve rien d'impoſſible dans ce rapport ; mais comment le Père Labat a-t-il découvert cette ſingularité ?

Outre les uſages ſus mentionnés de la peau & des dents, on aſſure que les peintres Indiens, ſe ſervent du ſang de cet animal pour leurs couleurs. »

ADDITION

A l'article de la Giraffe [1].

NOUS DONNONS ici *(planche XXXI)* la figure de la Giraffe, d'après un deſſin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-eſpérance, & que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons auſſi *(planche XXXII)* la figure des cornes de cet animal; nous ne ſommes pas encore aſſurés que ces cornes ſoient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, &c. ou ſi l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles ſe renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroiſſent être de la même ſubſtance que le bois des cerfs; il ſemble qu'elles croiſſent pendant

[1] Tome VI, *page* 26.

les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, & que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celle de la *figure* 3, *planche XXXII.* C'est à M. Allamand, célèbre Professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune giraffe empaillée, & vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connoître la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que cette giraffe étoit fort jeune. Le Gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de sa mère; sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, & par conséquent ses cornes sont courtes &

n'excèdent guère la hauteur de deux pouces & demi ; elles ſont couvertes par-tout de la peau bien garnie de poils, & ceux qui terminent la pointe, ſont beaucoup plus grands que les autres, & forment un pinceau, dont la hauteur excède celle de la corne. La baſe de ces cornes eſt large de plus d'un pouce ; ainſi elle forme un cône obtus. Pour ſavoir ſi elle eſt creuſe ou ſolide, ſi c'eſt un bois ou une corne, je l'ai fait ſcier dans ſa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente ; je l'ai trouvée ſolide & un peu ſpongieuſe, ſans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute ſa conſiſtance. Sa contexture eſt telle, qu'il ne paroît point qu'elle ſoit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, & elle reſſemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre choſe. Je dirois même que ſa ſubſtance n'en diffère point, ſi j'étois ſûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de giraffe, & qui m'a été envoyée ſous ce nom, en fût véritablement une ; elle eſt droite, longue d'un demi-pied & aſſez pointue ; on y voit encore

quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, & elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant & celles de derrière; cette différence est assez peu sensible dans la jeune giraffe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure *(planche XXXII)*.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle giraffe, aussi-bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines & les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux : ce tubercule osseux a plus de trois pouces

de longueur & eſt fort incliné vers le front, c'eſt-à-dire, qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal ſont d'un fauve-clair & brillant, & les taches en général ſont de figure rhomboïdale.

Il eſt maintenant aſſez probable, par l'inſpection de ces cornes ſolides & d'une ſubſtance ſemblable aux bois des cerfs, que la giraffe pourroit être miſe dans le genre des cerfs, & cela ne ſeroit pas douteux ſi l'on étoit aſſuré que ſon bois tombe tous les ans ; mais il eſt bien décidé qu'on doit la ſéparer du genre des bœufs & des autres animaux dont les cornes ſont creuſes. En attendant, nous conſidérerons ce grand & bel animal, comme faiſant un genre particulier & unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes eſpèces, ne double pas ſes productions ; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, & peut-être la giraffe, ſont des animaux qui forment des genres particuliers ou des eſpèces uniques, qui n'ont point d'eſpèces collatérales ; c'eſt un privilége

vilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, & dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description & les dimensions d'une giraffe que je vais rapporter ici.

« La giraffe est l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produise; il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *Chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, &c. & que sa robe ressemble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régulièrement; on en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-espérance, & encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs: ses deux cornes sont longues d'un pied; elles sont droites & grosses comme le bras, garnies de poil, & comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins

la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, reſſemble aſſez à celui du cheval. La queue ſeroit auſſi aſſez ſemblable, mais elle eſt moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes reſſemblent aſſez à celles d'un cerf, les pieds ſont garnis de ſabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal ſaute, il lève enſemble les deux pieds de devant, & enſuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées; il court mal & de mauvaiſe grâce, on peut très-aiſément l'attraper à la courſe. Il porte toujours la tête très-haute, & ne ſe nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cauſe de ſa trop grande hauteur. Il eſt même forcé de ſe mettre à genoux pour boire. Les femelles ſont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a auſſi de preſque blancs, les taches ſont brunes ou noires. Voici les dimenſions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête.....	1.	8.	//
Hauteur du pied de devant jusqu'au garot.....	10.	//	//
Hauteur du garot au-dessus de la tête.....	7.	//	//
Longueur depuis le garot jusqu'aux reins.....	5.	6.	//
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue.....	1.	6.	//
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins..	8.	5.	//

J'avois livré cet article sur la giraffe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon Ouvrage, & dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que M.rs Schneider & Allamand disent au sujet de cet animal, *tome XIII, page 17*, de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme, avec raison, nos Nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la giraffe, ils ne nous

diſent rien de la nature de ſes cornes, qui ſeules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient ; & de ce qu'ils ſe ſont amuſés à nous en faire une deſcription sèche & minutieuſe, ſans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, Profeſſeur d'Hiſtoire Naturelle à l'Univerſité de Leyde, a placé, dans le Cabinet des curioſités d'Hiſtoire Naturelle de l'Univerſité, la peau bourrée d'une jeune giraffe : il a bien voulu nous en communiquer le deſſin, que nous avons fait graver dans la planche première *(a)*, & il y a joint la deſcription ſuivante.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-eſpérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de pluſieurs curioſités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune giraffe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ſes chaſſeurs, fort avant dans les terres, cou-

(a) Tome XIII de cet Ouvrage, édition de Hollande, *in-4°*

chée auprès de sa mère, qu'elle tetoit encore. Par-là il est constaté que la giraffe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs & des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, & d'une consistance presque semblable ; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites & simples, c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers ; elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, & jusqu'au trois quarts de leur hauteur ; cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps ; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs ; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, & ils sont noirs ; ainsi, ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme

celles du rhinocéros, auſſi leur ſubſtance & leur texture eſt toute autre. Quand on les ſcie, ſuivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles ſont formées d'une lame dure qui en fait la ſurface extérieure, & qui renferme au-dedans un tiſſu ſpongieux : au moins cela eſt-il ainſi dans les cornes de ma jeune giraffe ; peut-être que les cornes d'une giraffe adulte ſont plus ſolides ; c'eſt ce que M. de Buffon eſt actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma giraffe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes ſoient ſolides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles ſemblent être une excroiſſance de l'os frontal, comme l'os qui ſert de noyau aux cornes creuſes des bœufs & des chèvres, & il n'eſt guère poſſible qu'elles s'en détachent. Si mon doute eſt fondé, la giraffe fera un genre particulier, différent de ceux ſous leſquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, & ceux qui ont des cornes creuſes, mais permanentes.

Les giraffes adultes ont au milieu du front un tubercule, qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué ; mais j'ose assurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandissant ; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, & cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure ; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

Le cou de la giraffe eſt ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait auſſi long, ſans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier ſon cou en diverſes façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puiſſe faire.

Sa couleur eſt d'un blanc-ſale, parſemé de taches fauves, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reſte du corps, & d'une figure qui approche du parallélograme ou du rhombe.

La queue eſt mince par rapport à la longueur & à la taille de l'animal ; ſon extrémité eſt garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont ſept à huit pouces de longueur.

Une crinière compoſée de poils rouſſâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie poſtérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou juſqu'à la moitié du dos ; là, elle continue à la diſtance de quelques pouces ; mais les poils qui la forment ſont penchés vers la tête, & près de l'origine de la queue elle ſemble recommencer,

& s'étendre jusqu'à son extrémité, mais les poils en sont fort courts, & à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

Ses paupières, tant les supérieures, que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés & plus longs autour de la bouche.

Sa physionomie indique un animal doux & docile, & c'est-là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette description de la giraffe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers Auteurs, & accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent. Il n'y manque que les dimensions de ses principales parties: les voici.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	5.	7.	6.
Hauteur du train de devant.....	4.	5.	0.

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière.....	4.	"	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes....	"	9.	7.
Circonférence du bout du muſeau, priſe derrière les naſeaux.....	"	9.	5.
Circonférence de la tête, priſe au-deſſus des yeux....	1.	5.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche.....	"	11.	6.
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure..	"	3.	"
Diſtance entre les naſeaux.....	"	1.	2.
Diſtance entre les yeux, meſurée en ligne droite....	"	6.	3.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	1.	9.
Diſtance entre les deux paupières ouvertes.....	"	1.	1.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres..	"	6.	6.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & les cornes.....	"	3.	6.
Longueur des cornes.....	"	2.	9.
Diſtance d'une corne à l'autre, priſe au bas.....	"	1.	9.
Diſtance des cornes aux oreilles.....	"	2.	9.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des oreilles....	"	6.	"
Largeur de la base, mesurée sur la courbure.....	"	2.	5.
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.....	"	4.	6.
Longueur du cou.....	2.	4.	8.
Circonférence près de la tête.....	1.	"	"
Circonférence près des épaules.....	2.	"	"
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	3.	11.	4.
Circonférence devant les jambes de derrière.....	3.	7.	7.
Longueur du tronçon de la queue.....	1.	3.	3.
Circonférence à son origine.....	"	7.	"
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.....	3.	1.	5.
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre.....	3.	1.	"
Longueur des sabots.....	"	4.	1.
Hauteur des sabots.....	"	2.	7.
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant....	"	3.	5.

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur des deux ſabots dans les pieds de derrière...	•	3.	3.
Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant.....	1.	1.	6.
Circonférence priſe ſur les pieds de derrière.....	1.	•	•

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet, ni du pâturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui compoſent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été poſſible de les prendre ſur une peau bourrée, où ces différentes parties ne ſont pas exactement déterminées. »

On voit par cette deſcription, non-ſeulement la grande intelligence, mais la circonſpection & la prudence que M. Allamand met dans les ſujets qu'il traite ; j'aurois fait copier ſa planche pour accompagner ſa deſcription, mais comme j'en donne une autre, & que d'ailleurs ſa giraffe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en diſpenſer. Je ferai ſeulement une obſervation au ſujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de

m'envoyer ; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une giraffe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire, fort longue pour sa grosseur. Il est dit dans la description anonyme, rapportée ci-dessus, que les giraffes adultes ont les cornes *longues d'un pied & grosses comme le bras ;* si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de giraffe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de giraffe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je ferois assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de giraffe ; le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux ; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être re-

gardées comme des prolongemens oſſeux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles ſont environnées & ſurmontées, ne reſſemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims; ces crins paroiſſent être permanens, ainſi que la peau dont ils ſortent, & dès-lors la corne de la giraffe ne ſera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par ſon enveloppe; celui-ci étant recouvert d'une ſubſtance cornée ou corne creuſe, & celui de la giraffe couvert ſeulement de poil & de peau.

FIN du neuvième Volume.

TABLE

Des Matières contenues dans ces deux Volumes.

A

ACCOUPLEMENT d'animaux d'espèces différentes, desquels il n'a rien résulté, *Volume* VIII, *page* 57 *& suivantes.* Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement, & sans y être forcés; & néanmoins ces unions volontaires n'ont pas été prolifiques : exemples à ce sujet, *Volume* VIII, 58 *& suivantes.*

ADIVE. Figure de l'adive ou petit chacal, & notice sur cet animal, *Vol.* VIII, 180.

AGOUTI. L'espèce de cet animal est très-nombreuse dans les terres de la Guyane, & sur le bord de la rivière des Amazones.... Habitudes naturelles de cet animal. *Vol.* IX, 5 *& suivantes.*

AÏ. Quelques habitudes naturelles de cet animal. *Vol.* IX, 154.

AKOUCHI, sa figure, sa différence avec l'agouti. *Vol.* IX, 19.

ANE. L'ardeur du tempérament de cet animal le rend peu délicat sur le choix des femelles, &

il paroît rechercher à-peu-près également l'ânesse, la jument & la mule. *Vol.* VIII, 27.

ANIMAL *anonyme*, sa figure, & notice à ce sujet. *Vol.* VIII, 243.

ANIMAUX. Le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant peu-à-peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient, sans cela, que de l'indifférence ou de l'antipathie. *Vol.* VIII, 21. Dans les animaux domestiques, soignés & bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages. *Vol.* VIII, 36. Plusieurs animaux s'irritent du cri de leurs semblables. *Volume* IX, 29. Les animaux des terres méridionales de l'ancien continent ne se sont pas trouvés dans le nouveau continent lorsqu'on en fit la découverte, & de même aucun des animaux naturels à l'Amérique méridionale n'étoit connu, ni n'existoit dans l'ancien continent. *Vol.* IX, 123.

AVOINE. Il n'y a point d'avoine en Arabie, ni dans les climats les plus chauds de l'Asie; & c'est avec de l'orge & de la paille hachée qu'on y nourrit les chevaux. *Vol.* VIII, 64.

AXIS *ou* Daim à pélage tacheté de blanc.... Il engendre avec les autres Daims. *Vol.* VIII, 198.

B

BABIROUSSA. Figure & description de cet animal. *Vol.* VIII, 146 & 147.

BARDEAU. Comparaison du bardeau ou mules

provenant du cheval & de l'ânesse, avec le mulet provenant de l'âne & de la jument. *Volume* VIII, 2 *& suiv.*.... Le bardeau est plus infécond que le mulet : raisons de ce fait. *Vol.* VIII, 33... Le mâle & la femelle bardeau ne peuvent produire ensemble, ou du moins ne peuvent former lignée. *Vol.* VIII, 49.

BELETTE. La belette peut s'apprivoiser : exemple à ce sujet. *Vol.* VIII, 273.

BÉLIER d'*Islande*. En Islande, il y a des béliers à plusieurs cornes. *Vol.* VIII, 115. Mais ils ne sont qu'en très-petit nombre, en comparaison de ceux qui n'en ont que deux. *Vol.* VIII, 116.

BÉLIER *morvant*. Description de cet animal. *Vol.* VIII, 106.

BÉLIERS *sauvages*. Au Kamtschatka, il y a des béliers qui vivent dans l'état de Nature. *Volume* VIII, 113. D'autres qui vivent en pleine liberté dans certains pays du nord. *Vol.* VIII, 115.

BÉLIER *de Tunis*. Sa description. *Vol.* VIII, 104 *& suivantes*, *note*.

BÉLIER *&* BREBIS *de Valachie*. Notice à leur sujet. *Vol.* VIII, 103.

BICHE *de Cayenne*, leurs variétés, & notices à leur sujet. *Vol.* VIII, 104.

BISON. Notice sur les bisons ou bœufs à bosse des grandes Indes & de l'Afrique. *Vol.* VIII, 89.... Description d'un bison d'Amérique. *Vol.* VIII, 90.... Le bison & la vache grognante de Tartarie, paroissent être de la même espèce....

Ne fait jamais retentir sa voix ; celui dont on donne la description étoit muet, au rapport de son maître. *Vol.* VIII, 93...., Ils sont indigènes à l'Amérique septentrionale, mais ne se sont point répandus dans l'Amérique méridionale. *Volume* VIII, 95.

BLAIREAU *de l'Amérique septentrionale*, sa figure & sa description. *Vol.* IX, 71 *& suiv.*

BLAIREAU *des rochers*. Voyez marmotte du cap de Bonne-espérance. *Vol.* VIII, 293.

BŒUF. En Irlande, il y a des bœufs qui manquent souvent de cornes, dans les endroits où le fourrage est fort rare. *Vol.* VIII, 93.... Plusieurs de ces animaux sont devenus sauvages dans les pays du nord. *Vol.* VIII, 94.... Et ceux que l'on a transportés d'Europe dans l'Amérique méridionale, s'y sont prodigieusement multipliés. *Vol.* VIII, 95.

BOUC (le) s'accouple & produit avec la brebis : résultat de plusieurs expériences à ce sujet. *Vol.* VIII, 4.

BOUC *de Juda*. Sa figure & sa description. *Vol.* VIII, 154.

BUFFLES (les) sont très-communs dans tous les climats chauds, sur-tout dans les contrées marécageuses & voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain, paroissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat..... Manière singulière de traire la femelle du buffle dans la Perse méridionale. *Vol.* VIII, 100.

C

CABIAI. Ses habitudes naturelles... Il n'habite que les marécages & le bord des eaux, & peut rester assez long-temps sous l'eau sans respirer. *Vol.* IX, 132.... Il pourroit vivre dans notre climat. *Vol.* IX, 133.

CARACAL. Il existe au pays d'Alger, dans la province de Constantine, une espèce de caracal sans pinceaux au bout des oreilles. *Vol.* IX, 54.... Comparaison de ce caracal au lynx & au caracal ordinaire. *Vol.* IX, 55.... Un autre caracal de Lybie, a les oreilles blanches; description de cet animal. *Vol.* IX, 56.... Il paroît qu'il y a deux espèces de caracal en Barbarie, l'une grande à oreilles noires & à longs pinceaux, & l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches & à très-petits pinceaux. *Vol.* IX, 56 & 57.

CARACAL *de Bengale*, sa figure & ses différences avec le caracal ordinaire. *Vol.* IX, 57.

CARACAL *de Nubie*. Sa différence avec le caracal de Barbarie. *Vol.* IX, 55.

CARCAJOU *d'Amérique*, (le) est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins il est d'une espèce très-voisine. *Vol.* IX, 74.

CASTOR. Notice sur quelques-unes des habitudes naturelles de cet animal. *Vol.* VIII, 300.

CAVIA CAPENSIS de M. Pallas. *Voyez* Marmotte du cap de Bonne-espérance. *Vol.* VIII, 293.

CERFS. Ces animaux ont la forme de la pupille rectangulaire & transversale.... Il en est proba-

blement de même des daims & des autres animaux de ce genre, & c'eſt abſolument l'oppoſé de ce qui arrive aux chats, aux chouettes & autres animaux, dont la pupille ſe contracte dans le ſens vertical, au lieu que, dans les cerfs, elle ſe contracte horizontalement. Obſervation de M. Beccaria. *Vol.* VIII, 189.... Obſervations de M. le Marquis d'Amezaga, qui confirment le grand rapport qu'il y a entre les daintiers ou teſticules du cerf & la formation de ſon bois. *Vol.* VIII, 191. *& ſuiv.*... Le cerf pourroit être rendu domeſtique : exemple à ce ſujet. *Vol.* VIII, 196.

CERF-COCHON. Figure & deſcription de cet animal. *Vol.* VIII, 197.

CERF *du Gange. Voyez* AXIS. *Vol.* VIII, 198.

CERF *noir;* variétés dans cette race de cerf, & notice à ce ſujet. *Vol.* VIII, 194.

CIVETTE (la) paroît ſouffrir beaucoup du froid, elle devient moins méchante lorſqu'elle y eſt expoſée, *Vol.* IX, 61.

CIVETTE *volante. Voyez* TAGUAN. *Vol.* VIII, 254.

CHACAL, *petit chacal. Voyez* ADIVE. *Vol.* VIII, 180.

CHAMEAU. Notice ſur les chameaux, tirée de M. Niebuhr. *Vol.* IX, 173 *& ſuiv.* Leur manière de s'accoupler dans l'état de domeſticité... Le mâle paroît froid & plus indolent qu'aucun autre animal dans l'accouplement... Ceux qui ont été tranſportés à la Jamaïque & dans d'autres endroits de l'Amérique, y ont vécu & même

produit ; ce n'eſt que faute de ſavoir les ſoigner & les nourrir convenablement, que l'eſpèce ne s'y eſt pas multipliée, & il eſt à préſumer qu'ils pourroient même ſe multiplier en France, ce qui ſeroit d'une très-grande utilité.... Exemple de chameaux qui ont nouvellement produit en Pruſſe, dont le climat eſt bien plus froid. La femelle porte douze mois & quelques jours. *Vol.* IX, 175.

CHAT. Le miaulement d'un chat allaité par une chienne, reſſembloit beaucoup plus à l'aboiement du chien qu'au miaulement du chat. *Vol.* VIII, 167 *& ſuivantes.* Les chats dorment rarement, mais leur ſommeil eſt quelquefois très-profond : obſervation à ce ſujet. *Vol.* VIII, 183.... Quelques gens prétendent que le chat exhale par la gueule une odeur de muſc dans de certaines circonſtances. *Vol.* VIII, 185. Il naît quelquefois des chats avec des pinceaux aux oreilles, comme ceux du caracal : exemple à ce ſujet. *Vol.* VIII, 187.

CHAT *de Madagaſcar. Vol.* VIII, 187.

CHAT *ſauvage de la Caroline.* Notice ſur cet animal, avec une courte deſcription. *Vol.* IX, 47 *& ſuivantes.*

CHAT *ſauvage de la nouvelle Eſpagne*, ſa figure avec une courte deſcription. Il paroît être le même animal que le ſerval. *Vol.* IX, 49.

CHAT *tigre de Cayenne.* Voyez MARGAI. *Volume* IX, 46.

CHAT *volant.* Voyez TAGUAN. *Vol.* VIII, 250.

CHAUVE-SOURIS. Table du nombre & de l'ordre des dents dans les différentes espèces de Chauve-souris. *Vol.* IX, 112 & 113.

CHAUVE-SOURIS-CÉPHALOTE ; sa figure & sa description, par M. Pallas.. Elle se trouve aux îles Moluques. *Vol.* IX, 110.

CHAUVE-SOURIS *fer-de-lance*. Cet animal ne doit pas être confondu avec la chauve-souris donnée par Séba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. *Vol.* IX, 109.

CHAUVE-SOURIS *musaraigne*. Figure & description de cet animal, par M. Pallas.... Cette chauve-souris se trouve dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale. *Vol.* IX, 115.

CHEVAUX (les) se nourrissent & se traitent différemment dans les différens climats & selon les différens usages auxquels on les destine. *Vol.* VIII, 62.... Manière de les élever en Perse. *Vol.* VIII, 62. Ils se maintiennent mieux dans les climats même très-froids, s'ils ne sont point humides, que dans les climats très-chauds : exemples à ce sujet. *Vol.* VIII, 66.... Elevés en liberté dans les pays même les plus froids, ils deviennent plus beaux que ceux qu'on nourrit à l'écurie. *Vol.* VIII, 67 & *suiv.* Cependant l'excès du chaud & du froid semble être également contraire à la grandeur de ces animaux. *Vol.* VIII, 70.... Ceux qui sont originaires des pays secs & chauds dégénèrent, & ne peuvent vivre dans les climats & les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient ; au lieu qu'ils

ſont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie juſqu'en Danemarck, & en Tartarie dans notre continent, & depuis la nouvelle Eſpagne juſqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'eſt donc ni le chaud, ni le froid, mais l'humidité ſeule qui leur eſt contraire. *Vol.* VIII, 70.... Prodigieuſe multiplication des chevaux dans toutes les terres élevées du nouveau continent. *Vol.* VIII, 72.... Ils vivent errans dans les campagnes en Ukraine & chez les Coſaques du Don, en Finlande, &c. *Vol.* VIII, 72 *& ſuiv.* Manière dont ces animaux ſe conduiſent & ſe gouvernent eux-mêmes. *Ibid. & ſuivantes.*

CHEVAUX *du cap de Bonne-eſpérance.* Il y a, dans cette partie de l'Afrique, des chevaux qui ſont tachetés ſur le dos & ſur le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur. *Vol.* VIII, 83.

CHEVAUX *d'Islande.* Il y a, dans cette île, de petits chevaux, qui ne peuvent ſervir de monture qu'à des enfans; on les y nourrit ſouvent avec du poiſſon deſſéché. *Vol.* VIII, 67. Remarques ſur les chevaux d'Iſlande, de Norwège, &c. *Vol.* VIII, 68.

CHEVAUX *ſauvages* ou *devenus ſauvages. Volume* VIII, 76 *& ſuiv.* On les chaſſe, dans certains endroits, par le moyen des oiſeaux de proie. *Vol.* VIII, 77.

CHÈVRE, prodigieuſe quantité de ces animaux en Norwège. *Vol.* VIII, 153.

CHÈVRE *de Grimm.* Voyez GRIMM. *Vol.* VIII, 156.

CHÈVRE *de Madagascar*. Il se trouve dans cette île une grande espèce de chèvres à oreilles pendantes. *Vol.* VIII, 155.

CHEVREUILS *d'Amérique* (les) sont plus grands que ceux d'Europe. *Volume* VIII, 201. Notice sur ceux de l'Amérique méridionale. *Vol.* VIII, 202 *& suiv.*

CHEVREUIL *blanc*, trouvé dans les bois de Franche-comté. *Vol.* VIII, 201.

CHEVROTAIN *memina*. Figure de cet animal & sa comparaison avec le chevrotain de Ceylan... *Vol.* VIII, 164. Ils sont l'un & l'autre sans cornes, & ne font qu'une seule & même espèce. *Vol.* VIII, 165.

CHIEN (le) peut engendrer avec la louve : expériences de M. le marquis de Spontin Beaufort, à ce sujet. *Vol.* VIII, 12. Le chien, séparé de ses semblables & de la société de l'homme, prend un caractère sauvage & cruel. *Vol.* VIII, 19 *& suiv.* Autre expérience faite en Angleterre chez Milord Pembrock, de l'accouplement d'un chien avec une louve. *Vol.* VIII, 22. *note.* Exemple d'un amour violent d'un chien pour une truie, sans cependant que l'accouplement ait pu s'effectuer. *Vol.* VIII, 57. Raison de cet effet. *Vol.* VIII, 57.

CHIEN *crabier*. *Voyez* CRABIER. *Vol.* IX, 125 *& suivantes.*

CHIENS *du Groënland*; leur description & leurs habitudes naturelles. *Vol.* VIII, 172.

CHIENS *de Kamtschatka*; leur description & leurs habitudes naturelles. *Vol.* VIII, 173.

CHIENS *sauvages du cap de Bonne-espérance*; notice sur ces animaux. *Vol.* VIII, 175.

CHIENS *de Sibérie.* Description d'une race particulière de chiens de Sibérie. *Vol.* VIII, 168. Autre race de chiens de Sibérie; leur description & leurs habitudes naturelles. *Vol.* VIII, 169 *& suiv.* Ces chiens paroissent être de la race de ceux que j'ai appelés *chiens d'Islande. Volume* VIII, 171. Selon M. Colinson, les chiens de Sibérie s'accouplent avec les louves & avec les femelles renard. *Vol.* VIII, 172.

CHIENS *singuliers*, dont la race est peut-être perdue; description d'un individu de cette race. *Vol.* VIII, 174.

CHIENNE qui, sans avoir jamais reçu de mâles, a tous les symptômes de la pregnation. *Volume* VIII, 166 *& suivantes.*

CHIENNES & CHATTES; raisons particulières de conformation dans les mâles, qui font que les chattes & les chiennes, quoique très-ardentes en amour, ne manquent presque jamais de concevoir & de produire. *Vol.* VIII, 34 *& suivantes.*

CHULON *ou* CHÉLASON. *Voyez* LYNX *ou* LOUP-CERVIER. *Vol.* IX, 54.

COCHON. Cet animal fait exception à la règle générale de la fécondité dans les animaux, laquelle est en raison inverse de la grandeur. *Vol.* VIII, 46. Les cochons peuvent devenir avec l'âge beaucoup plus gros & plus grands qu'ils

ne ſont ordinairement; exemple à ce ſujet. *Vol.* VIII, 118.

COENDOU; il y a deux eſpèces de coendous, l'une plus grande, & l'autre plus petite, dans les terres de l'Amérique méridionale. *Vol.* IX, 22 *& ſuivantes.*

COESCOES *des Indes orientales*, ſes différences avec la ſarigue d'Amérique, qui prouvent que ce ne ſont pas des animaux de même eſpèce. *Volume* IX, 119.

COSSAC. *Voyez* ISATIS. *Vol.* VIII, 181.

COUGAR (le) réduit en domeſticité, a preſque la tranquillité & la douceur d'un chien. *Volume* IX, 45.

COUGAR *femelle*; ſa figure, & notice à ce ſujet. *Vol.* IX, 38.

COUGAR *noir*; ſa figure, & notice ſur cet animal. *Vol.* IX, 41. C'eſt probablement le même animal que le *Jaguarette* du Breſil, dont parlent Piſon & Marcgrave. *Vol.* IX, 42.

COUGAR *de Penſilvanie*; ſa figure avec ſa deſcription. *Vol.* IX, 38 *& ſuivantes.*

CRABIER *ou* CHIEN-CRABIER. Figure & deſcription de cet animal. Il a moins de rapport avec les chiens qu'avec les ſarigues. *Vol.* IX, 25 *& ſuiv.* Cependant la femelle crabier ne porte point ſes petits dans une poche, ſous le ventre, comme les ſarigues, marmoſes, cayopolins, &c. Par conſéquent le crabier n'eſt point de ce genre, & fait une eſpèce particulière & iſolée. *Vol.* IX, 126.

Cet animal habite les terrains humides, & se trouve assez communément à la Guyane..... Ses habitudes naturelles. *Vol.* IX, 129. Manière dont il prend les crabes, lesquels font sa principale nourriture. Il se trouve encore à la Guyane un autre animal auquel on a donné le même nom de crabier, quoiqu'il soit d'une espèce très-différente du vrai crabier ou chien crabier : notice au sujet de ce second animal. *Vol.* IX, 130 *& suivantes.*

CUSCUS *ou* CUSOS. *Voyez* COESCOES. *Vol.* IX, 120.

CUSCUS *ou* CUSOS (le) des Indes orientales, paroît être du même genre que les philanders d'Amérique; mais l'espèce est différente de celle du sarigue, de la marmose & du cayopolin. *Volume* IX, 121 *& suivantes.*

CZIGITHAI (le) *ou* mulet de Daurie, pourroit bien être de la même espèce, ou du moins d'une espèce très-voisine du zèbre. *Vol.* VIII, 84. Il se pourroit aussi que le czigithai fût le même animal que l'onagre. *Vol.* VIII, 86.

D

DAIMS. *Voyez* AXIS. *Volume* VIII, 198. Cette race de daims tachetés de blanc, existe en Angleterre avant celle des daims noirs, & celle des daims tout blancs, & même avant celle des cerfs qui y a été transportée de France, suivant M. Colinson. *Vol.* VIII, 199.

DAIMS *Chinois*; leur description. *Vol.* VIII, 199.

Ils paroiſſent être une variété dans la race de l'axis. *Vol.* VIII, 200.

DAIMS *de Groënland*, eſt le même animal que le renne de petite race. *Vol.* VIII, 212.

E

ÉCUREUILS (les) ſont plutôt originaires des terres du nord que de celles du midi; on en vend en Sibérie les peaux par milliers. *Vol.* VIII, 239. Il y a, dans l'Amérique ſeptentrionale, différentes eſpèces de ces animaux. *Vol.* VIII, 242. Leurs habitudes naturelles, & les dommages qu'ils cauſent dans les terres cultivées de l'Amérique. *Vol.* VIII, 242.

ÉCUREUIL *noir* de la Martinique. *Vol.* VIII, 240.

ÉCUREUIL *volant*. Grand écureuil volant. *Voyez* TAGUAN. *Vol.* VIII, 246.

ÉLAN. *Voyez* ORIGNAL. *Vol.* VIII, 215.

ÉLÉPHANT. Figure de la trompe & de la verge de cet animal; obſervation à ce ſujet. *Vol.* IX, 162. Manière dont ces animaux s'accouplent, par M. Marcel Bles. *Vol.* IX, 164. *& ſuiv.* Ils ne peuvent ſe cacher dans aucun endroit de l'île de Ceylan parce qu'elle eſt entièrement habitée, & c'eſt dans cette île où M. Marcel Bles les a vus s'accoupler, *Ibid.*..... Signes qui précèdent le temps de leur chaleur: quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuſe qui leur ſort d'un petit trou qu'ils ont de chaque côté de la tête. *Vol.* IX, 166.

ÉLÉPHANT *femelle* ; sa figure & sa description. *Vol.* IX, 159. Elle a les formes plus grosses & plus charnues que le mâle. *Vol.* IX, 161. Seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle, mai le corps paroît plus renflé, la tête plus grosse & les membres plus arrondis. *Vol.* IX, 162. Elle a les mœurs beaucoup plus douces que le mâle. *Vol.* IX, 162.

ENCOUBERT. *Voyez* TATOU-ENCOUBERT. *Vol.* IX, 148.

ESPÈCES. Comparaison de la parenté d'espèce avec la parenté des races & la parenté des familles. *Vol.* VIII, 50. La parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues & difficiles. *Ibid.* 51.

ESPÈCES *mêlangées*. La grandeur & la grosseur du corps, paroissent dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mêlangées. *Volume* VIII, 2. Et même la forme du corps dépend aussi plus de la mère que du père. *Ibid.* 3. Tandis que la forme de la tête, des oreilles, des jambes, de la queue & de toutes les extrémités du corps, appartient plus au père qu'à la mère. *Ibid.* 3. Dans les espèces mêlangées, le produit est toujours moins nombreux que dans les espèces pures. *Ibid.* 27 & *suivantes.*

F

FÉCONDITÉ. Rapport de la fécondité dans tous les êtres doués de la faculté de se repro-

duire. *Volume* VIII, 30. Il y a différens degrés de fécondité dans les espèces mixtes, comme dans les espèces pures. *Ibid.* 31 *& suiv.* Table du rapport de la fécondité dans les animaux quadrupèdes. *Ibid.* 38 *& suiv.* La fécondité est d'autant plus grande dans les animaux que l'espèce est plus petite; & il en est ainsi, non-seulement dans les quadrupèdes & les oiseaux, mais encore dans tous les autres ordres de la Nature. *Ibid.* 46.

FEMELLE. Le nombre des mâles est en général plus grand que celui des femelles, mais le nombre des femelles est, relativement au nombre des mâles, plus petit dans les espèces pures, & encore beaucoup plus petit dans les espèces mixtes. *Volume* VIII, 22. La femelle influe moins que le mâle sur la production. *Ibid.* 23. Son ardeur dans le tempérament nuit au produit de la génération; cependant elle a, plus que le mâle, la facilité de toujours représenter son espèce, quoiqu'elle se prête à des mâles d'espèces différentes: car en général la femelle produit avec un beaucoup plus grand nombre de mâles d'espèces différentes, tandis que son mâle ne peut engendrer qu'avec un très-petit nombre d'espèces différentes à la sienne. *Ibid.* 79 *& suiv.*

FEMME (la) produit rarement si elle est trop sensible au physique de l'amour. *Vol.* VIII, 33.

FOUINE *de la Guyane.* Figure & description de cet animal. *Vol.* VIII, 264 *& suiv.* Autre animal appelé *petite fouine de la Guyane;* sa figure, & notice à ce sujet. *Ibid.* 266 *& suiv.*

FOURMILLIER, *petit fourmillier.* Notice sur cet animal. *Vol.* IX, 143 & 144.

G

GENETTE. Cet animal se trouve dans les provinces méridionales de France, & assez communément en Poitou, où il n'habite que les lieux humides, & le bord des ruisseaux. *Volume* IX, 61 *& suiv.* Il se tient, pendant l'hiver, dans des trous ou terriers à-peu-près semblables à ceux des lapins. *Ibid.* 65.

GENETTE *femelle.* Sa figure & sa description. *Volume* IX, 63 *& suivantes.*

GIRAFFE (la) a un tubercule osseux qui se trouve sur le dessus & en avant de sa tête. *Volume* IX, 215. Cet animal paroît faire un genre particulier & unique. *Ibid.*.. Bonne description & dimensions de cet animal, par une personne dont on ignore le nom, & quelques observations relatives aux habitudes naturelles de cet animal. *Ibid.* 217 *& suiv.* La giraffe se trouve également dans les terres méridionales de l'Afrique & de l'Asie. *Ibid.* 220 *& 221.*

GIRAFFE, *cornes de giraffe;* leur figure. *Volume* IX, 212. Description des cornes d'une très-jeune giraffe... Bonnes observations de M. Allamand, au sujet de la substance de ces cornes. *Ibid.* 213. Autre description plus détaillée des cornes d'une jeune giraffe. *Ibid.* 221. Les cornes de la giraffe sont très-probablement des excroissances de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs & des chèvres... Je suis, sur cela, du même avis que M. Allamand; ainsi, la giraffe fait un genre à part, dont les cornes ne

tombent pas annuellement comme celles des cerfs, & ne sont pas recouvertes d'une corne creuse comme celles des bœufs. *Vol.* IX, 222.

GIRAFFE, *jeune giraffe*. Sa description & sa figure, par M. Allamand. *Volume* IX, 215. Il y a beaucoup moins de différence entre la longueur des jambes de devant & celle des jambes de derrière de cet animal jeune, qu'on ne l'a prétendu, Mais peut-être cette différence augmente-t-elle considérablement avec l'âge. *Ibid.* 223.

GLOUTON. Figure & description de cet animal... Quoiqu'indigène & originaire des climats les plus septentrionaux, il peut néanmoins subsister dans nos climats tempérés. *Volume* IX, 67. Habitudes naturelles de cet animal en domesticité. *Ibid.* 69. Il mange si goulument, qu'on a eu raison de lui donner le nom de glouton. *Ibid.* 70. Sa peau fait une fort belle fourrure. *Ibid.* 70.

GRIMM. (la) Figure & description de cet animal, par MM. Pallas & Vosmaër. *Vol.* VIII, 156. Variétés dans cette espèce, indiquées par la figure des cornes. *Ibid.* 157. Cette chèvre est d'un naturel fort timide, & d'une très-grande légéreté... Ses autres habitudes naturelles. *Ibid.* 159. Il paroît que le mâle a des cornes, & que la femelle n'en a point. *Ibid.* 160.

GRISON; (le) sa figure & sa description d'après M. Allamand. *Vol.* VIII, 278. Cet animal est d'une espèce très-voisine de celle de la belette & de l'hermine... Il est néanmoins originaire de l'Amérique méridionale, si l'Auteur de la description a été bien informé. *Ibid.* 280. Différences essentielles du grison avec la belette. *Ibid.* 281.

H

HAÏRA. C'eſt un animal de la Guyane, qui reſſemble beaucoup au chat ſauvage. *Vol.* VIII, 188.

HAMSTER; deſcription détaillée de cet animal, par M. Sulzer. *Volume* VIII, 305. Ses mœurs & ſes habitudes naturelles... Grand dommage qu'il cauſe aux grains. *Ibid.* Il ne s'engourdit pas tant qu'il eſt au grand air, & quelque froid qu'il faſſe; mais il s'engourdit aſſez promptement dans des trous où il eſt privé de l'air libre. *Ibid.* 306. Hiſtoire & deſcription du hamſter, par un anonyme cité par M. Allamand. *Ibid.* 308. Il eſt plus commun en Thuringe que par-tout ailleurs. *Ibid.* 310. Et c'eſt le ſeul animal en Europe, qui ſoit pourvu de bajoues. *Ibid.* 309. On ne le trouve ni dans les climats chauds, ni dans les climats froids. *Ibid.* 309. Deſcription de ſon terrier. *Ibid.* 310. La femelle porte & met bas deux & même trois fois par an, & chaque portée n'eſt jamais au-deſſous de ſix, & le plus ſouvent de ſeize à dix-huit petits. *Ibid.* 312. Un vieux hamſter emporte juſqu'à cent livres de grain dans ſon terrier. *Ibid.* 314. Expériences qui prouvent que le hamſter ne s'engourdit pas à moins qu'il ne ſoit dans un lieu où l'air libre n'a aucun accès. *Ibid.* 316 *& ſuiv.*

HERMINE; habitudes naturelles de cet animal... Les hermines de Lapponie & de Norwège, conſervent leur blancheur mieux que celles de Moſcovie, qui jauniſſent plus facilement. *Ibid.* 277.

HERMINE *apprivoisée*. Exemple à ce sujet. *Volume* VIII, 271 *& suiv.* Autre exemple d'une belette apprivoisée. *Ibid.* 273 *& suivantes.*

HIPPOPOTAME. Grand nombre de ces animaux dans le lac Tzana, dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil. *Volume* IX, 177. Quelques-uns de ces animaux ont jusqu'à vingt pieds de longueur, selon M. le chevalier Bruce. *Ibid.* 177. Relation au sujet d'un hippopotame tué sur la côte de Louangue en Afrique. *Ibid.* 178. Description de l'hippopotame, par M. Allamand. *Ibid.* 181. Autre description & figure de cet animal, par M. Klockner. *Ibid.* 187. Passage remarquable de Diodore de Sicile. *Ibid.* 188 *& suiv.* Et observation sur sa peau, par le même Auteur. *Ibid.* 190 *& suiv.* Le nombre des dents de l'hippopotame est ordinairement de trente-six, & même quelquefois de quarante-quatre; mais souvent d'un moindre nombre, sur-tout lorsque ces animaux sont jeunes. *Ibid.* 195 *& 196.*

HIPPOPOTAME, *jeune hippopotame;* sa figure & sa description. *Volume* IX, 176 *& suivantes.*

HOMME. La multiplication des hommes est beaucoup plus grande dans les peuples policés & bien gouvernés, que dans les peuples sauvages. *Volume* VIII, 37. Et leur nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans. *Ibid.* 52. Il ne faut que du temps à l'homme pour tout connoître; il pourroit même, en multipliant ses observations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les événemens de la Nature, avec autant de vérité & de

certitude, que s'il les déduisoit immédiatement des causes. *Volume* VIII, 53.

HYÈNE. Cet animal, étant apprivoisé de jeunesse, peut devenir fort traitable & fort doux. *Volume* IX, 58 *& suiv.* Les hyènes ont toutes un défaut singulier ; c'est qu'au moment où on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche. *Ibid.* 60.

HYÈNE *de l'île de Méroé.* Il se trouve dans cette île, qui est près de la Nubie, une hyène plus grande & plus forte que l'hyène ordinaire. *Volume* IX, 59.

I

INFÉCONDITÉ (l') absolue a été mal-à-propos attribuée aux mulets provenant d'espèces mêlangées dans les animaux, dans les oiseaux, & même dans les végétaux... Raison de cette erreur... Il n'y a de différence que du plus au moins d'infécondité; mais aucun individu, quoique provenu de deux espèces différentes, n'est absolument infécond. *Volume* VIII, 30 *& suiv.* Exposition des causes de l'infécondité plus ou moins grande dans les animaux d'espèces mixtes. *Ibid.* 46 *& suivantes.*

ISATIS (les) *ou* COSSACS sont très-communs dans les grands déserts de Tartarie. *Vol.* VIII, 181. Figure & description d'un de ces animaux. *Idem.*

J

JAGUAR. Variétés dans l'espèce de cet animal; sa figure. *Volume* IX, 31.

JAGUAR *de la Guyane*. Observations sur les jaguars de la Guyane, par M. Sonini de Manoncour. *Volume* IX, 33 *& suiv.* Les jeunes individus, dans ces animaux, ont le poil lisse & non pas crêpé. *Ibid.* 33, *idem.* Et les grands jaguars excèdent les dimensions que je leur avois données. *Ibid.* 34. Habitudes naturelles de ces animaux. *Ibid.* 35 *& suivantes.*

JAGUAR *de la nouvelle Espagne ;* sa figure avec une courte description. *Vol.* IX, 32 *& suivantes.*

JAGUARETTE. *Voyez* COUGAR *noir*... On l'appelle à Cayenne, *tigre noir. Vol.* IX, 41.

JUMAR. Tout ce qu'on raconte au sujet des jumars, paroît fort suspect. *Volume* VIII, 6, *note*... Nous ne sommes point en état de prononcer sur l'existence réelle de cette espèce de mulet : discussions à ce sujet. *Ibid.* 54. En Barbarie, on les appelle *Kumrach. Ibid.* 55. On prétend qu'il y en a de trois espèces ; la première, qu'on dit provenir du taureau & de la jument ; la seconde, de l'âne & de la vache ; & la troisième, du taureau & de l'ânesse. *Ibid.* 55.

JUMENT. Son accouplement avec le taureau sans aucune production. *Volume* VIII, 58.

K

KINKAJOU. Cet animal est différent du carcajou. *Volume* IX, 74. Figure, description & habitudes naturelles de cet animal dans l'état de domesticité. *Ibid.* 75 *& suiv.* Il n'a rien de commun avec le carcajou, que de se jetter, comme

lui, sur les orignaux. *Vol.* IX, 86. Il se trouve dans les montagnes de la nouvelle Espagne, & à la Jamaïque, où on l'appelle *Poto. Ibid.* 87.

KUMRACH, nom que l'on donne, en Babarie, aux mulets ou jumars qu'on prétend provenir de l'âne & de la vache, suivant le Docteur Shaw. *Volume* VIII, 55.

L

LIÈVRE. Dans les Pyrénées, cet animal se creuse des tanières entre les rochers, & se terre comme les lapins. *Volume* VIII, 237 *& suiv.* Et à l'Isle-de-France & au Sénégal, les lièvres sont beaucoup moins gros qu'en Europe. *Ibid.* 239.

LOUP. La femelle peut s'accoupler & produire avec le chien: exemple à ce sujet. *Vol.* VIII, 13. Mais le loup, quoiqu'adouci par l'éducation, reprend, avec l'âge, sa férocité naturelle. *Ibid.* 19. Suivant Pontoppidan, il n'en existoit point en Norwège avant l'année 1718. *Ibid.* 176. On connoît deux espèces de ces animaux au cap de Bonne-espérance. *Ibid.* 177.

LOUTRE. En Norwège, cet animal se trouve autour des eaux salées comme autour des eaux douces. *Volume* VIII, 260.

LOUTRES *de Cayenne.* On connoît trois espèces de loutres à Cayenne: notice à ce sujet. *Vol.* VIII, 261. L'une de ces espèces, qui est la plus grande, se trouve également dans les terres d'Oyapock. *Ibid.* 262.

LOUTRE, *petite loutre d'eau douce de Cayenne*; figure & description de cet animal. *Vol.* VIII, 262 *& suivantes.*

LYNX *du Canada;* figure & description de cet animal. *Vol.* IX, 50. Il forme une variété distincte dans l'espèce du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. *Ibid.* 51 *& suivantes.*

LYNX *ou* LOUP-CERVIER, quelques-unes de ses habitudes naturelles. *Volume* IX, 53.

M

MALES. En comparant le nombre des mâles au nombre des femelles dans les animaux quadrupèdes & dans les oiseaux, on trouve plus de mâles que de femelles dans les espèces naturelles & pures, & ce nombre des mâles, relativement à celui des femelles, est encore bien plus grand dans les espèces mêlangées, telles que les mulets ou métis qui proviennent d'individus de différentes espèces, soit dans les animaux quadrupèdes, soit dans les oiseaux. *Vol.* VIII, 22 *& suiv.* Le mâle, en général, dans les animaux quadrupèdes & dans les oiseaux, influe plus que la femelle sur la génération. *Ibid.* 23. Mais il produit plus difficilement que la femelle, avec des espèces différentes de la sienne. *Ibid.* 79.

MANGOUSTE. Figure d'une grande mangouste, & notice sur cet animal. *Vol.* VIII, 286 *& suiv.*

MARGAI. Notice sur les habitudes naturelles de cet animal. *Vol.* IX, 46 *& suivantes.*

MARMOTTE *bâtarde d'Afrique. Voyez* MARMOTTE *du cap de Bonne-espérance. Vol.* VIII, 293.

MARMOTTE *du Canada ;* sa figure & ses différences avec les autres marmottes. *Vol.* VIII, 290. C'est plutôt une espèce voisine qu'une simple variété de la marmotte des Alpes. *Ibid.* 291.

MARMOTTE *du cap de Bonne-espérance ;* sa figure & sa description, par MM. Pallas & Vosmaër. *Vol.* VIII, 293 *& suiv.* Habitudes naturelles de cet animal. *Ibid.* 294.

MARMOTTE *du Kamtschatka.* Notice sur cet animal. *Vol.* VIII, 292.

MEMINA. *Voyez* CHEVROTAIN. *Vol.* VIII, 164 *& suivantes.*

MÉTIS *ou* MULETS. Comparaison des métis ou mulets provenus du bouc & des brebis avec des agneaux. *Volume* VIII, 7 *& suivantes...* Proportion du nombre des mâles à celui des femelles dans les métis ou mulets. *Ibid.* 22.

MONAX. *Voyez* MARMOTTE *du Canada. Volume* VIII, 290.

MOUFFLON (le) est la tige primordiale de toutes les races de béliers & de brebis. *Volume* VIII, 113. Il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés & chauds. *Ibid.* 113. Sa race qui étoit autrefois commune en Corse, n'y existe plus ; ou du moins ces animaux y sont très-rares. *Ibid.* 114.

MULE. Exemple récent d'une mule qui a pro-

duit un petit. *Volume* VIII, 24 & 25. Il eſt prouvé, par les faits, que la mule peut concevoir & perfectionner ſon fruit dans tous les climats chauds... & il eſt probable que la mule produit avec l'âne plutôt qu'avec le mulet. *Ibid.* 27.

MULET. Comparaiſon du mulet provenant de l'âne & de la jument, avec le bardeau ou mulet provenant du cheval & de l'ânesſe. *Vol.* VIII, 2 & *ſuiv.*... Dans les mulets, le nombre des mâles eſt plus grand que celui des femelles. *Ibid.* 5. & ces animaux ſeront toujours très-rares dans l'état de pure Nature. *Ibid.* 48. Le mulet ne doit pas être regardé comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom. *Ibid.* 50. Car ces deux animaux ne peuvent produire enſemble, peut-être même dans les pays les plus chauds. *Ibid.*

MULETS, *oiſeaux mulets.* Le nombre des mâles dans les oiſeaux provenans d'eſpèces mêlangées, eſt beaucoup plus grand que le nombre des femelles. *Volume* VIII, 5 & *ſuivantes.*

N

NEIPSE *ou* NEMS. Sa figure & ſa deſcription. *Vol.* VIII, 287. Cet animal, qui ſe trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique, ſur la côte orientale, & probablement auſſi en Arabie, eſt une eſpèce voiſine de celle du furet, dont le nom eſt *Nems* en langue Arabe. *Ibid.* 288.

O

ONAGRE (l') pourroit bien être le même animal que le czigithai *ou* mulet de Daurie. *Volume* VIII, 86.

ORIGNAL d'*Amérique*. Cet animal eſt de la même eſpèce que l'élan, ſeulement il paroît être d'une race plus grande que celle de l'élan d'Europe... Il y a des orignaux qui ont juſqu'à dix pieds de hauteur de corps. *Volume* VIII, 215 *& ſuivantes.*

OURS (l') paſſe pour avoir la vue foible. *Volume* VIII, 332. En Norwège on connoît deux races de ces animaux, l'une conſidérablement plus petite que l'autre. *Ibid.* 332. Comparaiſon d'un ours d'Amérique avec ceux d'Europe. *Ibid.* 333 *& ſuivantes.*

OURS *élevés en domeſticité*. Détails hiſtoriques à ce ſujet, par M de Muſly. *Vol.* VIII, 327. On a obſervé qu'ils engendrent à l'âge de cinq ans; qu'ils entrent en chaleur tous les ans au mois de juin; que la femelle met bas au commencement de janvier, & qu'elle produit un, deux & quelquefois trois petits, mais jamais plus. *Ibid.* 328. Les petits, en naiſſant, ſont d'une aſſez jolie figure; ils ſont de couleur fauve avec du blanc autour du cou. *Ibid.* 328 *& ſuiv.* Ils ont les yeux fermés pendant quatre ſemaines. *Ibid.* 329. Manière dont ces animaux s'accouplent. *Ibid.* 329. La femelle peut encore produire quoiqu'âgée de trente-un ans. *Ibid.* 331.

OURS *de mer*, ou *Ours blanc*. Figure de cet animal. *Volume* IX, 1. Il forme une espèce particulière & différente de l'ours de terre. *Ibid.* 2. Il paroît que la taille de cette espèce d'ours de mer est beaucoup plus grande que celle de l'ours de terre. *Ibid.* 3.

P

PACA. Figure de cet animal ; détail historique de son éducation, de ses habitudes en domesticité, & de sa propreté, soit dans l'état de domesticité, soit dans l'état de nature. *Vol.* IX, 7 & *suiv.* Notice sur les habitudes naturelles du paca dans l'état de nature, & variétés dans cette espèce à Cayenne. *Ibid.* 18 & *suiv.*

PARENTÉ (la) d'espèce est très-différente de la parenté de famille. Comparaison de la parenté des espèces, de la parenté des races & de la parenté des familles. *Volume* VIII, 50 & *suivantes.*

PARESSEUX-HONTEUX. *Voyez* HAÏ. *Volume* IX, 154 & *suivantes.*

PARESSEUX-MOUTON. *Voyez* UNAU. *Volume* IX, 154 & *suivantes.*

PATIRA. C'est une espèce de cochon, différente des deux espèces de pécari, & qui se trouve également dans les terres de Cayenne, suivant M. de la Borde. *Volume* VIII, 150 & *suiv.*

PÉCARI. Il y a deux espèces de Pécari dans les terres de Cayenne, suivant M. de la Borde. *Vo-*

lume VIII, 147. Habitudes naturelles de ces animaux. *Vol.* VIII, 148 *& ſuivantes.*

POLATOUCHE *ou* Écureuil-volant. Toutes les eſpèces de polatouches, grandes & petites, ſont très-différentes du taguan ou grand écureuil-volant des Indes méridionales. *Vol.* VIII, 246 *& ſuivantes.*

POLATOUCHE *ou* petit Écureuil-volant. Habitudes naturelles de cet animal en captivité. *Volume* VIII, 251 *& ſuivantes.* Il paroît extrêmement frileux, & il eſt aſſez difficile de concevoir comment il réſiſte aux froids des climats du nord où il eſt indigène. *Ibid.* 253.

POTO. *Voyez* KINKAJOU. Figure & courte deſcription du Poto. *Ibid.*... Ses habitudes naturelles... Il n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce du kinkajou. *Vol.* IX, 87 *& ſuivantes.*

POULAINS (les) & même les jeunes chevaux juſqu'à l'âge de ſix ans, tettent ſouvent les femelles chameaux en Arabie, où l'on prétend que cette nourriture les rend très-légers à la courſe. *Vol.* VIII, 62.

R

RACES. En croiſant les races au lieu de les réunir, ſoit dans les animaux, ſoit dans l'homme, on ennoblit l'eſpèce, & ce moyen ſeul peut la maintenir belle & même la perfectionner. *Volume* VIII, 23.

RAT *de Madagaſcar*, ſa figure & quelques notices

à son sujet. *Volume* VIII, 244 & *suiv.* Cet animal n'est point un rat, quoiqu'il porte ce nom. *Ibid.* 245 & *suiv.* Ses habitudes naturelles. *Ibid.*

RAT *de blé. Voyez* HAMSTER. *Vol.* VIII, 305.

RAT *de senteur.* Cet animal est commun aux Indes orientales, à l'Isle-de-France & à Maduré; sa morsure est venimeuse, & les Portugais l'appellent *Cheroso.* *Vol.* VIII, 304.

RATS & SOURIS; prodigieuse multiplication de ces animaux à l'Isle-de-France. *Vol.* VIII, 302.

RATON. Détails historiques sur les habitudes de cet animal dans l'état de domesticité, par M. Blanquart des Salines. *Volume* IX, 25. Adresse singulière de cet animal. *Ibid.* 26. Il ressent très-vivement les mauvais traitemens, & semble n'en jamais perdre le souvenir. *Ibid.* 27. Il trempe tous ses alimens secs pour les humecter, & préfère l'eau très-froide à l'eau tiède pour les tremper. *Ibid.* 28. C'est probablement faute d'une assez grande quantité de salive, qu'il humecte & laisse tomber au fond de l'eau tous les alimens secs avant de les manger. *Ibid.* 29. Son entier accroissement se fait en deux ans & demi. *Ibid.* 30.

RENARDS *du Groënland.* Notice sur ces animaux. *Volume* VIII, 178.

RENARDS *de Kamtschatka.* La fourrure de ces renards est de la plus grande beauté. *Vol.* VIII, 178.

RENARDS *de Norwège.* Il y en a de différentes

couleurs : ils sont si nombreux, qu'on fait tous les ans un commerce considérable de leurs peaux, dont on vend plus de quatre mille par année dans le seul port de Berguen. *Vol.* VIII, 179.

RENNE. Il y a deux races ou variétés constantes dans cette espèce. *Volume* VIII, 212. Dans tous les mouvemens que font ces animaux, il se fait un craquement assez fort pour être entendu de loin ; ce même craquement se fait entendre aussi quoiqu'ils soient en repos, pour peu qu'ils soient émus ou surpris. *Ibid.* 213 *& suiv.* Un de ces animaux, pris à 76 degrés de latitude, & amené à Amsterdam, ne pouvoit soutenir la température de ce climat trop chaud pour lui ; c'étoit un renne de la petite espèce. *Ibid.* 219. Les rennes de la grande & de la petite espèce, varient beaucoup par la figure & par les empaumures de leurs bois. *Ibid.* 221. Description d'un jeune renne, par M. Allamand. *Ibid.* 222 *& suiv.* Autre description d'un renne avec des observations anatomiques, par M. le Professeur Camper. *Ibid.* 225 *& suiv.* Le renne ne prend son accroissement entier qu'en cinq ans. *Ibid.* 226. Cet animal a, comme le daim, la pupille des yeux transversale. *Ibid.* 229 *& suiv.* & des larmiers semblables à ceux des cerfs, qui se rempliſſent d'une matière blanchâtre, glutineuse & plus ou moins transparente. *Ibid.* 230.

RENNE, *bois de renne.* Les grands bois ou cornes fossiles, trouvés en Irlande, doivent se rapporter au renne & non pas à l'élan. *Vol.* VIII, 211.

RENNE *femelle* ; sa figure & sa description. *Volume* VIII, 205.

RHINOCÉROS (le) est soumis, en Abyssinie, comme animal domestique, & sert à porter des fardeaux, suivant M. P. *Vol.* IX, 170.

RHINOCÉROS *à doubles cornes*. Cette espèce de rhinocéros existe en Afrique & en Asie : témoignage à ce sujet... Figure & description de ces doubles cornes. Cet animal n'est qu'une variété dans l'espèce, à-peu-près comme la double bosse du chameau n'empêche pas qu'il ne soit de même espèce que le dromadaire, puisqu'ils produisent ensemble. *Volume* IX, 171 & 172,

RHINOCÉROS, *jeune rhinocéros*. Grandeur & grosseur de cet animal. Son accroissement & sa description. *Volume* IX, 168, & en particulier celle de ses parties naturelles. *Ibid.* 169 & 170. Quantité de nourriture qu'il faut à cet animal. *Ibid.* 170. Il peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, & produiroit, dans cet état, plus aisément que l'éléphant. *Ibid.* 170.

ROUGETTES ; habitudes naturelles de ces animaux. *Volume* IX, 95.

ROUSSETTES (les) volent en plein jour, & les rougettes ne volent que la nuit. *Vol.* IX, 93. Maniere dont les roussettes se tiennent sur les arbres. *Ibid.* 94.

ROUSSETTES & ROUGETTES (les) se trouvent en grand nombre perchées sur les

arbres à l'Isle de Bourbon... Prises dans la bonne saison, leur chair est bonne à manger. *Vol.* IX, 90. Détail historique & critique sur l'Histoire Naturelle des rousettes & des rougettes, par M. de la Nux. *Ibid.* 91 *& suivantes.* Elles ne sont point naturellement féroces, & ne mordent que quand on les irrite. *Ibid.* 93. Ces animaux étoient beaucoup plus nombreux dans l'Isle de Bourbon, il y a cinquante ans, qu'ils ne le sont aujourd'hui. *Ibid.* 98 *& suiv.* Raison de cette différence... Ils sont en chaleur au mois de Mai, qui fait le milieu de l'automne dans ce climat. *Ibid.* 99. La durée de la gestation des femelles, est de quatre mois & demi, ou cinq mois. *Ibid.* 99. Les rousettes & les rougettes ne sont point des animaux carnassiers, mais frugivores. *Ibid.* 100. Manière dont elles prennent leur vol & parcourent les airs. *Ibid.* 102. Mais elles ne peuvent prendre leur vol étant à terre. *Ibid.* 103. Ce sont des animaux très-propres sur leur corps. *Ibid.* 106.

S

SACA *ou* Chat de Madagascar à queue tortillée. *Volume* VIII, 187.

SANGLIER d'*Afrique*. *Voyez* SANGLIER *du cap Verd*. *Volume* VIII, 119.

SANGLIER *du cap Verd*; sa description. *Volume* VIII, 119. Cet animal a refusé de s'accoupler avec une truie ordinaire, & même s'est mis en fureur contr'elle, & l'a tuée. *Ibid.* 120 *& suiv.*

Différences très-remarquables entre le sanglier du cap Verd & le cochon. *Vol.* VIII, 121 *& suiv.* Sa description détaillée, par MM. Pallas & Vosmaër. Il paroît par ces descriptions, & par quelques faits historiques qui sont à la suite, qu'il y a des variétés même assez remarquables dans cette espèce de sanglier d'Afrique. *Ibid.* 122 *& suivantes.* Raison de douter si cette espèce n'est pas une simple variété dans l'espèce de notre sanglier d'Europe. *Ibid.* 133. Cet animal d'Afrique paroît exister également dans les terres du cap Verd, dans celles du cap de Bonne-espérance, & dans l'Isle de Madagascar. *Ibid.* 134. Histoire & description de cet animal, par M. Allamand. *Ibid.* 135. Il court beaucoup plus légèrement que le cochon d'Europe. *Ibid.* 142. Autre expérience qui semble prouver que le sanglier d'Afrique est d'une espèce différente des autres cochons. *Ibid.* 143.

SARIGUE. Habitudes naturelles de cet animal. *Volume* IX, 117 *& suivantes.*

SIFFLEUR. *Voyez* MARMOTTE *du Canada Volume* VIII, 291.

SINGE-VOLANT. *Voyez* TAGUAN. *Volume* VIII, 255.

SOULIK; sa figure & quelques notices sur ses habitudes naturelles, & sur son tempérament. *Volume* VIII, 321. Description de son terrier. *Ibid.* 322.

SOURIS (les) se jettent sur celles que l'on fait crier. *Volume* IX, 29.

SOURIS *blanches* (les) *aux yeux rouges*, se trouvent également dans les pays chauds, tempérés & froids, sans y avoir été transportés. *Volume* VIII, 301 *& suivantes.*

SUMXU (le) est un joli animal domestique à la Chine, qu'on ne peut mieux comparer qu'au chat. Notice à ce sujet. *Volume* VIII, 186.

SURIKATE. Observations sur le naturel de cet animal. *Volume* VIII, 283 *& suivantes.* Il n'est point un animal de l'Amérique méridionale, mais de l'Afrique, dans les terres montagneuses au-dessus du cap de Bonne-espérance. *Ibid.* 284 *& suivantes.*

T

TAGUAN *ou* grand Écureuil-volant; différences très-considérables de grandeur entre le taguan ou grand écureuil-volant des Indes méridionales, & le polatouche ou écureuil-volant des pays du nord. *Volume* VIII, 246. Figure & description du taguan. *Ibid.* 247 *& suiv.* Comparaison du taguan au polatouche, laquelle démontre que ce sont deux animaux d'espèces différentes. *Ibid.* 248 *& suiv.* Notice & description du taguan, par M. Vosmaër. *Ibid.* 253 *& suivantes.*

TAJACU. *Voyez* PÉCARI. *Volume* VIII, 147.

TAMANDUA; figure & description de cet animal... Ses différences avec le tamanoir. *Vol.* IX, 141 *& suivantes.*

TAMANOIR. Le tamanoir ou grand fourmillier

ne craint pas le jaguar; il vient même à bout de le tuer lorsqu'il en est attaqué. *Volume* IX, 38. Figure plus exacte que celle que j'avois donnée de cet animal, & sa description. *Ibid.* 135. Ses habitudes naturelles, & sa nourriture. *Ibid.* 141. Il n'acquiert son entier accroissement qu'à quatre ans... Conformation singulière qui fait que cet animal ne respire pas par la bouche, mais seulement par les narines. *Ibid.* 140. Cet animal, ainsi que le tamandua & le fourmillier, ne se trouve qu'en Amérique, & non point en Afrique : réponse à la critique de M. Vosmaër. *Ibid.* 146 *& suivantes.*

TAMANOIR, *petit Tamanoir. Voyez* TAMANDUA. *Volume* IX, 143.

TANREC, *jeune Tanrec;* sa figure avec une courte description. *Volume* IX, 23 *& suivantes.*

TATOU-ENCOUBERT; sa figure & sa description. *Volume* IX, 147 *& suivantes.*

TATOU *à très-longue queue;* sa figure avec une notice sur ses habitudes naturelles. *Volume* IX, 152 & 153.

TAUPE (la) ne se trouve, en Norwège, que dans la partie orientale du pays, le reste du royaume est tellement rempli de rochers, qu'elle ne peut s'y établir. *Volume* VIII, 323.

TAUPE *du cap de Bonne-espérance;* sa figure avec une courte description. *Volume* VIII, 324. C'est une espèce voisine, & non pas une simple variété de la taupe d'Europe. *Ibid.* 325.

TAUPE *de Pensilvanie*. Notice imparfaite au sujet de cet animal. *Volume* VIII, 325.

TAUREAU; accouplement réitéré & volontaire du taureau avec la jument, sans qu'il y ait eu aucune production. *Volume* VIII, 58.

TIGRE *noir de Cayenne*. *Voyez* COUGAR *noir*. *Volume* IX, 41.

TIGRE *rouge de Cayenne*. *Voyez* COUGAR. *Volume* IX, 41.

U

UNAU. Quelques-unes de ses habitudes naturelles. *Volume* IX, 154.

V

VACHE *grognante de Tartarie*. Cet animal paroît être de même espèce que le bison. *Vol.* VIII, 92.

Z

ZÈBRE. Comparaison du zèbre avec l'âne & le cheval. *Volume* VIII, 81. Cet animal tient de plus près au cheval qu'à l'âne. *Ibid.* 82. Conjectures sur l'identité de l'espèce du zèbre & du czigithai ou mulet de Daurie. *Ibid.* 85. On peut espérer, qu'en réduisant le zèbre en domesticité, on en tireroit une grande utilité. *Ibid* 87 & *suiv.*

ZÉBU (le) semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, a subi de très-grandes variétés, sur-tout pour la grandeur.

Volume VIII, 98. Quoiqu'originaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. Exemple à ce sujet. *Ibid.* 98 & *suivantes*. La loupe que cet animal porte sur le dos, est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle. *Ibid.* 98 & *suivantes.*

ZIBELINES. Habitudes naturelles de ces animaux... eur nourriture... Temps de leur accouplement... Ils produisent quatre à cinq petits... Manière de les chasser. *Vol.* VIII, 267 & *suivantes.*

FIN de la Table des Matières.